



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES



FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES

Annie Tanguay

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

M.A. (science politique)

GRADE / DEGREE

École d'études politiques

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

Les problématiques rencontrées par les réfugiées dans les camps: Étude de l'impact de la prédominance du féminisme libéral dans les programmes et l'élaboration des politiques du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

Professeure Claire Turenne-Siolander

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS

Professeure Hélène Pellerin

Professeure Caroline Andrew

Gary W. Slater

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

Les problématiques rencontrées par les réfugiées dans les camps : Étude de l'impact de la prédominance du féminisme libéral dans les programmes et l'élaboration des politiques du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Annie Tanguay

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences
du programme de maîtrise

Département d'études politiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

©Annie Tanguay, Ottawa, Canada, 2006



Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*
ISBN: 978-0-494-25835-4
Our file *Notre référence*
ISBN: 978-0-494-25835-4

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	ii
REMERCIEMENTS	iii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1: <u>Comment la théorisation libérale des concepts clés reliés aux réfugiées détermine les actions du HCR et lui confère une vision erronée de leurs réalités.</u>	10
1.1 <u>Le concept de réfugié: une construction occidentale...</u>	11
1.2 <u>L'approche des féministes libérales</u>	18
1.3 <u>Glissement vers un féminisme critique...</u>	30
1.4 <u>Le concept de «genre» compris et utilisé par les féministes critiques...</u>	34
1.5 <u>Une vision «coxiennne» des organisations internationales...</u>	38
CHAPITRE 2: <u>Évolution des actions du HCR vers l'utilisation du féminisme libéral dans sa compréhension et l'appréhension de la réfugiée</u>	47
2.1 <u>Bref historique du HCR et de ses actions</u>	47
2.2 <u>La Conférence de Nairobi de 1985</u>	67
2.3 <u>Programmes et objectifs généraux du HCR à l'égard de la réfugiée</u>	69
2.3.1 <u>The 1990 UNHCR Policy on Refugee Women</u>	73
2.3.2 <u>The Progress report on refugee women and UNHCR's framework for implantation of Beijing platform for action</u>	78
2.3.3 <u>The Refugee women and a gender perspective approach de 1999</u>	82
2.3.4 <u>The UNHCR good practices on gender equality mainstreaming de 2001</u>	83
2.3.5 <u>La distribution des rations alimentaires</u>	88
2.3.6 <u>Les agressions sexuelles et la santé sexuelle des femmes</u>	90
2.3.7 <u>Les sphères d'influences: la vie publique</u>	93
Chapitre 3: <u>Le Kenya: la concrétisation des politiques du HCR allant dans le sens du féminisme libéral et les difficultés qui en résultent</u>	96
3.1 <u>Portrait général de la situation des réfugiées au Kenya</u>	100
3.2 <u>The Women Victims of Violence project (WVV)</u>	105
3.3 <u>Le Programme de planification orienté vers la population (POP)</u>	108
3.4 <u>The «Firewood» Project</u>	110
CONCLUSION	121
BIBLIOGRAPHIE	133
Ouvrages	134
Articles	138
Documents officiels des Nations Unies	144
Sites Internet	145

REMERCIEMENTS

L'écriture de cette thèse ne fut pas un long fleuve tranquille... Deux naissances, et les responsabilités qui leurs sont associées, sont venues s'ajouter à la lourde tâche de rédaction de thèse. Lourde tâche, mais combien satisfaisante et stimulante lorsque l'on est bien entouré et dirigé. En ce sens, il m'aurait été impossible de réaliser cette thèse si mon entourage n'avait pas été celui qu'il est, soit, encourageant, soutenant et à l'écoute lorsque le découragement faisait surface. Mes parents, Jacques Tanguay et Ginette Grondin, furent, en ce sens, un support essentiel. Également, et comme je rédigeais cette thèse à distance, le professionnalisme de Claire Turenne-Sjolander, ma directrice de thèse, fut des plus précieux. Ses exigences et ses nombreux questionnements, qui quelques fois me déconcertaient, m'ont permis de me dépasser en tant que chercheure et d'approfondir mon sujet. Ses commentaires qui démontraient un réel intérêt pour ma recherche pouvaient, en quelques lignes, mettre fin à des semaines de pages blanches angoissantes... Ainsi, pour son attention et ses commentaires constructifs et respectueux envers ma démarche, je tiens à remercier particulièrement Claire Turenne-Sjolander pour m'avoir guidée et fait confiance dans l'évolution de ma rédaction.

Également, je ne peux passer sous silence le soutien inconditionnel et affectueux de mon conjoint, Dominic Poulin, qui a su comprendre l'importance de cette thèse à mes yeux en valorisant l'ensemble de mon travail. Merci beaucoup. Finalement, un merci spécial à

mes deux filles, Laurence et Juliette, qui, de par leur seule présence, m'ont poussé à aller au bout de ma réalisation afin qu'elles sachent ce à quoi maman était si occupée...

Résumé de la thèse intitulée

Les problématiques rencontrées par les réfugiées dans les camps : Étude de l'impact de la prédominance du féminisme libéral dans les programmes et l'élaboration des politiques du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

La problématique principalement observée lors de cette thèse provient du fait que l'angle libéral a une conception restreinte des notions de réfugiés, de femmes, de «genre» et de réfugiées. Qui plus est, les lacunes du biais libéral, dorénavant fortement dénoncées, sont masquées par l'utilisation du féminisme libéral, au sein du HCR. Ce faisant, le HCR ne remet pas en cause les fondements des principes libéraux, mais ne «retouche» que la forme. La prédominance de la lecture des féministes libérales s'articule, notamment, dans les orientations et les préoccupations du HCR à l'égard des femmes réfugiées dans les camps. Les études des politiques et des programmes qu'a élaboré le HCR à l'égard des réfugiées mettent en relief le fait que l'Organisation voit principalement la résolution de problèmes de la réfugiée avec les lunettes des féministes libérales, qu'il n'arrive pas à comprendre le construit social dans lequel évoluent ces réfugiées et donc, ne parvient aucunement à résoudre efficacement les problèmes rencontrés à l'intérieur des camps. Ainsi, les difficultés, pour le HCR, d'appréhender la réfugiée proviennent non pas d'un manque de politiques et d'action envers ces dernières, mais plutôt du biais libéral qu'utilise l'Organisation et du fait que son effort va dans le sens du féminisme libéral. L'étude empirique de trois camps kenyans fait d'ailleurs état de la concrétisation des solutions, par le HCR, qui vont dans le sens du féminisme libéral.

INTRODUCTION

Depuis son édification, le HCR (Haut Commissariat pour les Réfugiés) intervient auprès des réfugiés afin de prévenir et/ou d'amoinrir leurs souffrances en leur prodiguant un espace quelconque dans lequel ils trouveraient asile et sécurité. En ce sens, l'Organisation est au cœur de l'ensemble des problématiques que rencontrent les populations réfugiées. Bien que les causes des exils aient évolué et se soient transformées dans le temps, il n'en demeure pas moins que le HCR demeure l'acteur clé dans l'assistance aux réfugiés. En ce sens, les décennies qu'a traversé le HCR ont exigé différentes solutions quant aux besoins spécifiques des multiples mouvements de réfugiés à savoir la réinstallation dans un pays tiers, le retour au pays, l'établissement dans un camp de réfugié, etc. Ici, c'est particulièrement l'établissement de camps de réfugiés qui nous interpelle. En fait, et plus précisément, depuis les années '60, le HCR érige de plus en plus de camps afin d'y accueillir les masses de réfugiés fuyant les guerres civiles, les mouvements de décolonisation qui se multiplient, notamment, en terre africaine. Ainsi, «As of 31 December 1993, Africa accounted for 5, 825, 000 (or nearly 36 percent) of the 16, 255, 000 refugees».¹ La plupart d'entre eux résident dans des camps de réfugiés régis par le HCR dans des conditions, souvent, difficiles et risquées.

¹Guy Martin, "International solidarity and co-operation in assistance to African refugees: Burden-Sharing or Burden shifting, *International Journal of Refugee Law Special Issue*, Oxford University Press 1995, p.250

En ce sens, depuis l'établissement des camps de réfugiés, de nombreux acteurs ont critiqué sévèrement les conditions dans lesquelles vivaient les populations réfugiées. En effet, une panoplie de rapports provenant des ONG² (Organisations non-gouvernementales) à vocation humanitaire, d'observateurs indépendants ainsi que du HCR lui-même, ont démontré l'ampleur des problèmes qui ont lieu dans les camps de réfugiés. On y rapporte constamment les horreurs observables dans ces camps. La violence, les vols, le pillage ainsi que les agressions physiques et sexuelles constituent des réalités dans la vie quotidienne des réfugiés. Le manque de denrées alimentaires et de matériaux nécessaires à la construction des «résidences» demeurent, malheureusement et toujours, monnaie courante. Les nombreux acteurs ayant observé les difficultés que vivent les réfugiés nous ont permis de mettre la lumière sur une réalité jusqu'ici peu étudiée et analysée. Le rôle des différents acteurs dans l'observation de la réalité en camps de réfugiés met en perspective la relation que le HCR entretient avec les réfugiés, ce qui passait, jusqu'ici, plutôt sous silence. Ce qui nous «chicotte» précisément, c'est la persistance des difficultés rencontrées par ces réfugiés. En fait, si nous considérons que l'établissement des camps de réfugiés est pour le HCR une «activité» découlant de son mandat, depuis les années '60, il nous apparaît problématique d'observer la continuité (et souvent l'exacerbation) des crises à l'intérieur des camps. Plusieurs de ces camps, dits provisoires, demeurent en place (et dans des situations exécrables) depuis plusieurs décennies. Il est donc légitime, à notre avis, de nous demander ce qui empêche le HCR d'intervenir de façon à résoudre ou du moins diminuer les problématiques rencontrées dans les camps par l'ensemble des réfugiés. En fait, depuis quelques années, nous

²Nous pensons particulièrement à Médecin sans Frontière, CARE ainsi qu'à Human Rights Watch.

assistons à une plus grande médiation des problèmes vécus par les populations réfugiées de sorte qu'un nombre grandissant de chercheurs, d'intellectuels et de travailleurs humanitaires ont saisi d'assaut l'analyse de la situation des réfugiés dans les camps afin de mettre le doigt sur ce qui ne va pas. L'analyse des populations réfugiées a permis la découverte d'une nouvelle facette des études en relations internationales en permettant de mettre en relief des éléments ontologiques laissés, autrefois, dans l'ombre. Étant majoritaire dans l'ensemble des camps de réfugiés, la femme, de part sa situation particulière, attira l'attention de plusieurs.

C'est ainsi que, depuis la fin des années '80, de nombreux chercheurs ont souligné l'importance des problématiques concernant la femme et, dans notre cas, spécifiquement la réfugiée. Il a été question de son «absence» dans les domaines d'importances, de sa vulnérabilité en tant que femme (généralement moins éduquée, reléguée à la sphère privée, etc.). Depuis, l'Organisation des Nations Unis, entre autres, a établi de nombreux plans d'actions dans le but de remédier à la délicate situation (suite, par exemple, au Sommet de Beijing auquel ont pris part de nombreuses activistes féministes). Jusqu'à tout récemment, les questions concernant la femme migrante et de la réfugiée semblaient plutôt marginalisées des champs d'études ainsi que des mesures pratiques à adopter afin d'appréhender adéquatement la situation complexe des réfugiées. Le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR), parce qu'il est un acteur des plus importants dans le domaine des déplacements forcés, fut directement interpellé par les questionnements et les problématiques qui levaient désormais le voile sur la situation de la réfugiée. Ainsi, l'Organisation prit soin d'intégrer de nouveaux aspects dans le cadre de ses actions

humanitaires, et notamment, lors de son travail dans les camps de réfugiés. Nous pensons ici, principalement, à la formation offerte au personnel quant à la réalité du viol, du rôle de la femme, de la violence, de la distribution des denrées alimentaires, etc. Toutefois, malgré les nombreuses initiatives dans le domaine, les problèmes touchant directement la réfugiée perdurent et ce, dans l'ensemble des camps de réfugiés. En fait, il semble que le travail des organisations impliquées soit constamment à refaire, et ce, chaque fois que s'établit un camp de réfugiés. À cet effet, de nombreux chercheurs semblent dire que la lecture libérale, que fait le HCR, des notions et des concepts clés liés à la réfugiée amène une certaine incohérence dans ses interventions.

En ce sens, un examen attentif de certains discours, projets et programmes du HCR nous a permis d'observer, et ce de façon générale, le biais libéral dans l'élaboration des solutions et des buts proposés afin d'aider la réfugiée. D'ailleurs, nous remarquons clairement que la vision du féminisme libéral, plus précisément, guide les actions de l'Organisation des Nations Unies (ONU) de manière beaucoup plus globale. Comme le souligne Sandra Whitworth, «...this understanding of conflict and human needs suffers from the limitations inherent in liberal feminism : it fails to analyse the structural features of women's oppression ». ³ C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous tenterons d'observer de quelles façons l'Organisation comprend la réfugiée, sa réalité dans les camps et contribue à construire l'identité de ces réfugiées. En fait, il importe de noter le fait que le féminisme libéral est beaucoup mieux accepté que l'ensemble des différents courants féministes dans la pratique des relations internationales. En fait, parce que les féministes

³Sandra Whitworth, «Gender in the Inter-Paradigm Debate, *Millenium : Journal of international studies*, 1989, vol.18, no 2, p.269.

libérales entretiennent la conception masculine du libéralisme comprenant la liberté, l'individualisme, l'autonomie et l'égalité, elles n'agissent que sur la forme (par exemple; l'augmentation de la représentativité de la femme dans les hautes sphères) en étant dans l'impossibilité de problématiser les structures existantes afin de comprendre de quelles façons s'articulent les relations entre les genres et d'appréhender les différentes formes d'oppressions secrétées par ces interactions.⁴ Cette approche s'avère alors beaucoup moins menaçante⁵ que celle, par exemple, des féministes critiques puisqu'elle conserve le statut quo. Jusqu'à maintenant, plusieurs théoriciens traditionnels ont omis de conceptualiser les «genres» et ainsi, de soulever les multiples réalités politiques, sociales et économiques qui découlent de ces sphères, pourtant, sexuées. À cet égard, l'étude des problématiques vécues par les réfugiées semble, en effet, ouvrir la voix à une compréhension de la conduite des relations internationales ainsi que des relations de pouvoir qui caractérisent les relations entre les sexes.

D'autre part, la revue de la littérature de l'approche féministe nous a aussi permis d'observer certaines difficultés à appréhender la femme réfugiée.⁶ En isolant la variable

⁴Nancy J.Hirschmann et Christine Di Stefano, «Revisioning the political : Feminist reconstruction of traditional concepts in western political theory», Westview Press, Oxford, p. 56.

⁵En fait, si l'approche du féminisme libéral nous apparaît moins menaçante c'est qu'elle ne change que la forme, mais conserve le fond, c'est-à-dire, les principaux principes libéraux érigés par des hommes et soutenus par l'ensemble des organisations internationales ayant un poids significatif.

⁶L'utilisation, comme telle, de l'approche des féministes radicales nous apparaît peu pertinente dans le cadre de notre thèse, cependant nous tenions à établir en quoi elle consiste afin de mieux saisir le choix des approches étudiées lors de cette thèse.

Les principaux éléments ontologiques des féministes radicales sont principalement dirigés autour des notions de femme, la guerre et la paix. Ces notions permettent, entre autres, d'observer où se situe la femme et de quelles façons cette dernière participe (ou non) indirectement aux enjeux de la scène internationale. Contrairement au féminisme libéral (qui est axé sur l'analyse de la documentation reflétant l'activité des femmes dans les sphères où se discutent et s'activent les décisions concernant la guerre et de paix) les «radicales» tentent de démontrer de quelle façon la femme est davantage pacifique que l'homme. Cette vision, bien qu'elle pousse à reconceptualiser, par exemple, les notions de sécurité et de pouvoir, risque de nous faire basculer dans le gouffre peu souhaitable du déterminisme biologique. Ainsi, la certaine «fixité» que cette approche «essentialiste» attribue autant à l'homme qu'à la femme (peu importe l'espace, le lieu et la culture) semble, comme le soutiennent de nombreux auteurs «constructivistes», dans

« femme » et en écartant le phénomène migratoire, certaines études féministes ont fragmenté la réalité de maintes femmes qui sont aussi des migrantes ayant une classe sociale, un passé, une culture propre, etc. Dès lors, les difficultés d'appréhender la femme réfugiée semblent flagrantes dans le domaine de la théorisation et ainsi, ce constat nous pousse à observer de façon plus empirique la situation de la réfugiée.

Ainsi, la présente thèse, comportant trois chapitres, tendra à démontrer que **les difficultés, pour le HCR, d'appréhender la réfugiée proviennent non pas d'un manque de politiques et d'actions à leurs égards, mais plutôt du biais libéral qu'utilise l'Organisation et du fait que son effort va dans le sens du féminisme libéral.**

Pour effectuer la démonstration de notre hypothèse nous allons d'abord présenter, dans le cadre de notre premier chapitre, les concepts essentiels à la compréhension des problématiques concrètement observées. En fait, il nous semble impératif de présenter la façon dont nous conceptualisons certains concepts intimement reliés à notre

l'impossibilité d'apporter une compréhension plus juste des rapports sociaux de sexe permettant des transformations nécessaires. Également, il semble pertinent de se pencher sur l'importance de la contribution des féministes postmodernes en mettant en relief les points principaux et fondamentaux de cette approche de la théorisation féministe. Cette approche tente principalement de «problématiser» les notions de femme, de vérité, de connaissance et s'active à mettre en lumière les marginalisés, notamment, en utilisant les concepts d'ethnicité, de classe sociale, de culture et de genres. Ce point semble réellement intéressant dans la lecture que font certains auteurs des relations internationales. Les concepts d'ethnicité et de culture représentent des notions fort utiles afin de comprendre de quelle manière s'accroît la subordination de la femme. Ainsi, ces notions sont pertinentes l'étude des rapports hommes/femmes dans les camps de réfugiés puisqu'elles mettent en lumière l'exclusion de certains groupes. En fait, de mettre l'accent sur la diversité et la complexité du sujet d'étude semble indispensable dans notre compréhension de la construction sociale de l'homme, de la femme et des relations qu'ils entretiennent. L'analyse des féministes postmodernes tend à démontrer qu'il existe des sites de connaissances subjectifs (expériences, histoire, etc.) pour ensuite démystifier où réside la production dominante de la connaissance afin de «décoloniser» la pensée. Toutefois, de nombreuses critiques soulignent qu'en refusant de définir «l'homme» et la «femme», la possibilité d'appréhender une question devient difficilement réalisable puisque les objets d'études n'existent pas en tant que tel. Ainsi, il nous apparaît essentiel de tenter de comprendre l'ensemble complexe

problématique. Nous procéderons donc à une analyse théorique des notions telles que le réfugié, la réfugiée ainsi que «le genre». En fait, il nous apparaît primordial d'observer en quoi la conception occidentale des concepts étudiés lors de cette thèse affecte notre compréhension des réalités auxquelles ils sont concrètement rattachés. Également, l'analyse de ces concepts nous permettra d'une part, de voir l'évolution, dans le temps, des notions que nous utilisons et d'autre part, d'observer les limites de notre compréhension libérale des concepts essentiels à notre thèse. Ainsi, le chapitre théorique a démontré, notamment, comment la construction de la réfugiée, par le féminisme libéral, entretient une conception restreinte de cette dernière qui nous empêche de poser des gestes efficaces afin de résoudre les différentes problématiques qui l'entourent. En ce sens, nous ferons la démonstration théorique qu'une approche sensible au «genre», telle qu'utilisée par les féministes critiques, serait davantage appropriée afin d'appréhender la réfugiée. Également, nous verrons de quelle façon le HCR devient, depuis quelques années, porteur des principes du féminisme libéral dans ses actions à l'égard de la réfugiée. Notre chapitre théorique traitera donc également de la vision «coxiennne» des organisations internationales, ce qui nous permettra de comprendre l'importance des discours hégémoniques.

Le Chapitre second traitera, plus spécifiquement, du HCR. En fait, il nous paraît essentiel de retracer les différentes époques traversées par l'Organisation afin d'en faire ressortir sa tendance, aujourd'hui, à traiter les problèmes des réfugiées dans les camps dans le sens du féminisme libéral. Nous tenterons de démontrer que l'importance de la ligne de pensée

des éléments ayant façonnés, et façonnant toujours, l'homme et la femme ainsi que les rapports sociaux qu'ils entretiennent. L'approche critique nous apparaît davantage pertinente afin d'étudier notre problématique.

des féministes libérales n'arrive aucunement à expliquer le construit social dans lequel nous sommes enlisés et qui nous empêche de favoriser de nouvelles solutions aux problèmes des réfugiées. Également, nous démontrerons de quelle façon l'angle adopté par l'Organisation ne permet pas de mettre la lumière sur les construits sociaux, ce qui empêche de résoudre efficacement les problèmes spécifiques de la réfugiée dans les camps. Le chapitre 2 constitue, nous croyons, l'originalité de cette thèse du fait que «In the corpus of literature which constitutes refugee studies there is little reflection on the role of UNHCR in sustaining a particular vision of world order».⁷ Plusieurs chercheurs se sont évidemment intéressés à la structure et aux actions de l'Institution, cependant, jusqu'à présent, les fonctions idéologiques et de légitimation du HCR ont été très peu exploitées.

Le dernier chapitre, soit celui traitant des problèmes que rencontre les réfugiées dans trois camps kenyans, nous permettra d'observer, de façon encore plus pointue, les effets des décisions du HCR allant dans le sens du féminisme libéral. En fait, même si les camps étudiés sont érigés depuis 1991, il semble que les problèmes initiaux perdurent⁸ et ce, malgré les politiques et les mesures adoptées par le HCR dans ces camps. La concrétisation de la perspective du féminisme libéral s'observera, notamment, dans l'élaboration des programmes élaborés par le HCR tels que le Women Victims of Violence project (WVV), le Firewood Project et le Programme de Planification Orienté vers la population (POP). Le chapitre mettra de l'avant, de par la mise en place des programmes et des politiques, les conceptions libérales de ce qu'est une femme, une

⁷B.S Chimni, «The geopolitics of refugee studies: A view from the South», *Journal of refugee studies*, vol.11, no.4,1998, p. 365.

réfugiée. L'élaboration des politiques du HCR à leurs égards démontrera la prédominance de la conception des féministes libérales quant aux solutions à apporter.

Cette thèse constitue, entre autres, une critique de la prédominance de la lecture féministe libérale des problèmes rencontrés par les réfugiés. Afin d'apporter des éléments de solutions de façon plus concrète, nous croyons qu'il nécessite véritablement un effort de déconstruction des concepts et des notions connues et acceptées comme tel. Ainsi, une lecture critique de la situation nous permet de mettre le doigt sur ce qui ne va pas et de procéder à l'exercice essentiel de «balayage» afin d'y voir plus clair et d'éviter des tentatives de résolutions qui maintiennent l'ordre des choses et empêchent que s'établissent des solutions adéquates.

⁸Les agressions physiques et sexuelles, la distribution des cartes de denrées alimentaires, etc.

CHAPITRE 1 : Comment la théorisation libérale des concepts clés reliés aux réfugiées détermine les actions du HCR et lui confère une vision erronée de leurs réalités.

Le présent chapitre théorique mettra d'abord en relief la façon dont nous dépeignons les réfugiés. Il sera donc question de notre compréhension générale de ce qu'est un réfugié, ce qui nous amènera à observer, plus précisément, notre conception de la réfugiée, sa construction dans l'imaginaire occidental ainsi que son insertion dans le cadre légal de la Convention sur les réfugiés. Nous verrons, par la suite, de quelle façon la perspective féministe libérale conçoit la réfugiée et pourquoi cet angle ne semble pas être en mesure de saisir la complexité des expériences vécues par ces dernières. Parallèlement, nous démontrerons que l'utilisation d'une perspective critique nous permettrait davantage d'appréhender les réfugiées et les problèmes auxquels elles sont confrontées. Le concept de «genres» qu'utilisent les féministes critiques met d'ailleurs la lumière sur plusieurs aspects qui demeurent, sous l'égide de l'angle libéral, dans l'ombre. L'utilisation «critique» du concept de «genre» reconnaît, *de facto*, l'existence des construits sociaux et des différences dans le temps et l'espace. C'est pourquoi une lecture critique des actions et des politiques que l'on pose à l'égard des réfugiés nous apparaît essentielle à la compréhension du phénomène. L'approche sensible au «genre», qu'utilisent les féministes critiques, peut nous aider à comprendre de quelle façon nous concevons la réfugiée à travers les lunettes d'une organisation internationale. En fait, cette approche des féministes critiques nous permettrait, à notre avis, de comprendre, dans notre cas bien précis, les objectifs et les actions du HCR à l'égard de la réfugiée. L'utilisation du

concept de «genre» ainsi qu'une analyse «coxienne» des organisations internationales pourrait nous permettre de saisir plus adéquatement le leit motiv qui guide ces dernières.

Ainsi, nous développerons sur la vision coxienne des organisations internationales afin de démontrer en quoi le HCR reproduit le discours hégémonique libéral (et des féministes libérales) du moment. En effet, nous exposerons de façon plus précise et encadrée notre cadre théorique afin de mettre en lumière, notamment, l'importance de la conduite des relations internationales par les Nations Unies, et plus précisément, dans notre cas, par le Haut Commissariat pour les Réfugiés.

1.1 Le concept de réfugié; une construction occidentale...

Depuis de nombreuses années, les chercheurs s'intéressent à la question des réfugiés si bien qu'il est difficile de mettre une date sur le début des recherches comme nous le faisons pour le HCR. Nous pouvons remarquer clairement que le développement des études sur les réfugiés est intimement relié aux développements des politiques prises à l'égard des réfugiés. En fait, comme le souligne Malkii "The dependance of refugee studies on policy definitions and concerns might be seen to be one of its principal weaknesses (Malkii, 1995)".⁹ En ce sens, il semble que la recherche s'intéresse énormément et plutôt fréquemment aux préoccupations politiques. En effet, comme le souligne B.S Chimni, «The 1980s and 1990s are a period of rapid growth for refugee

⁹Malkii dans Richard Black, «Fifty years of refugee studies : From theory to policy», University of Sussex, *IMR*, vol. 35, number 1, spring 2001, p. 58.

studies; the 1980s coinciding with the 'increased' arrival in the West of refugees from the Third World and the 1990s with the end of the Cold War".¹⁰ Ainsi, «...an image of a 'normal' refugee was constructed-white, male and anti-communist-which clashed sharply with individuals fleeing the Third World».¹¹ Cette constatation démontre d'emblée, que l'effet de l'étroite coopération théorie-pratique paraît freiner l'évolution d'un concept devenu moins approprié. En effet, parce que les recherches se font dans un espace-temps précis, il devient apparent que la conceptualisation du terme «réfugié» s'avère peu développée. Ainsi,

...the dominance of policy concerns in refugee research will lead to work that is not only undertheorized and oriented towards particular bureaucratic interest, but also fundamentally unsuited even to the task of influencing the policy world in which it is mainly situated.¹²

C'est sans doute pour cette raison qu'on observe aujourd'hui que même si l'on travaille avec le concept de «réfugié» depuis plusieurs années, il n'en reste pas moins que la définition classique devient de plus en plus obsolète, contestée et limitée. B.S Chimni explique d'ailleurs cet état des choses par le fait que le «régime des réfugiés» fut constitué dans un cadre où prédominait l'approche positiviste.

¹⁰B.S Chimni, "The geopolitics of refugee studies: A view from the South", *Journal of refugee studies*, vol.11, No. 4, Oxford University press, 1998, p.351.

¹¹*Ibid.* p.351.

¹²Richard Black, «Fifty years of refugee studies : From theory to policy», University of Sussex, *IMR*, vol. 35, number 1, spring 2001, p. 67.

En fait, l'auteur exprime que, dans le cadre de son article intitulé *The geopolitics of refugee studies :A view from the South*

The positivist tradition in international refugee law has exercised enormous influence. Three reasons account for this. First, it remains a dominant tradition of international law scholarship, particularly in Europe. Second, a principal agent of dissemination of international refugee law is UNHCR. The positivist tradition which separates law from politics was ideally suited to its non-political mandate (Zolberg *et al.* 1989:272). It was not surprising, therefore, that Goodwin-Gill's book was recommended the world over by UNHCR officials. The third, and principal, reason was that the positivist approach was best suited for Cold War politics. It systematically eschewed the language of politics and confronted the Soviet critique of refugee law and UNHCR with the neutral language of humanitarianism.¹³

En fait, la définition classique de ce qu'est un réfugié est issue de la tradition positiviste voulant, entre autres, identifier des modèles et des lois nous permettant d'interpréter le monde selon un cadre fixe pré-établi. Ainsi, l'approche positiviste inscrit le réfugié dans des catégories nous permettant difficilement de transformer (ou modifier) le statut de réfugié puisqu'elle privilégie une acceptation du monde tel qu'il est perçu.¹⁴ En fait,

The definition implicitly promulgates a hierarchy of rights, giving greater emphasis to political and civil rights of protection than to *persecution* over economic, cultural, and social rights, and to scales of violence broader than individual persecution. The strategic dimension of the definition comes from successful efforts of Western states to give priority in

¹³B.S Chimni, "The geopolitics of refugee studies: A view from the South", *Journal of refugee studies*, vol.11, no. 4, Oxford University press, 1998, p.352.

¹⁴Mark Neufeld, *The restructuring of international relations theory*, New York, Cambridge University Press, 1995,174 p.

protection matters to persons whose flight was motivated by pro-Western political values.¹⁵

De cette façon, l'ensemble des États et des institutions internationales s'attendent à ce qu'un réfugié réponde principalement à la définition suivante

Toute personne qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays.¹⁶

Cette définition, bien qu'exhaustive, cause maintenant plusieurs problèmes à certaines populations exclues du cadre «légal» dans lequel doit s'inscrire un réfugié. Parmi ces populations, on retrouve celles qui, malgré une guerre apparente, ne sont pas directement menacées, celles étant dépossédées de leurs terres et de leurs demeures, les «réfugiés» économiques (par exemple; ceux qui subissent un embargo et/ou une domination étrangère¹⁷), les personnes déplacées ainsi que les victimes de catastrophes naturelles quelques fois isolées (telles que les sécheresses et les inondations qui n'entrent

¹⁵James C.Hathaway, *The law of refugee status* (Markham/Vancouver :Butterworths,1991). Tiré de l'article de Jennifer Hyndman, "Change and challenge at UNHCR: A retrospective of the past fifty years", *Refugee*, vol.19, no.6, August 2001, p.46.

¹⁶Luc Cambrézy, «Réfugiés et exilés : crise des sociétés, crise des territoires», *Réfugiés, exodes et politique*, éd. des archives contemporaines, 2001, p.48. ¹⁶The assembly of heads of state and government at its sixth ordinary session (Addis Ababa, 10 September 1969), "OAU Convention governing the specific aspects of refugee problems in Africa", *International Journal of Refugee Law special Issue*, Oxford University Press, 1995, p.322.

¹⁷The assembly of heads of state and government at its sixth ordinary session (Addis Ababa, 10 September 1969), "OAU Convention governing the specific aspects of refugee problems in Africa", *International Journal of Refugee Law special Issue*, Oxford University Press, 1995, p.322.

malheureusement pas dans la catégorie des «droits de l'Homme»). Comme le précise Adam Roberts,

Having at one and the same time both a narrow legal definition and a broad political understanding of the term `refugee` does undeniably cause confusion. Not all people colloquially called `refugees` may be entitled to the formal legal rights of refugees under the conventions.¹⁸

En ce sens, le *Report of the International Conference on the Protection Mandate of UNHCR* de septembre 1998 souligne que

In some countries of (first) asylum, UNHCR has been applying a stricter interpretation of the refugee definition than in others. Whether due to political pressure of host country or more general political pressure to pursue, for example, solutions in the form of 'safe haven' or an 'internal flight alternative' inside the country of origin, refugees should not suffer from such restricted interpretation.¹⁹

Actuellement, ce problème éminent pose deux questions essentielles, à savoir comment refuser l'assistance à ces populations et comment accorder une aide sans donner à ces «migrants» le statut de réfugiés? Il nous est possible de nous interroger sur la rigidité (ou l'étroitesse) du cadre établi. En effet, parce que la Déclaration des Droits de l'Homme définit également les droits des réfugiés, ces derniers semblent contraints à la vision occidentale qui omet de prendre en considération les réalités de plusieurs réfugiés résidents, notamment, hors de l'Europe. Ces «nouvelles» catégories de réfugiés sont, trop

¹⁸Adam Roberts, "More refugees, less Asylum: A regime in transition", *Journal of refugee studies*, vol.11, no.4, Oxford University Press, 1998, p. 382.

¹⁹Working Group on International Refugee Policy, «Report of the International Conference on the Protection Mandate of UNHCR», Peace Palace, The Hague, The Netherlands, 18 September 1998, p. 210 (in *Journal of Refugee Studies*, vol.12, No.2, 1999).

souvent, «perceived as a matter for international charity organizations,...».²⁰ Ainsi, les «nouveaux» mouvements de réfugiés provenant du sud sont perçus, plus souvent qu'autrement, comme une menace à la sécurité étatique et comme des masses de personnes ayant besoin d'être ordonnées et contrôlées. L'importance de la souveraineté étatique et de l'appartenance à un état confère, notamment, aux organisations internationales le mandat «d'ordonner» les réfugiés. L'établissement de camps est d'ailleurs fort révélateur de ce désir «d'encadrement» des personnes déplacées.²¹ Comme le souligne Malkki, «Through these processes, the modern, postwar refugee emerged as a knowable, nameable figure and as an object of social-scientific knowledge²²» s'inscrivant d'ailleurs dans le courant positiviste dans lequel s'est établi le régime de réfugiés.

Également, et comme Luc Cambrézy le souligne, «le statut de réfugié paraît à ce point marqué par l'idéologie occidentale qu'il place l'individu et sa famille avant toute autre forme d'organisation sociale».²³ Même si certains efforts furent effectués pour mettre en perspective, par exemple, l'existence d'une «collectivité» pouvant demander le statut de réfugié, il n'en reste pas moins que la perception que l'on a du réfugié demeure très atomisée et libérale. L'individu, «le réfugié», demeure toujours aujourd'hui au premier plan tant au niveau linguistique que pratique. Il suffit de lire tout texte traitant des droits «du réfugié» pour comprendre que l'on s'adresse à un seul individu qui, plus est, n'a pas de sexe.²⁴ Ainsi, la définition classique et libérale du réfugié tend à uniformiser notre

²⁰Liisa H. Malkki, «Refugees and exile : From «refugee studies» to the national order of things», *Annual Review Anthropology*, 1995, 24:495-523, p.504.

²¹*Ibid.* p.504

²²*Ibid.* p.498.

²³Luc Cambrézy, « Réfugiés et exilés : crise des sociétés, crise des territoires », *Réfugiés, exodes et politique*, éd. des archives contemporaines, 2001, p.52.

²⁴Je fais référence au «gender neutral» qui prédomine dans l'ensemble des textes traitant des réfugiés.

compréhension de ce dernier nous étant présenté comme n'ayant pas de sexe, pas de genre, etc. Parallèlement, l'importante influence de l'approche des féministes libérales dans le domaine des mouvements de réfugiés met l'emphase sur la femme, la réfugiée ainsi que sur les solutions «occidentales» à apporter aux problèmes de cette dernière. Autrement dit, même si la forme change (la réfugiée plutôt que le réfugié), le fond demeure le même. En ce sens, l'approche libérale qui a une conception statique et restreinte du réfugié ajoute en plus, par l'approche des féministes libérales, une conception réductrice de ce qu'est une femme.

En fait, ce qu'il faut savoir, c'est que les problèmes de la réfugiée résident principalement dans la nature féminine de celle-ci. En ce sens, c'est plutôt dans les conséquences que s'inscrit la différence entre l'approche libérale et l'approche des féministes. Les mesures féministes libérales qui sont mises de l'avant affectent particulièrement et drastiquement la réfugiée puisqu'elles sont majoritaires dans le cadre des camps de réfugiés. Comme nous l'avons précédemment mentionné, c'est précisément parce qu'elle est femme que la réfugiée connaît de nombreux problèmes dans les camps. Concrètement, la réfugiée est victime de nombreux actes de violence. Parmi ceux-ci, on dénote les nombreuses agressions sexuelles subies dans les camps et aux alentours de ceux-ci. L'éloignement des commodités auxquelles doivent avoir impérativement accès les réfugiées (longues heures de marche dans des boisés), la perte des conjoints ainsi que le statut même de réfugié (qui lui confère une certaine vulnérabilité) ont contribué à l'augmentation des problématiques vécues par les réfugiées. La violence physique constitue également une réalité quotidienne pour les femmes victimes des groupes de bandits à la recherche de

biens et de denrées alimentaires qui sont sous la responsabilité, plus souvent qu'autrement, de la réfugiée.

De plus, les femmes, parce qu'elles expérimentent différemment le statut de réfugié, connaissent une panoplie de difficultés reléguées à la sphère privée. En fait, l'angle des féministes libérales, de par l'exercice de la dichotomie publique/privée, contribue au maintien des problèmes quotidiens de la réfugiée. Celle-ci est régulièrement aux prises avec les séquelles des viols et des agressions (coupures, infections, MTS, grossesses, post-natalité difficile, etc.) qui sont, malheureusement, difficilement appréhendées par le HCR. Ce sont là les nombreux problèmes auxquels sont, aujourd'hui, confrontées les réfugiées et que nous développerons plus précisément dans cette thèse. Une étude plus pointue de l'approche des féministes libérales nous permettra d'une part de constater l'importance de son influence dans les politiques du HCR à l'égard de la réfugiée et d'autre part, d'en comprendre les conséquences sur la vie quotidienne des femmes dans les camps.

1.2 L'approche des féministes libérales

Ce n'est que depuis le début des années '90 que certains chercheurs se sont spécialisés afin de mettre en relief les multiples visages que revêtent les réfugiés et ont ainsi mis la lumière sur plusieurs réalités touchant, notamment, la réfugiée. Le féminisme libéral, principalement, est une première tentative d'incorporation des réfugiées dans les études académiques et les discours des organisations internationales. Cette émergence «de la

réfugiée» dans la recherche emprunta toutefois sensiblement la même trajectoire que les études plutôt générales qui ont précédé la vague de spécialisation. En effet, plusieurs études ont demeuré et demeurent toujours sur les étagères (ou elles sont «récupérées») lorsqu'elles ne servent pas ou très peu les intérêts d'une organisation quelconque. Les études sur les «genres» en sont d'ailleurs un exemple criant, par exemple, de la récupération d'un concept de la part, dans notre cas, de l'ONU. Ainsi, en comprenant que le processus migratoire menant au statut de réfugié affecte différemment les hommes et les femmes,

...such approaches have become fully accepted by UNHCR-at least in principle- such that the organization now has a people-oriented planning process, a full set of policies to engage with client groups and promote training in gender-awareness and participation, and a clear contractual expectation that all its implementing partners will also comply with such principles.²⁵

Il est donc correct et juste de prétendre que le concept, ici “gender”, doit cadrer avec une certaine vision afin d'être mis en lumière. Ainsi, la compréhension des «problèmes sociaux de sexe» vécus par la réfugiée qu'a généralement les Nations Unies semble dramatiquement biaisée par la vision occidentale des femmes réfugiées.²⁶ De façon générale elles sont perçues comme étant dépendantes de l'aide humanitaire et des organisations internationales, ayant besoin de nous (occidentaux) et de notre vision libérale du monde afin de se réaliser. Ici, il semble que les lacunes des conceptions

²⁵Richard Black, «Fifty years of refugee studies : From theory to policy», University of Sussex, *IMR*, vol. 35, number 1, spring 2001, p. 69.

²⁶Maryanna Schmuki, «Human Rights: Setting the stage for protecting refugee women», *Refuge*, vol. 17, no.1, February 1998, p.31.

libérales du réfugié soient masquées par l'utilisation du féminisme libéral. Cette tentative apparaît problématique en ce sens que les principes libéraux s'appliquant aux individus deviennent, sous l'égide des féministes libérales, dirigés vers la gente féminine. La forme ayant changé, le fond demeure le même. Par exemple,

One critique of women's human rights is that it is seen as a transformation of men's rights law which is thoroughly gendered to the advantage of men... human rights law reinforces the distinction between public and private worlds which allows the silencing of women.²⁷

Sur le plan plus «technique», nous verrons à quel point le personnel du HCR tente de résoudre les problèmes des réfugiés en les prenant un à un (ou en sous-groupe) sans considération du contexte socioculturel qui les entoure (Chapitre 3).

Ainsi, dans le contexte africain, le concept classique de ce que devrait être un réfugié semble désuet. Ce n'est certainement pas parce qu'un «migrant» ne cadre aucunement dans la conception libérale du réfugié qu'il n'a pas besoin d'être assisté par une organisation internationale quelconque. Les termes utilisés ainsi que les raisons évoquées pour intervenir ou non démontrent une incompréhension profonde de la réalité de plusieurs «migrants». D'ailleurs, comme le souligne lui-même le HCR,

...dans les régions qui ont une longue histoire de déplacement de population et dans celles qui sont peuplées de nomades et de bergers, des concepts tels que «pays d'origine», «pays d'asile», «réfugiés», et «rapatrié», n'ont guère de sens pour les personnes concernées.²⁸

²⁷Ibid. p. 32.

²⁸HCR, *Les réfugiés dans le monde 1997-98 : Les personnes déplacées l'urgence humanitaire*, La Découverte, Paris, novembre 1997, p. 150.

En ce sens, la conceptualisation actuelle ne semble plus répondre à la réalité des personnes demanderesse du statut de réfugié. Dès lors, nous ne sommes pas surpris de voir comment il est ardu, pour le HCR (et l'ONU en générale), d'appréhender «les réfugiés» et davantage la réfugiée. En effet, comme nous l'avons précédemment mentionné, cette dernière n'est pas plus problématisée par son statut de femme que par celui de réfugié. Ainsi, insérer la femme réfugiée dans le cadre libéral pré-établi des conventions sur les réfugiés semble accentuer davantage notre incompréhension de cette dernière. Certains intellectuels vont même jusqu'à dire que «The female domain of production and reproduction is considered uninteresting to many migration researchers, they are therefore left unconceptualized and uninvestigated».²⁹ Lorsqu'on s'y intéresse, nous constatons que le sujet est dominé et compris principalement par la conception libérale de ce qu'est d'abord une femme et ensuite, une réfugiée. Les féministes libérales, qui ont investi les problématiques vécues par les réfugiées, ont «produit» une réfugiée vulnérable et assujettie auquel il fallait répondre par l'application de concepts libéraux (égalité, individualité, représentativité, etc.). En s'attardant à la «femme» autonome, capable et détachée de tout, les activistes féministes croyaient pouvoir mettre la lumière sur la situation des réfugiées et ainsi, résoudre les problèmes les concernant. Jusqu'à tout récemment, les féministes libérales ont préféré étudier la «femme» plutôt que le «genre». En fait, comme le souligne l'article de Marysia Zalewski, plusieurs féministes affirment que le choix ontologique du «genre» risque d'éclipser dangereusement la femme et ainsi poser des difficultés à l'observation des injustices et des nombreuses inégalités dont elle est victime. En fait, l'argument principal de ces féministes serait

«...that it could all too easily focus on men and masculinity and create the belief that all are equally oppressed and disadvantaged by gender;...”³⁰. Dans la même veine, ces féministes soulignaient que le choix du «genre» sur la femme risquerait de rendre invisible les pratiques de domination qu’exerce l’homme. Toutefois, et les documents étudiés le démontrent, les interventions du HCR guidés par le féminisme libéral ne parviennent pas à résoudre les difficultés rencontrées par les réfugiées. Ainsi, l’Organisation tenta d’étudier le concept de «genre» prenant en compte les relations de pouvoir entretenues par les sexes afin d’appréhender les réfugiées. La récupération, par les féministes libérales, d’un concept critique tel que le «genre», n’apporta guère de meilleurs résultats puisque ce dernier est compris dans notre imaginaire comme étant les rapports d’égalité entre les hommes et les femmes, et donc, un besoin pour les réfugiées de faire ce que font les hommes afin de «s’affranchir». Parce que les féministes libérales entretiennent une conception restreinte du «genre» elles sont incapables de prendre en compte la notion de «genre» qu’utilisent les féministes critiques et qui incorpore les données culturelles, ethniques, coutumières et religieuses étant essentielles à la compréhension de la situation de la réfugiée africaine.

Le cadre libéral actuel qui domine notre conception de ce qu’est un réfugié ne nous permet aucunement de l’appréhender, tout comme le féminisme libéral semble jeter une ombre sur notre compréhension de la femme, notamment, africaine. La prédominance apparente du féminisme libéral dans le discours et la production de politiques concernant

²⁹Guida Man, “Refugee and immigrant women: An international perspective”, *Refuge*, vol.16, no.4, October 1997, p.1

³⁰Marysia Zalewski, «The Women/ ‘Women’ question in international relations, *Millenium : Journal of international studies*, vol. 23, 1994, p.409.

la réfugiée amène un questionnement quant à l'efficacité de l'approche. Parallèlement, certaines critiques apportées à l'égard du féminisme libéral proposent un angle différent qui semble permettre davantage d'appréhender la réfugiée ainsi que les problématiques l'entourant.

Ainsi, il nous apparaît essentiel de souligner le fait que l'approche des féministes libérales fut une première tentative d'incorporation de la réfugiée dans les études migratoires. Au courant des années '80, les activistes féministes libérales prennent conscience de l'existence de plus en plus imposante des réfugiées et des nouvelles crises menant à ce statut. La situation précaire ainsi que la vulnérabilité perçue par les activistes féministes les poussent à réclamer que l'on s'occupe davantage de la réfugiée. En fait, en s'intéressant aux réfugiées, les féministes semblent vouloir résoudre les problèmes que vivent ces dernières en proposant les mêmes remèdes qu'elles ont appliqués dans les pays occidentaux. Leurs perceptions de la réfugiée vulnérable, fragile, pauvre et sans éducation demandait, selon elles, une réponse «libérale» aux problèmes rencontrés.

L'approche utilisée par les féministes libérales soulève certains éléments essentiels à la compréhension de leur démarche. En premier lieu, la méthodologie des féministes libérales a mis en lumière la sous-représentation de la femme dans les hautes sphères, notamment du politique et de l'économique. En ce sens, elles soutiennent l'importance d'amener la femme dans ces sphères. Contrairement aux féministes radicales qui mettent l'emphase sur les différences entre les hommes et les femmes, les féministes libérales, pour leur part, effectuent un glissement vers l'égalité qui doit prévaloir entre les deux sexes. Comme le souligne Diana Coole, le féminisme libéral «...adopting its foundational

ideas of equality, rational individualism, universal rights... ».³¹ Cette recherche «d'égalité» amène nécessairement une démarche politique, une action quelconque menant à un changement, du moins, quantitatif d'une situation étant perçue comme injuste. Les actions prises par les activistes féministes s'articulent autour des notions telles que les droits humains et la représentativité dans un cadre national et/ou international.

Ces démarches (ou actions) politiques prennent forme suite à ce que Merle Thornton appelle «Dogmatic argument for sex equality » et qui s'exprime comme suit;

- | | |
|--|--------------------|
| (1) Women and men have equal natures | Axiom |
| (2) So if women are given equal treatment with men | Program |
| (3) The outcome will be equal performance | Goal ³² |

C'est de cette façon que,

The equality-inequality opposition has been used extensively by (especially liberal and socialist) feminists to demand women's equal political rights and access to resources within the liberal capitalist state.³³

Plus concrètement, nous pouvons prendre l'exemple de groupes de femmes luttant pour une plus grande représentation féminine (par l'augmentation du nombre de travailleuses et participantes aux postes décisionnels dans le cadre de camps de réfugiés). Il est à noter

³¹Diana Coole, "Contemporary feminism: Towards postmodernism?" p 185 (in *Women in political theory: From ancient misogyny to contemporary feminism*, second edition, Harrvester Wheatsheaf, London, 1993).

³²Merle Thornton, *Sex equality is not enough for feminism*, p.78 (in *Feminist challenges: Social and political theory*, edited by Carole Peteman and Elizabeth Gross, Northeastern University Press, Boston, 1987, 215 p).

³³Diana Coole, "Contemporary feminism: Towards postmodernism?", p. 199 (in *Women in political theory: From ancient misogyny to contemporary feminism*, second edition, Harrvester Wheatsheaf, London, 1993)

que cet exemple se retrouve également dans un grand nombre de pays occidentaux et que cette recherche d'égalité semble s'établir au premier rang des buts politiques des féministes libérales tant au niveau national qu'international. Toutefois, cette «quête» d'égalité, comme le souligne Moira Gatens, neutralise les différences entre les sexes³⁴ et, par le fait même, écarte les différentes caractéristiques et réalités propres à chaque femme. Ainsi,

«...by placing an emphasis on the individual, on her own needs, wants, goals and abilities, the liberal can, with some justifications, claim to be combating a pernicious use of abstraction, a neutralisation of differences which has done a lot of social harm”.³⁵

Le simple fait d'assurer l'égalité entre les «genres», par exemple, en ne faisant qu'augmenter le nombre de femmes participant à de hauts postes décisionnels ne semble donc pas être en mesure de mettre l'emphase sur les relations de pouvoir qu'entretiennent les genres entre eux. Cet aspect incontournable des féministes libérales est fortement contesté, non pas parce qu'il n'existe guère une inégalité entre les sexes, mais plutôt parce que le questionnement ne permet pas de pousser le raisonnement, entre autres, jusqu'à la compréhension de «l'invisibilité» de la femme dans certaines sphères publiques. De plus, le constat des féministes libérales, bien qu'il fut essentiel, appréhende difficilement les structures permettant que subsistent, toujours, des rapports de pouvoir entre les sexes. Il semble que l'angle libéral utilisé par ces féministes renferme, en son sein, des limites conceptuelles et idéologiques beaucoup trop grandes pour saisir la complexité des rapports entre les «genres». En effet, parce que ce féminisme tend vers

³⁴Citation de Moira Gatens dans le chapitre de Janna Thompson, *Women and political rationality*, p.101 (in *Feminist challenges: Social and political theory*, edited by Carole Peteman and Elizabeth Gross, Northeastern University Press, Boston, 1987, 215 p.).

une universalisation de la femme capable et autonome, il ne peut appréhender adéquatement la réfugiée, ses caractéristiques ainsi que les structures qui l'encadrent et qui reflètent sa réalité. En fait, comme nous l'avons mentionné précédemment, le danger est de considérer les genres comme étant neutres, alors qu'en réalité, il demeure des différences fondamentales découlant des relations entre les sexes. Les auteurs J.Hirschmann et Christine Di Stefano mettent d'ailleurs cet aspect en lumière lorsqu'elles soulignent que

Women's claim for equal opportunity and equal rights to compete in the marketplace without challenging how the ``marketplace`` is structured, for instance, left women with a double day, chasing after a definition of success that is not only antifeminist but antiwoman.³⁶

En mettant de l'avant l'idée que l'égalité entre les sexes se réalise en accédant aux mêmes droits et «privilèges», nous suggérons à tort qu'il n'existerait plus «d'inégalités» entre les sexes et «qu'être égal» signifie être et faire comme les hommes³⁷. Le discours sur «l'égalité» entre les hommes et les femmes défendu par les féministes libérales (et repris par l'ensemble des institutions des Nations Unies) amène une certaine confusion et brouille, à notre avis, les pistes pouvant mener à des solutions alternatives. En fait, la façon dont nous comprenons le concept d'égalité semble généralement faire fi des différences ou, au contraire, mettre une emphase disproportionnée sur celles-ci³⁸.

³⁵*Ibid.* p.102.

³⁶Nancy J.Hirschmann et Christine Di Stefano, «Revisioning the political : Feminist reconstruction of traditional concepts in western political theory», Westview Press, Oxford, page 63.

³⁷Li Xiao-Jiang, *Xingbie ou le genre* dans Nadia Tazy, *Les mots du monde; masculin-féminin*, La Découverte, Paris, 2004, p.89.

³⁸UNESCO, «Toward a women's agenda for a culture of peace», cultures of peace series, France, 1999, p. 107-108.

Ainsi, il est impératif de comprendre que pour de plus en plus de femmes et universitaires féministes,

«equality generally means ``the same as white men``, ignoring that women experience a multiplicity of difference from men and each other. Taking (white) men as the standard for equality catches women in a double bind : either women are treated exactly the same as men, thus denying their specific needs (as in *Cal Fed v. Guerra*), or else they are treated as completely different from men and in need of special protection (*EEOC v. Sears*)». ³⁹

En ce qui concerne spécifiquement l'Organisation étudiée, le discours prônant l'égalité entre les genres instaure une neutralité des sexes qui empêche la perspective féministe libérale, de par l'utilisation du concept, de saisir l'ampleur des rapports de pouvoir qui caractérisent les différentes sociétés. Ce faisant, en adoptant ce discours, le HCR rencontre d'énormes difficultés dans ses interventions tant au niveau «technique» ⁴⁰ qu'au niveau «humanitaire».

En effet, lorsque le concept d'égalité est appliqué afin de résoudre les problèmes de la réfugiée, nous constatons qu'il ne fait que masquer une réalité. En fait, l'objectif d'égalité du HCR l'empêche d'observer les rapports de pouvoir qui s'exercent entre les sexes en soutenant l'idée que la réfugiée «vulnérable» n'ira mieux qu'en faisant comme les hommes. Il s'ensuit, conséquemment, une série de mesures qu'on applique afin qu'augmente le nombre des réfugiées dans les programmes et les comités instaurés dans les camps. C'est donc dire que l'implication «publique» de la réfugiée lui permettrait, notamment, de s'affranchir et de résoudre les inégalités entre les hommes et les femmes.

⁴⁰Nancy J.Hirschmann et Christine Di Stefano, *Revisioning the political : Feminist reconstruction of traditional concepts in western political theory*, Westview Press, Oxford, p. 63.

En privilégiant de la sorte la sphère publique, les tenants du féminisme libéral rejette du revers de la main l'ensemble de la sphère privée pourtant essentielle dans l'étude des rapports sociaux de sexes entretenus par les réfugiés.

En ce sens, les féministes devraient porter une attention particulière aux pièges du discours libéral ayant tendance à uniformiser les êtres et à accentuer certaines dichotomies. De ces dernières, il semble que la littérature des féministes, notamment, libérales prête une attention particulière à la séparation du public et du privé en accordant une plus value au domaine public. En fait, il semble qu'une femme devienne citoyenne, à part entière, que si elle œuvre dans la sphère publique. Notre intérêt pour les réfugiées dans les camps nous a d'ailleurs amené à constater l'importance des mesures prises afin de valoriser la sphère publique.⁴¹

D'ailleurs,

Many feminists, for example, have observed that the entire notion of rights, and the emphasis usually given to political and civil rights in existing human rights discourse, reflects the experiences and ideals of men. By focusing on civil and political rights, much of the violence perpetrated against women is relegated, along with so much of women's activity, to the so-called 'private' sphere.⁴²

Parallèlement, nous constatons que le fait de tracer une ligne entre le privé et le public nous conduit malheureusement à une mauvaise conception de la réalité sociale. En effet,

⁴⁰ Ici le terme «technique» désigne tout ce qui touche à l'élaboration des projets et des plans d'action.

⁴¹ Les chapitres suivants feront, d'ailleurs, état de cet aspect particulièrement encouragé par le HCR.

⁴² Nicole LaViolette and Sandra Whitworth, "No safe haven: Sexuality as a Universal Human Right and Gay and Lesbian Activism in International Politics", *Millennium: Journal of International Studies*, 1994, vol.23, no.3, p.580.

par exemple, la violence domestique n'est pas moins une expression des relations entre les «genres» qui existent à l'échelle publique et qui structurent les rapports sociaux de sexes dans une société.⁴³ Le constat de «l'absence» de la femme dans certaines sphères publiques devraient, non pas produire une action spontanée⁴⁴ mais bien une réflexion plus profonde quant aux structures permettant que s'orchestrent les rapports de pouvoir entre les «genres». Malencontreusement, l'angle libéral et les féministes libérales jettent une ombre sur l'ensemble de la sphère privée qu'ils considèrent comme étant «apolitique» et donc, peu significative à leur compréhension de la réfugiée. En ce sens, dans le contexte africain, la distinction entre le privé et le public émane

From the largely communitarian and extend family complex of relation. This is a phenomenon very distinct from the spatially atomized individual existence that is more typical of western societies.⁴⁵

L'approche des féministes libérales parvient, alors, difficilement à cerner ces différentes distinctions pourtant essentielles à notre étude. En effet, s'intéresser au domaine privé mettrait la lumière sur tout un pan de la vie de la réfugiée et nous informerait, de façon plus adéquate, sur ce qui permet à une échelle plus grande, l'exercice des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes. La conception restreinte du «genre», la recherche d'égalité qui se traduit en l'application des normes libérales (et masculines) ainsi que l'étude négligeable de la sphère privée, que l'on constate dans la perspective des féministes libérales, nous amène à observer plus spécifiquement les bases des

⁴³J. Oloka-Onyango et Sylvia Tamale, «`The personal is political`, or why women's rights are indeed human rights : An African perspective on international feminism*», *Human rights quarterly*, 17, 1995, p. 693.

⁴⁴La plupart des activistes en matière de droits des femmes sont influencés par la perspective libérale.

tenantes d'un féminisme critique qui serait, à notre avis, davantage en mesure d'appréhender la réfugiée et les problématiques l'entourant.

1.3 Glissement vers un féminisme critique...

L'une des raisons nous ayant poussé à étudier le féminisme critique dans le cadre de cette thèse provient, avant tout d'un constat. Ce dernier est d'ailleurs bien cerné par Catherine Stimpson lorsqu'elle exprime que «Every woman is more than a woman. She belongs as well, to a class, a race, a nation, a family, a tribe, a time, a place,...»⁴⁶. L'approche des féministes critiques semble ainsi plus encline à observer les multiples dimensions que revêt la réfugiée. En ce sens, la compréhension critique du concept de «genres» serait davantage pertinente afin de problématiser la réfugiée et d'expliquer les échecs des programmes du HCR mis en place pour les femmes réfugiées dans les camps. Bien que les féministes libérales utilisent le concept de «genre», il semble que ce dernier tente de démontrer la neutralité entre les hommes et les femmes plutôt que de tenter de comprendre les «rapports sociaux de sexes» qui s'articulent dans un espace-temps précis.

De plus, l'approche des féministes libérales s'explique l'absence des femmes, notamment, par une socialisation de ces dernières qui, par la suite, ne trouvent que difficilement une place dans un monde majoritairement masculin. Bien que l'idée de la

⁴⁵J. Oloka-Onyango et Sylvia Tamale, «`The personal is political`, or why women's rights are indeed human rights : An African perspective on international feminism*», *Human rights quarterly*, 17, 1995, p.702.

⁴⁶Catherine Stimpson in V.Spike Peterson and Jacqui True, '*New times*' and *new conversation*, p.15 (in *The 'man' question in international relations*), edited by Marysia Zalewski and Jane Parpart, Western Press, 1998, USA Colorado and United Kingdom Oxford, 219 p.)

«socialisation féminine», semble particulièrement pertinente dans l'étude des rapports sociaux de sexes, notamment, dans un contexte où la dynamique accentue ces formes de «socialisations», elle nous apparaît réductrice. En ce sens, comme le décrit Elizabeth Gross,

The project of women's equal inclusion meant that only women's sameness to men, only women humanity and not their womenliness could be discussed.⁴⁷

Dans le cadre où l'on étudie les réfugiées portant en elles des caractéristiques culturelles, sociales, politiques et religieuses souvent à mille lieux de la réalité des pays occidentaux, l'utilisation de l'approche des féministes libérales nous semble maladroite et peu appropriée. En fait, le biais libéral de ce courant féministe contribue à la méconnaissance, d'une part, de la réfugiée et d'autre part, à l'incompréhension des problématiques entourant ces dernières. L'un des principaux problèmes qui découle de l'approche des féministes libérales provient du fait qu'elle n'a pas conscience des construits sociaux qui la constitue et dirige ses actions. Notamment, comme le souligne notamment Claire Turenne-Sjolander,

The difficulty with this approach-which is increasingly being recognized by feminist critics of international human rights law-is that equality and individual rights are defined in the first instance according to the experiences of men.⁴⁸

⁴⁷Elizabeth Gross (in Diana Coole, *Women in political theory: From ancient misogyny to contemporary feminism*, second edition, Harrvester Wheatsheaf, London, 1993, p. 203).

⁴⁸Claire Turenne-Sjolander, "Globalization and gender: Reflections on human Rights and 'Neutrality' of the Marketplace, p.223 (in Errol P. Mendes and Anik Lalonde-Roussy, *Bridging the Global Divide on Human Rights: A Canada-China Dialogue*, Ashgate Publishing Limited, in press)

Le commentaire de Chantal Mouffe est d'ailleurs révélateur des limites du féminisme libéral. En fait, «to demand equality is to accept the patriarchal conception of citizenship that implies that women must become more like men».⁴⁹ Ainsi, de vouloir amener la femme dans les hautes sphères exprime, explicitement, qu'elle n'a aucun impact comme citoyenne et, implicitement, qu'elle gagne (aux plans politique, économique et social) à se rapprocher du modèle libéral masculin.

La lecture de différents auteurs féministes critiques révèlent des divergences d'opinions marquées quant au postulat voulant que seule une représentation égalitaire dans les hautes sphères puisse équilibrer le pouvoir. Plusieurs d'entre elles remarquent que le féminisme libéral «sought to make liberal rights of men applicable to women without querying what the men had built and bequeathed and would still manage for us».⁵⁰ On critique, notamment, le questionnement de départ⁵¹ des féministes libérales ainsi que le constat «d'impuissance» de la femme hors de la sphère publique. D'ailleurs, à titre d'exemple, dans son livre *The morning after*, Cynthia Enloe démontre clairement comment la femme russe, durant la Guerre Froide, favorisait ou non l'adhésion des jeunes hommes à l'armée soviétique.

⁴⁹Chantal Mouffe, "Feminism, Citizenship and radical democratic politics", *The return of the political*. New York and London: Verso, 1993, p.79.

⁵⁰Christine Sylvester. *The contributions of feminist theory to international relations*, p. 256 (in Steve Smith, Ken Booth, and Marysia Zalewski, *International theory: Positivism and Beyond*, 1996, Cambridge University Press, 362 p.).

⁵¹Les féministes libérales se questionnent sur la place qu'occupe la femme et l'endroit où elle se trouve, mais ne pousse pas leur raisonnement jusqu'au pourquoi de cette situation.

En effet,

When large groups of Soviet mothers did begin to withdraw that patriotic support which had implied sacrificing their sons without complaint or question, Enloe argues that the Soviet Army was in deep political trouble.⁵²

De cette pratique découle une exclusion de la femme beaucoup moins forte qu'aurait pu le laisser croire l'approche féministe libérale. Également, selon Sandra Whitworth, il importe de demander où se trouve la femme afin de cerner pourquoi elle apparaît de cette façon et comment cette vision du rôle de la femme s'inscrit profondément (dans un lieu, un temps et une culture donnée) à travers les différentes composantes d'une société (individus, famille, gouvernement, institutions internationales). De plus, malgré l'apport que peut apporter la cueillette de données empiriques démontrant la sous-représentation de la femme dans les hautes sphères, il nous apparaît évident que l'exercice nous permet que de façon très limitée de comprendre les rapports d'inégalité qui caractérisent les relations sociales entre les « genres ».⁵³ Comme l'explique Sandra Whitworth,

In part, gender means knowledge about sexual difference¹ and so we ask further: what ideas and practices about gender have been used to create, sustain and legitimize the underrepresentation or unfairness we have documented, and where do these ideas come from?⁵⁴

⁵² Citation du texte de Cynthia Enloe, « The morning after », tiré de l'article de Marysia Zalewski, « The Women/ 'Women' question in international relations », *Millenium : Journal of internationale studies*, 23, 1994, p.412.

⁵³ Sandra Whitworth, *Feminism and international relations; Toward a political economy of gender in interstate and non-government institutions*, Macmillan, 1994, pp. 12-14.

⁵⁴ Sandra Whitworth, « Gender, international relations and the case of ILO », *Review of international Studies*, Great Britain, 20, 1994, p.390.

L'approche des féministes critiques nous semble alors plus appropriée afin d'appréhender la réfugiée. Nous étudierons donc, dans les paragraphes qui suivent, le concept de «genre» amené par les féministes critiques et la façon dont il s'articule afin de mettre la lumière sur les relations entre les sexes.

1.4 Le concept de «genre» compris et utilisé par les féministes critiques...

Bien plus que de mettre à l'ordre du jour la question de la femme, les recherches des féministes critiques démontrent un réel intérêt, entre autre chose, pour le concept des «genres» dans l'étude des relations internationale. D'ailleurs, selon Sandra Whitworth, « By relying on work by socialist feminists and critical theorists more generally, it is suggested here that we can develop an account of international relations which is sensitive to gender and gender relations...⁵⁵ ». L'apparition du concept de genre provient principalement d'un questionnement ayant fait surface au courant des années '80 et qui se résume comme suit : Comment devient-on une femme? Dès lors, on passa des différences purement biologiques à des constructions sociales. Cette nouvelle catégorie d'analyse vient nécessairement mettre en lumière des points jusqu'ici inexplorés et/ou incompris. En effet, ce concept semble nous offrir l'opportunité d'observer comment les rapports homme/femme s'articulent et contribuent à la construction sociale des sexes. Ce dernier point étant essentiel, il est primordial «...de comprendre comment le genre se définit, se structure et s'expérimente dans une culture, mais aussi de prêter attention aux variations

⁵⁵Sandra Whitworth, *Feminism and international relations; Toward a political economy of gender in interstate and non-government institutions*, Macmillan, 1994, p.24.

des attributions du genre au sein des cultures elles-mêmes ». ⁵⁶Cette façon de comprendre le concept de genre nous permet de prendre un certain recul sur la conception occidentale que nous pouvons lui attribuer. En fait, « bien que reconnue comme une catégorie analytique majeure, il reste aujourd'hui marqué par une lecture hégémonique qui limite les questionnements et en fixe les termes ». ⁵⁷La conception occidentale de l'égalité est certes nécessaire à la compréhension du concept, mais ne peut être l'unique élément constitutif de la notion de « genre » qui est d'ailleurs beaucoup plus complexe et versatile. Ainsi, il nous est nécessaire d'analyser les relations qu'entretiennent les « genres » dans le but de faire ressortir les différentes caractéristiques révélatrices de la capacité d'action (ou d'inaction de la femme, et plus précisément de la réfugiée) dans un espace-temps donné.

L'utilisation du concept de « genre » par les tenants du féminisme critique contribue à souligner la complexité de la situation des femmes dans l'ensemble des domaines politique, social et économique sans la rendre invisible. En fait, comme le souligne Sandra Whitworth, « Gender refers not to women or men *per se*, but to the ideological and material relation between them, which historically has been an unequal relationship ». ⁵⁸ Cet aspect est réellement important dans l'étude de la situation complexe qui caractérise le quotidien de la réfugiée. Les « conditions matérielles » dans lesquelles évoluent les hommes et les femmes représentent, pour Sandra Whitworth, un amalgame complexe

⁵⁶Seemanthini Niranjana, *Le genre en général et en particulier* dans *Les mots du monde; masculin-féminin*, sous la direction de Nadia Tazi, éd. La Découverte, Paris, 2004, p.106.

⁵⁷ *Ibid.* p.101.

⁵⁸ Sandra Whitworth, "Gender in the Inter-Paradigm Debate", *Millenium : Journal of international studies*, 1989, vol.18, no 2, p.265.

nous permettant d'identifier, entre autres, les relations de pouvoir qui s'articulent entre les sexes de façon plus concrète (exemples; leurs rôles, leurs fonctions). En ce sens,

Material conditions, however, are more than simply the class or economic location of individuals. Their real, lived condition are made up of their sex, race, sexual orientation and class assignments, as well as the specific historical situations in which they find themselves.⁵⁹

Cette façon de comprendre le concept de «genres» nous permettrait de souligner adéquatement les inégalités qui émanent des relations qu'entretiennent les hommes et femmes dans les camps de réfugiés étudiés, mais aussi d'observer les difficultés (pour le HCR) d'intervenir auprès des populations. L'utilisation du concept de «genre» (tel que compris par les féministes critiques) offre la possibilité d'observer des réalités complexes et ce, sur plusieurs paliers. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'article de Christine Sylvester *The contributions of feminist theory to international relations* souligne l'importance de prendre les «genres» comme point de départ de l'analyse dans le but de comprendre, entre autres choses, comment nous construisons la masculinité et la féminité.⁶⁰ Ainsi, cette approche féministe nous permet de demander plus précisément comment notre conception de la femme réfugiée et de son statut⁶¹ affecte sa situation, notre perception ainsi que la façon dont nous participons à l'aide humanitaire dans le cadre des camps de réfugiés. La communauté scientifique adoptant cette approche féministe semble attacher une grande importance à la représentation authentique des

⁵⁹Sandra Whitworth, "Gender, international relations and the case of the ILO", *Review of international studies*, 1994, 20, p.390.

⁶⁰Christine Sylvester. *The contributions of feminist theory to international relations*, p.266 (in Steve Smith, Ken Booth, and Marysia Zalewski, *International theory: Positivism and Beyond*, 1996, Cambridge University Press, 362 p.).

⁶¹Par exemple; les réfugiées peuvent revêtir plus d'un statut allant de la travailleuse à l'étudiante, à la mère de famille, etc.

réfugiées ainsi qu'à l'écoute de la voix de ces dernières. Toutefois, comme nous nous intéressons particulièrement aux interventions du HCR, il nous apparaît essentiel de réitérer l'importance d'une approche sensible au «genre» permettant de nous aider à comprendre les objectifs et les actions d'une organisation internationale. À ce sujet, certaines auteurs féministes démontrent avec justesse que la façon dont on décrit la réalité a un effet réel sur la manière de percevoir cette réalité et sur les actions qui seront entreprises. Le biais libéral (plutôt que masculin⁶²) observé dans la conduite de la politique internationale par de nombreuses féministes nous apparaît une piste explicative, par exemple, des échecs de certaines interventions humanitaires dans les camps de réfugiés. Lorsque la conduite des relations internationales «exige» que la femme soit particulièrement appréhendée, ce biais libéral prend la forme du féminisme libéral. Il est également pertinent de se questionner au sujet des réelles préoccupations du HCR afin d'observer quelles sont les priorités à l'agenda de ce dernier.⁶³ À cet effet, Agnès Callamard n'hésite pas à affirmer que «Refugee and displaced women are at the bottom of the power pyramid of the New World Order».⁶⁴ Toutefois, cette réalité, à elle seule, ne nous permet pas de comprendre pour quelles raisons les actions entreprises résultent, la plupart du temps, en un échec. En observant les impacts du travail «terrain» du HCR ainsi qu'en étudiant les différents récits narratifs, nous pouvons mettre en relief la situation de la réfugiée puisque les conditions matérielles, émotionnelles et physiques de

⁶²Lorsqu'il m'arrive d'utiliser le concept de "masculin", je fais référence à la conception libérale de l'Homme et des droits. L'idéologie libérale est d'ailleurs empreinte du masculin de part ses fondements et son élaboration.

⁶³Osaki, Keiko, «When refugees are women : Emergence of the issue on the international agenda», *Refuge*, vol. 16, no.4, 1997, p. 9-10.

⁶⁴Agnès Callamard, «African refugee women and changing international priorities : Theoretical and political implications», *Refuge*, vol.12, no.8, March 1993, p.21.

ces dernières reflètent incontestablement l'état des rapports sociaux de sexes.⁶⁵ Également, en adoptant la «forme quotidienne de théorisation féministe», de plus en plus utilisée par certaines théoriciennes⁶⁶, on met la lumière sur les réalités complexes des femmes directement touchées, notamment, par les relations internationales, et ainsi, on peut poser la question suivante : Qu'est-ce que sont réellement les relations internationales? Nous croyons que l'analyse des institutions internationales faites par Robert Cox nous permet d'observer, en combinaison avec l'approche de Sandra Whitworth, l'idéologie dominante au sein du HCR à ce qui à trait aux politiques à l'égard des femmes réfugiées. En ce sens, il nous apparaît possible d'observer de quelle façon le HCR, dans notre cas bien précis, conduit ses politiques à l'égard de la réfugiée.

1.5 Une vision «coxienne» des organisations internationales...

Comme nous l'avons précédemment mentionné, parallèlement au besoin primordial d'observer les «rapports sociaux de sexe» en tant que tel, il est intéressant d'observer la façon dont «...gender informs the various institutions and practices of international relations».⁶⁷ C'est d'ailleurs de cette façon qu'il nous sera possible d'observer la dimension politique en lien avec les possibilités réelles de changements au sein des organisations internationales et plus spécifiquement, au sein du HCR.

⁶⁵Nous pouvons, de cette façon, observer à la fois les relations des réfugiés et du personnel humanitaire ainsi que celles qu'entretiennent les réfugiés entre eux.

⁶⁶Cynthia Enloe, notamment, s'intéresse aux vécus des femmes qui met en lumière leurs rôle et leurs importance sur le plan politique.

⁶⁷Sandra Whitworth, «Gender, international relations and the case of ILO », *Review of international Studies*, 1994,20, p.389.

De plus, il semble impératif de prendre conscience que les nombreux éléments caractéristiques de la situation des réfugiées dans les camps ne peuvent être compris que dans un contexte beaucoup plus vaste et ouvert, nous permettant de mettre la lumière, notamment, sur les construits sociaux. Ces derniers sont particulièrement intéressants dans l'étude des «rapports sociaux de sexes». D'ailleurs, vu sous son angle critique, l'étude des «genres» nous permet de souligner adéquatement les inégalités qui émanent des relations hommes/femmes étant, comme l'exprime Sandra Whitworth, changeantes dans le temps, le lieu et les cultures. Malencontreusement, l'Organisation étudiée, qui incarne d'ailleurs ses propres construits sociaux, n'est pas en mesure d'appréhender adéquatement la réfugiée par l'utilisation de la perspective féministe libérale. L'analyse coxienne des organisations internationales, notamment celles de l'ONU, est ici centrale à la compréhension de la thèse soutenue. En fait, comme l'affirme Cox en parlant de l'influence de l'idéologie dominante du moment sur les gens, «Their understandings are stimulated and confirmed by their own experiences of material life. By understanding their world in the same way, they reproduce it by their actions».⁶⁸ C'est ainsi que la vaste majorité des réfugiés africains n'est pas en mesure d'adopter le langage libéral du HCR qui, par ses actions et ses politiques, nécessite bien plus qu'une simple transformation d'un individu ou d'un gouvernement afin de renverser la vapeur. Il semble d'ailleurs que l'idéologie libérale, au sein des Nations Unies, soit le discours dominant qui, entre autres, influence l'ensemble des travailleurs «terrains» du HCR. En fait, Cox explique que, «Institutions reflect the power relations prevailing at their point of origin and tend, at

⁶⁸Robert W .Cox. *Structural issues of global governance: Implications for Europe*, p. 265 (in *Gramsci, historian materialism and international relations*, Cambridge University Press, 1993, 320 p).

least initially, to encourage collective images consistent with these power relations ». ⁶⁹ La prédominance de l'angle des féministes libérales au coeur du HCR pourrait expliquer les difficultés, pour l'Organisation, de reconnaître une autre réalité, d'autres façons de comprendre les notions d'individus, de femmes, de réfugiées. En fait, tout comme le souligne Jim George, «knowledge of reality is always intrinsically connected to social practice and to the ways human affairs are organized in particular times and places». ⁷⁰ Nos propres construits sociaux, dans cette analyse, rendent difficile la compréhension des réalités différentes. Le biais libéral, de par sa compréhension particulière de certains concepts, rend invisibles plusieurs notions et aspects pourtant essentiels à notre étude.

Bien que Cox ne se penche pas précisément sur les «genres» et les relations de pouvoir qu'ils entretiennent entre eux, il est possible de faire ressortir l'importance de cet aspect dans le schéma qu'il propose. Comme le souligne Sandra Whitworth dans le cadre de son article intitulé «Gender, international relations and the case of ILO», “ While of course Cox does not write specifically of gender relations, the claim here is that institutions encourage collective images consistent with numerous types and forms of power relations, including those of gender”. ⁷¹ Il s'agit donc, ici, de voir de quelle façon le biais libéral observé comprend la nature humaine et construit les rapports sociaux de sexe. L'alliance permet, dans notre cas bien précis, d'observer clairement de quelles façons s'articulent les relations entre les genres dans le contexte d'une organisation

⁶⁹Robert W. Cox, “Social forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory”, *Millennium*, 10, 2, 1981, p.136.

⁷⁰ Jim George, “Thinking beyond international relations: The critical theory challenge”, p. 177 (in Jim George, *Discourse of global politics: A critical reintroduction to international relations*, 1994, Lynne Rienner, 266 p.)

⁷¹Sandra Whitworth, «Gender, international relations and the case of ILO », *Review of international Studies*, 1994,20 p.391.

internationale comportant, en son sein, l'idéologie dominante. Ce qu'il faut comprendre, et comme l'exprime clairement Sandra Whitworth, c'est que

In short, what is being argued is the following : the activists who created international institutions, the bureaucrats who run them and the people who oppose them all hold ideas about gender relations, as they do about many other things. Through their struggles and practices, they privilege some ideas over others make political or important some meanings rather than others.⁷²

Un effort de «déconstruction» est nécessaire afin de parvenir à trouver le problème plus fondamental qui, présentement, ne semble pas en mesure d'être cerné. En fait, ce biais libéral basé, particulièrement, sur l'individualisme et l'égalité n'est aucunement en mesure de saisir la portée de ce construit social. Il semble alors impératif de comprendre que «if people are equal, unattached, rational individuals, it's because they have been constructed as that »⁷³ Comme les construits sociaux diffèrent pour les sociétés et se transforment dans le temps, il importe de comprendre que « People learn to behave within the framework of social and political structures before they can learn to criticise or oppose or try to change them».⁷⁴ Ainsi, la «perspective» constructiviste nous aide à analyser les failles de l'approche féministe libérale que nous observons empiriquement dans le cadre des camps de réfugiés. Essentiellement, l'exercice de «déconstruction» s'avère nécessaire d'une part, afin de comprendre notre propre construit social et d'autre part, pour mettre en perspective l'idée de l'existence de différents construits sur lesquels nous devons nous pencher afin de saisir la complexité des situations.

⁷² *Ibid.* p.391.

⁷³ Judith Squires, *Gender in political theory*, Polity Press, Great Britain (Cornwall), 2001, p. 27.

⁷⁴ Robert W. Cox, *Production, power, and world order : Social forces in making of history*, New York, Columbia University Press, 1987, p.401

Actuellement,

A dynamic is set up around the ideas about what women will and will not do, the actual material conditions of their lives, and the policies produced by international organizations and foreign governments.⁷⁵

Ainsi, l'utilisation du concept des «genres» par l'ONU amène presque exclusivement cette dernière à traiter d'égalité entre les hommes et les femmes de façon plutôt libérale. Il apparaît d'ailleurs que la conception de l'égalité qu'utilisent les féministes libérales tient une place primordiale dans le discours et la pratique de l'Organisation. En fait, l'ONU accorde une attention spécifique à l'ensemble des questions traitant de la représentativité des femmes dans les hautes sphères, notamment, politiques et économiques ainsi que sur le marché du travail (de façon plus globale).⁷⁶ Ce dernier point nous ramène directement à l'importance de la perspective des féministes libérales, utilisée dans la résolution de problèmes, que privilégie le HCR en insistant sur «l'égalité des genres». Ici, les individus sont perçus comme étant autonomes et égaux, alors qu'en réalité, il subsiste de nombreux points discriminants. L'Organisation étudiée semble reconnaître une «neutralité des genres», ce qui tend à ignorer la façon dont les relations de pouvoir entre ces derniers structurent la réalité de la femme et, plus précisément, de la réfugiée (Par exemple; les nombreuses responsabilités de la réfugiée dans la sphère privée «l'empêchent» de participer librement à l'organisation du camp). L'utilisation du concept de «genres» doit impérativement faire état des divers contextes historiques qui recoupent des modalités d'ethnie, de classe, de sexualité ainsi que des modalités

⁷⁵Sandra Whitworth, *Feminism and international relations; Toward a political economy of gender in interstate and non-government institutions*, Macmillan, 1994, p.96.

⁷⁶Anne Winslow, *Women, politics, and the United Nations*, Greenwood Press, London, 1995, p. 181.

identitaires locales. La compréhension du concept «des genres» est, dans le cas du HCR, différent de celui que nous allons traiter et qui rejoint plus spécifiquement l'approche des féministes critiques s'intéressant au pouvoir des structures entourant les relations internationales. Ces structures représentent d'ailleurs un important apport dans les relations de pouvoir qu'entretiennent les «genres» puisqu'en se répétant, dans l'histoire, «l'activité collective» forge des généralités et des faits difficilement contestables (lorsque accepté par la majorité).⁷⁷ Il y aurait donc une hiérarchie des valeurs et des idées qui formeraient un «bloc hégémonique» capable de soutenir, comme l'explique Cox, «their position through adherence to universalised principles which are accepted or acquiesced in by a sufficient proportion of subordinate states and social forces».⁷⁸

L'étude des organisations internationales, et plus précisément du HCR, nous pousse à considérer sérieusement la puissance des structures encadrant les relations internationales afin de mieux comprendre, notamment, pourquoi le simple fait d'amener les femmes sur la scène internationale peut s'avérer inefficace. Le cas de Madame Thatcher est d'ailleurs assez révélateur du besoin de pousser plus loin la lecture féministe libérale des relations internationales puisque de cet exemple découle une importance des structures et du contexte international dans lequel évoluent les politiciennes.

Le présent chapitre a présenté, avant toute chose, notre conception et notre compréhension des réfugiés dans un contexte en pleine évolution. La façon dont nous

⁷⁷Robert W. Cox, «Dialectique de l'économie-monde en fin de siècle», *Revue Études internationales*, vol.XXI, n.4, décembre 1990, p. 694.

⁷⁸ Robert W. Cox, . *Structural issues of global governance: Implications for Europe*, Cambridge University Press, 1993, p.264 (in *Gramsci, historian materialism and international relations*, 320 p).

dépeignons les réfugiés reflète la prédominance du cadre libéral dans l'importance qu'on accorde à certains droits bafoués plutôt qu'à d'autres. Le nouveau visage de la guerre qui amena des masses de personnes à chercher refuge nous poussa à observer une féminisation des demandes d'assistances dans les camps de réfugiés à laquelle il nous fallait répondre. Nous avons vu que notre construction libérale de la femme réfugiée, pauvre et vulnérable amena des difficultés importantes quant à la résolution effective des problèmes qu'elles rencontrent. Les principes libéraux visant, principalement, l'égalité entre les sexes nous empêche d'observer la situation et de comprendre le construit social dans lequel évolue la réfugiée. Le besoin impératif d'action politique sur la sphère publique, pour les féministes libérales, les empêche de prendre en compte d'innombrables variables nécessaires à la connaissance de la réfugiée se retrouvant, souvent, dans la sphère privée. En fait, parce que ce féminisme conçoit la femme comme un être autonome, détaché de tout et capable il ne tient pas compte des données culturelles, religieuses, coutumières et politiques de l'espace qu'il investit. Ce sont là, les grandes lacunes du féminisme libéral qui nous ont poussé à observer le discours des féministes critiques. La conception de «genre» telle qu'utilisée par les féministes critiques met davantage la lumière sur les réalités des réfugiés et les lacunes des actions du HCR guidé par le courant des féministes libérales. Ainsi, jumelée à l'analyse coxienne des organisations internationales, l'approche des féministes critiques permet d'observer le discours hégémonique libéral du moment dans le cadre des actions du HCR et décortique les différentes problématiques induites par cette conduite des relations internationales. La problématique principalement observée lors de cette thèse provient du fait que l'angle libéral a une conception restreinte des notions de réfugiés, de femmes, de «genre» et de

réfugiées. Qui plus est, les lacunes du biais libéral, dorénavant fortement dénoncées, sont masquées par l'utilisation du féminisme libéral, au sein du HCR, qui ne remet pas en cause les fondements des principes libéraux, mais ne «retouche» que la forme. En ce sens, les structures demeurent les mêmes et l'angle libéral a peine à les problématiser.

Nous verrons donc, au cours des chapitres suivants, de quelle façon la prédominance de la lecture des féministes libérales s'articule, notamment, dans les orientations et les préoccupations du HCR à l'égard des femmes réfugiées. À elle seule, cette approche ne peut expliquer adéquatement les problèmes actuels, spécifiquement féminins, qui touchent de nombreuses sociétés et également des camps de réfugiés. Nous pouvons d'ailleurs nous demander si la hausse de la représentativité des femmes dans l'administration du HCR parvient à solutionner les problèmes traditionnellement rencontrés. Tenter de faire participer de nombreuses femmes aux activités du camp revient-il à ignorer leur travail essentiel et très prenant dans l'organisation de la sphère privée?

Il sera intéressant d'examiner plus spécifiquement les politiques de l'Organisation mises en place en réponse aux problèmes vécus par les réfugiées (ces problèmes sont à la fois constatés par les organisations gouvernementales et non-gouvernementales). Cet exercice nous permettra de comprendre plus aisément d'abord l'insuccès des politiques libérales du HCR de façon globale pour ensuite s'attarder sur le cas d'un camp de réfugiés situé au Kenya. Simultanément à cet exercice plutôt descriptif, nous tenterons un premier jet critique qui sera davantage poussé et accentué dans le cadre de la thèse. Les différentes

étapes énoncées lors de la thèse se voudront nécessaires afin de mettre en relief l'idée que le HCR voit principalement la résolution de problèmes de la réfugiée avec les lunettes des féministes libérales, qu'il n'arrive pas à comprendre le construit social dans lequel évolue ces réfugiées et donc, ne parvient aucunement à résoudre efficacement les problèmes rencontrés à l'intérieur des camps. À la suite de l'analyse concrète des actions posées par le HCR à l'égard de la réfugiée, nous verrons plus clairement que les difficultés, pour le HCR, d'appréhender la réfugiée proviennent non pas d'un manque de politiques et d'actions à leur égard, mais plutôt du biais libéral qu'utilise l'Organisation et du fait que son effort va dans le sens du féminisme libéral.

CHAPITRE 2 : Évolution des actions du HCR vers l'utilisation du féminisme libéral dans sa compréhension et l'appréhension de la réfugiée

2.1 Bref historique du HCR et de ses actions

Évidemment, il nous est impossible de traiter du comportement du HCR en percevant l'Organisation comme étant isolée, statique et complètement autonome. Un retour dans le temps semble donc nécessaire à la compréhension des actions et des prises de décisions du HCR des dernières années (nous nous sommes principalement intéressés aux actions entreprises dans années '90 jusqu'à aujourd'hui). Cet intérêt provient, en grande partie, du fait que l'Organisation n'a pas toujours eu les mêmes objectifs et préoccupations et que de ce fait, nous ne pouvons référer à l'entièreté de son œuvre afin d'expliquer pourquoi l'utilisation, plutôt récente, de la perspective féministe libérale est inefficace dans l'appréhension des réfugiées. En fait, il apparaît primordial de mettre en relief les différentes politiques et actions ayant été mises de l'avant, dans un espace-temps donné, afin de mettre en perspective le fonctionnement actuel du HCR et de démontrer qu'il n'est pas isolé de l'ensemble des conjonctures internationales.

De tout temps des personnes ont tenté de chercher refuge pour échapper aux guerres, à la persécution, à la famine, etc. Le phénomène n'est donc pas nouveau en soi. Bien qu'il est eu une certaine reconnaissance de la problématique des réfugiés plus tôt, il aura fallu attendre la fin de la Deuxième Guerre Mondiale (1950-1951) pour que prenne place une organisation en mesure d'assister les personnes déplacées. L'établissement du Haut Commissariat pour les réfugiés de l'ONU ainsi que l'élaboration de la Convention de

l'ONU relative aux réfugiés constituent, «...pour la première fois, une structure formelle permettant de répondre aux besoins des réfugiés et intègrent les normes de protection des réfugiés dans le droit international». ⁷⁹ Toutefois, il est à noter que

The establishment of the Office of the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) in 1950 reflected the political and strategic interest of the European powers and, specifically, the United States. By placing severe limitations on UNHCR's functional scope and authority, the United States and its Western allies sustained their desire to create an international refugee agency that would neither pose a threat to their national sovereignty nor impose new financial obligations on them. ⁸⁰

La «construction» et les bases du HCR ne peuvent être évacuées si l'on veut saisir l'importance de l'influence des structures et des acteurs qui le façonnent. Cette compréhension nous permet, particulièrement, d'analyser les différentes actions et politiques mises sur pied par l'Organisation dans une période donnée. Ainsi, à ses débuts, le HCR s'activait exclusivement en territoire européen dévasté par la guerre et ayant une grave problématique de personnes forcées de se déplacer (par exemple, et pour nommer que ces derniers, de nombreux Juifs ayant quitté l'Allemagne et, en 1956, les Hongrois quittant l'Union Soviétique). Les premières actions humanitaires entreprises par le HCR n'entrent donc pas, ici, dans notre questionnement qui tend à savoir pourquoi l'angle libéral (masqué par la perspective féministe libérale) utilisé par l'Organisation est inefficace dans l'établissement de programmes pouvant venir en aide aux réfugiées dans les camps. En ce sens, la régulation des camps dont nous faisons état dans notre

⁷⁹UNHCR, «Les réfugiés dans le monde; Cinquante ans d'action humanitaire», Chapitre *Introduction*, 2001, <http://www.unhcr.org/cgi-bin/txis/vtx/template?page=publ&src=static/sowr2000/tocfre.htm>, p.2

hypothèse ne semble pas être une réalité de l'époque. Également, et contrairement aux années 1990, le HCR privilégiait davantage la réinstallation des réfugiés dans un pays tiers.

Une décennie après l'établissement du HCR, il apparut évident qu'il nous fallait repousser les limites du cadre européen. En ce sens, les Nations Unies effectuèrent certains changements répondant aux nouveaux besoins des réfugiés en dehors du continent européen. En effet,

The 1967 change came in response to a trend that had been accelerating since the mi-1950s: the decline of the refugee problem as uniquely European phenomenon. By 1970s, European refugees, with the exception of occasional escapees from Soviet bloc, were a thing of the past. Most refugees were now coming from Africa and Southeast Asia.⁸¹

Les années '60 et '70, apportèrent leurs lots de changements au sein, d'une part, de la communauté internationale et d'autre part au niveau des politiques mises de l'avant par le HCR. En effet, les nombreuses guerres d'indépendances que connurent les pays africains vinrent transformer quelque peu la façon de réguler et d'assister les populations forcées de se déplacer. Même si le mandat premier de l'Organisation est respecté (assistance aux populations déplacées), il ajoute et/ou augmente, notamment au cours des années '70, la construction et l'administration de camps de réfugiés, l'assistance des populations déplacées à l'interne, l'assistance aux personnes rapatriées, la protection des personnes déplacées n'ayant pas le statut de réfugié tel qu'établi par la Convention de 1951 et le

⁸⁰ Gil, Loescher, «The international refugee regime : Stretched to the limit? *Journal of international Affairs*, Winter, 1994, vol. 47, Iss.2, p.354.

Protocole de 1967⁸², etc.(ce qui résulte d'une assistance plus accrue). Selon le HCR, dans la plupart des cas, les réfugiés africains «...ne cherchent pas à s'intégrer à tel pays d'asile, mais veulent rentrer chez eux dès que leur propre pays sera indépendant ou que l'atmosphère générale deviendra plus sûre». ⁸³ L'Organisation rentrait maintenant dans une nouvelle décennie, mettant de l'avant des politiques de retour dans le pays d'origine. Bien que le HCR soutient que la plupart des réfugiés désiraient revenir dans leurs pays, nous ne pensons guère que l'attitude des pays d'accueil (autorités gouvernementales) ainsi que la population en général soient étrangères aux phénomènes des populations rapatriées. ⁸⁴ Les nouvelles réalités engendrées par les mouvements de décolonisations ont sans doute permis au HCR de relever de nombreux défis, mais aussi, ont apporté de grandes inquiétudes au sein de l'Organisation et de ses travailleurs humanitaires ayant à comprendre des réalités et à jauger avec des problématiques jusqu'ici inconnues.

De cette façon, l'attitude du HCR ainsi que les changements qu'il opère à l'intérieur même de son corps ne peuvent être compris que si nous considérons avec importance un concept clé, soit celui de réfugié. En fait, la façon dont ce dernier est perçu par les pays d'accueils «potentiels» (et dans l'ensemble des pays occidentaux⁸⁵) a, nécessairement, des répercussions quant aux dispositions que prendra le HCR à son égard. À cet effet,

⁸¹David Masci, «Assisting refugees : Do current aid policies add to the problems?» *CQ Researcher*, février, 1997, p.108.

⁸²Adam Roberts, «More refugees, less Asylum : A regime in transformation», *Journal of refugee studies*, vol.11, no.4, Oxford University Press, 1998, p.380.

Jennifer Hyndman et Bo Viktor Nylund, "UNHCR and the status of Prima Facie refugees in Kenya", *International journal of refugee law*, vol.10, no.1/2, Oxford University Press, 1998, p.29.

⁸³UNHCR, «Les réfugiés dans le monde; Cinquante ans d'action humanitaire», Chapitre *Introduction*, 2001, <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/template?page=publ&src=static/sowr2000/tocfre.htm>, p.6

⁸⁴Dennis, Gallagher, «Durable solutions in a new political era», *Journal of International Affairs*, Winter 1994, vol.47, Iss.2, p.430.

plusieurs observateurs et intellectuels s'intéressant aux problématiques liées aux réfugiés et à leur assistance remarquent qu'aujourd'hui, le rapatriement des réfugiés dans leur pays d'origine semble être, après le devoir de protection, l'objectif premier de l'assistance humanitaire et précisément du HCR.⁸⁶ Toutefois, comme nous l'avons précédemment mentionné, il y eut une époque où différentes attitudes furent privilégiées par les acteurs oeuvrant dans le domaine politique.

En fait, comme le souligne Howard Adelman, et ce avant même que le HCR prenne réellement forme,

Further, in the political debates at the time, the predominant view was that Jews had to be resettled and not repatriated. The debate over repatriation versus resettlement set the template for the international Refugee Organisation (IRO) and provided the template for the UNHCR.⁸⁷

De nos jours, le rapatriement volontaire des réfugiés est la solution privilégiée par le HCR. Cette mesure mérite qu'on s'y attarde quelque peu. En fait, plusieurs auteurs semblent critiques envers les politiques de retour (volontaires et quelques fois «fortement incitatives») qui sont actuellement présentées comme étant l'une des meilleures solutions possibles. Les intellectuels s'intéressant aux phénomènes liés aux réfugiés ont d'ailleurs tenté de comprendre cet aspect du travail du HCR relativement nouveau dans l'histoire afin de voir pour qui, effectivement, la solution de rapatriement volontaire était

⁸⁵Comme les bailleurs de fonds et de nombreux membres du personnel du HCR proviennent des pays occidentaux, leurs prédispositions (favorables ou défavorables) à l'égard des réfugiés demeurent essentielles à la compréhension des actions engendrées.

⁸⁶Van Damme W., *Do refugees belong in camps? Experiences from Goma and Guinée*. The Lancet, vol.346, 1995, p. 360-362.

⁸⁷Howard Adelman, "From refugees to forced migration: The UNHCR and human security", 2001, *International Migration Review*, Center for migration studies of New York, p. 12

idéale. En fait, cette mesure coïncide étrangement, et plus précisément, avec la fin de la guerre froide. Ainsi,

Once the Cold War ended, and refugees were no longer welcome in the North, the myth of difference was invoked to justify the institutionalization of the non-entrée regime (element of which, such as visa requirements, were already being put in place before the end of the Cold War). By producing the image of 'normal' refugee-white, male, anti-communist-clear message was sent to the population with regard to the 'new asylum seeker': that asylum seekers were here for no good reason, that they abused hospitality, and that their numbers were too large (Frankenberg 1993:370-71; Mortimer 1997).⁸⁸

Même si les observateurs tendent à parler d'une certaine fermeture du Nord pour les réfugiés provenant du Sud, il n'en reste pas moins que plusieurs pays Africains sont également récalcitrants face aux afflux de réfugiés qui proviennent des pays voisins. L'actuelle politique de rapatriement volontaire du HCR ne semble pas, comme nous l'avons mentionné ci-haut, indépendante des conjonctures internationales du moment.⁸⁹

Évidemment, les paramètres de l'Organisation lui ont permis d'agir autrement dans le passé. En effet, après la Deuxième Guerre mondiale, l'émergence du HCR dans le contexte des tensions Est-Ouest s'est d'abord constituée sur le choix de l'intégration des réfugiés dans leurs nouveaux pays d'accueil. Dans le contexte international de l'époque, les réfugiés, principalement européens, semblaient être considérés comme «des gains politiques» pour leurs pays d'accueil plutôt que des pertes économiques ou une menace à

⁸⁸B.S. Chimni, «The geopolitics of refugee studies : A view from the South” *Journal of refugee studies*, vol.11, no.4, Oxford University Press, 1998, p.357.

⁸⁹B.S., Chimni, “The meaning of words and the role of UNHCR in voluntary repatriation”, *International Journal of Refugee Law*, vol.5, no.3, Oxford University Press, 1993, p.447.

leur sécurité⁹⁰. Actuellement, les chiffres démontrent que le HCR agit, plus souvent dans les pays du Sud. Il doit également composer avec de nouvelles réalités.

D'ailleurs,

In the 1990s, UNHCR has faced several major challenges. It has had to respond to a larger number of crises than in any preceding decade. These crises also have become more complex and produced new types of victims in addition to cross-border refugees.⁹⁰

Cette nouvelle réalité met plusieurs aspects en lumière. D'abord, les conjonctures actuelles démontrent que le statut purement humanitaire et social de l'Organisation devient de plus en plus ébranlé et que cette dernière, de par les décisions qu'elle prend, assume (peut être difficilement) un certain rôle politique. Le conflit de 1992-1995 dans les Balkans est fort révélateur du malaise de l'Organisation dans ce nouveau contexte.⁹¹ En fait, la notion de protection préventive, visant à prévenir les flux de réfugiés en intervenant avant que n'éclate la crise, est fort controversée. Comme l'a exprimé Sadako Ogata en parlant du nettoyage ethnique en ex-Yougoslavie, «if you take these people you are an accomplice to ethnic cleansing. If you don't, you are an accomplice to murder».⁹² Ainsi, même si le mandat du HCR devient plus vaste compte tenu des conjonctures internationales, il n'en demeure pas moins que les «personnes déplacées» (ou plutôt leurs nouveaux statuts) ne soient pas reconnues par la Convention sur les réfugiés comme par

⁹⁰Jacqueline Bhabha, «Embodied Rights: Gender persecution, state sovereignty, and refugees», *Public culture*, 1996, 9, The University of Chicago, p.8.

⁹¹Raimo Väyrynen, «Funding dilemmas in refugee assistance: Political interests and institutional reforms in UNHCR», *IMR*, vol.35, no.1, Spring 2001, p.145.

les États. De ce fait, il en résulte que les populations déplacées se retrouvent «under a ``good offices`` doctrine».⁹³ Cette notion de «good office», tel que le spécifie Jennifer Hyndman

...were created by Resolution 1673 (XVI) of the UN General Assembly on December 18, 1961. The resolution provided a basis for action, which aimed to be flexible, responsive, and meaningful in emerging refugee situations, and allowed the High Commissioner to define groups as prima facie refugees without normal determination procedures.⁹⁴

Également, la multiplication des camps de réfugiés, notamment en terres africaines, peut d'ailleurs accentuer la perception «politique» que l'on a des actions prises par le HCR et donc, par de nombreux pays occidentaux. Conséquemment, le carcan libéral dans lequel est enfermé le HCR l'empêche d'intervenir adéquatement dans de nouvelles situations qui, souvent, débordent de la définition classique du réfugié libéral.

Comme le souligne l'historienne Louise Holborn en parlant des effectifs déployés pour venir en aide aux populations africaines

...(1) the «good offices» would provide material assistance only; legal protection was not provided; (2) UNHCR considered refugees on this continent too numerous, dispersed, and poor to make individual assessments necessary for Convention refugee designation; (3) Europeans considered it too difficult to establish that there was a well-founded fear of persecution in Africa, compared to Europe.⁹⁵

⁹²Kristen Young, «UNHCR and ICRC in the former Yugoslavia : Bosnia-Herzegovina», *IRRC*, September 2001, vol.83, no.843, p. 796.

⁹³Astri Suhrke, «A crisis diminished : refugees in the developing world», *International Journal*, XLVIII, no. 2, spring, 1993, p.217.

⁹⁴Jennifer Hyndman, «Change and challenge at UNHCR : A retrospective of the past fifty years», *Refugee*, vol.19, no.6, August 2001, p.47. L'auteur a tiré cette information de l'ouvrage de Louise Holborn, *Refugees : A problem of our time : The work of UNHCR 1951-72*, N.J.: Scarecrow Press, 1975, p.838.

En effet, l'attitude de ces acteurs met en lumière, des difficultés, pour l'angle libéral, d'appréhender les nouvelles réalités dans lesquelles s'inscrivent de nombreux réfugiés et d'autre part, une certaine peur et une incompréhension de «l'Autre»⁹⁶ qui remet en question les bases mêmes du système des réfugiés. Plusieurs observateurs et intellectuels remarquèrent d'ailleurs que ces attitudes réfractaires diminuent radicalement dans le cas de réfugiés européens et s'atténuent également envers ceux provenant d'Asie. En fait, nous pouvons constater que l'angle libéral de plusieurs intervenants (organisations et individus) dans l'établissement de la hiérarchie des droits⁹⁷ amène des difficultés dans le cadre des interventions dans les camps de réfugiés. Comme le souligne Joel E. Oestreich en expliquant les propos de Kymlicka, «He argues, in a position reminiscent of John Stuart Mill, that liberals have a right to argue with illiberal societies, to cajole them and try to convince them of their error ».⁹⁸ Cette réalité d'hostilité se traduit également et fortement à l'intérieur des camps de réfugiés.

En effet,

Le concept de partenariat véritable reste dans la perception du personnel du HCR, une notion difficile à accepter et à mettre en œuvre. Son statut diplomatique lui valant de ne devoir rendre des comptes qu'au siège des Nations Unis et au pays dans lequel il intervient, confère à cet organisme une sorte d'arrogante supériorité qui lui est reproché.⁹⁹

⁹⁵ *Ibid.* p. 46.

⁹⁶ les principales caractéristiques des démocraties libérales se concilient difficilement avec les différentes cultures africaines.

⁹⁷ Nous faisons références aux droits individuels versus les droits de la collectivité, d'un groupe.

⁹⁸ Joel E. Oestreich, «Liberal Theory and Minority Group Rights», *Human rights quarterly*, 21.1 (1999), p.112.

⁹⁹ Luc Cambrézy, « Réfugiés et exilés : crise des sociétés, crise des territoires », *Réfugiés, exodes et politique*, éd. des archives contemporaines, 2001, p.117.

Certains, comme Luc Cambrézy parlent même «d'endiguement» des populations réfugiées, notamment, africaines. En fait, «Parce qu'il est moralement impossible d'abandonner les victimes de la guerre, on construit des camps pour les recevoir et on attend d'eux une certaine soumission ». ¹⁰⁰ Généralement, les camps, dits «provisoires», sont érigés non pas très loin des zones d'hostilités désertées par les réfugiés recherchant protection et, souvent, asile. La tension palpable au sein de la population d'accueil et dans de multiples camps, notamment en terre africaine, soulèvent de nombreux questionnements quant à l'attitude du HCR, de ses bailleurs de fonds et de la communauté internationale envers les nombreux réfugiés. En fait, cette espèce de «désordre» dans l'encadrement des populations «réfugiées» peut, en partie, être expliquée par le fait que «The situation is becoming legally more complexe and incomplete, as displaced persons no longer fit the traditional definitions of a refugee ». ¹⁰¹ Il semble, en fait, que l'Organisation (tout comme l'ensemble de la communauté internationale) ait de la difficulté à appréhender le nouveau contexte dans lequel elle est immergée.

Également, l'attitude réfractaire des travailleurs humanitaires semble prendre racine dans l'impossibilité même du biais libéral de solutionner les problèmes rencontrés dans les camps. ¹⁰² En fait, nous observons que l'angle libéral, devant un échec tend, notamment, à «sécuriser» les réfugiées. Il faut donc prendre en compte la valeur du concept de sécurité dans la compréhension du phénomène puisqu'il peut nous aider à comprendre, en partie, pour quelle raison la réfugiée n'est pas adéquatement appréhendée. Même si le concept

¹⁰⁰*Ibid.* p.82

¹⁰¹Jennifer Hyndman et Bo Viktor Nylund, "UNHCR and the status of Prima Facie refugees in Kenya", *International journal of refugee law*, vol.10, no.1/2, Oxford University Press, 1998, p.26.

¹⁰²Nous ferons état de ces problèmes un peu plus loin dans le présent chapitre.

ne sera pas exploité de façon exhaustive dans le cadre de cette thèse, nous ne pouvons passer sous silence, et complètement, l'importance du concept de «sécurisation». D'ailleurs, ce dernier a pris une forme différente depuis quelques années et affecte ainsi, de façon tout à fait concrète, la vie quotidienne des réfugiés, notamment ceux habitant dans les camps. Comme l'explique Adelman, «The concept of security has shifted to the much broader notion of “human security”, encompassing non-military and non-state threats”.¹⁰³ Ainsi, comme le note Walkup en citant Waldron, “Refugees cease to be people *with* problems; refugees *become* the problem”.¹⁰⁴

L'emphase libérale mise sur l'humanitarisme et les droits de l'Homme¹⁰⁵ n'a guère permis d'amoindrir la tendance selon laquelle un réfugié devient une menace potentielle, un «Autre» savamment redouté. Parce que certains nouveaux aspects de la migration échappent aux droits de l'Homme, le manque de contrôle du HCR tend à instaurer un certain vent de panique dans les populations. Nous pensons notamment aux populations qui, déplacées à l'interne¹⁰⁶ dans un État où la sécurité est suspendue, sont exclus de la Convention de Genève de 1949 ainsi que du Protocole additionnel de 1977.¹⁰⁷ Vont-ils traverser les frontières? Y aura-t-il prolongement du conflit en pays voisins? La sécurisation des réfugiés ne semble donc pas étrangère aux «nouvelles» conditions pour

¹⁰³Howard Adelman, “From refugees to forced migration : The UNHCR and human security”, 2001, *International Migration Review*, Center for migration studies of New York, p.15.

¹⁰⁴Waldron cité par Walkup dans Barbara Harrell-Bond, «Can humanitarian work with refugees be humane?», *Human rights quarterly*, 24, 2002, The Johns Hopkins University Press, p. 73.

¹⁰⁵Les nouveaux mouvements de réfugiés, notamment Africains, causent de nombreux problèmes quant à l'application même des droits humains puisque, de par ses fondements, l'angle libéral privilégie les droits individuels plutôt que ceux relevant de la collectivité.

¹⁰⁶Situations de plus en plus fréquentes et qui, malheureusement ne peuvent facilement être résolues puisqu'elles requièrent l'approbation de l'État en question et l'appui matériel et humanitaire du HCR.

¹⁰⁷Gil,Loescher, “The international refugee regime: Stretched to the limit? *Journal of International Affairs*, winter, 1994, vol. 47, Iss.2, p.358.

lesquelles une personne devient un réfugié (oppression étatique, conflits inter-ethniques, catastrophes naturelles, etc.). Aujourd'hui,

Human security is expected to encompass both the old notion of state security and the new non-state threats, thereby embracing the notion of protection and human right; however, by defining refugees as key source of threat to state security, the notion of "human security" disguises rather than resolves the contradiction and increases insecurity for displaced and refugees in places such as Africa.¹⁰⁸

C'est particulièrement parce que la notion de «sécurité humaine» touche et les réfugiés et la population locale qu'elle entraîne une forme de crainte envers les personnes déplacées. En fait, le concept peut laisser entendre que les nationaux ont aussi à craindre pour leur sécurité puisque ce dernier prend un sens plus large et que les crises par lesquelles émergent les réfugiés d'aujourd'hui ne collent plus à la conception eurocentriste (ou classique) du réfugié. L'apparition même du concept de «sécurité humaine» nous pousse, de par ce qu'il sous-entend, à croire qu'il y a effectivement une menace à la sécurité des populations. Cette observation tend à accentuer le phénomène de méfiance si souvent observé dans le cas de réfugiés issus de guerres ethniques (nous pensons notamment aux réfugiés rwandais). Dans un contexte de «sécurisation» des réfugiés, nous croyons qu'il devient ardu, pour l'angle libéral, d'intervenir adéquatement dans les camps de réfugiés et par le fait même, d'appréhender la réfugiée qui compose, avec les enfants, environ 80% de la population dans les camps.

¹⁰⁸Howard Adelman, «From refugees to forced migration : The UNHCR and human security», 2001, *International Migration Review*, Center for migration studies of New York, p.15

Ainsi, cette sécurisation de la réfugiée nuit considérablement à notre compréhension du phénomène. En fait, plutôt que de la sécuriser, il serait plus approprié, à notre avis, de problématiser la réfugiée afin d'en saisir l'ensemble des facettes que cette transition comporte. La vision occidentale (et donc l'angle libéral) ne permet pas, à ce stade, d'effectuer l'exercice pourtant primordial. Le cas particulier de la réfugiée semble tout à fait pertinent dans la démonstration de l'inefficacité des actions entreprises par l'Organisation. En ce sens, les années '90 démontrent à quel point règne la confusion au sein du HCR face aux enjeux des nouveaux mouvements de réfugiés (notamment africains) et des réalités propres à la réfugiée. C'est d'ailleurs cet aspect qui nous intéresse précisément dans le cadre de cette thèse. Également, parce que la réfugiée n'est pas reconnue comme un groupe spécifique dans le cadre de la définition de «réfugié»¹⁰⁹, il apparaît primordial d'observer de plus près les actions et les politiques que prend le HCR à leurs égards.

C'est dans ce contexte de tensions, prenant de nouvelles formes, que l'intérêt du HCR (mais d'abord de l'ONU) se tourne davantage vers la situation des femmes, ici, les réfugiées. Il faut se rappeler qu'au milieu des années '80, le visage de la guerre changea drastiquement. En fait, alors que les guerres touchèrent autrefois 20% de la population civile, les années '80 augmentèrent ce pourcentage à 90%. Comme le souligne Masci, « Since 1980, the estimated number of refugees in the world has roughly tripled, rising from 5.7 million to 15.3 million in 1996.¹¹⁰ Les femmes deviennent de plus en plus

¹⁰⁹ Scott D. Berrie, Gerard E. Trimarco, Sonali Weerackody, "The evolution of UNHCR", *Journal of International Affairs*, winter, 1994, vol.47, Iss.2, p.423.

¹¹⁰ David Masci, «Assiating refugees : Do current aid policies add to the problems?», *CQ Researcher*, vol.7, 1997, p.99.

victimes des actes de guerres qui font état des horribles châtements auxquels elles sont soumises et qui, désormais, ne demeurent plus sous silence.¹¹¹ Parallèlement à la transformation de la nature des conflits, la communauté internationale assista à un changement dans le discours de plusieurs acteurs internationaux tels que les gouvernements, les ONG et l'ensemble des organisations onusiennes. La femme apparaît alors comme un acteur politique d'importance auquel nous devons accorder une attention toute particulière. D'ailleurs, Tim Wichert estime que le HCR a fait de nombreux progrès quant à l'élaboration de politiques sensibles aux réfugiées.

En fait, il explique, entre autres que

In 1985, Executive Committee Conclusion No.39 recognized that States were free to adopt the interpretation that women asylum seekers could in certain situations be considered as a 'particular social group' within the Convention definition.¹¹²

Les féministes activistes au sein de plusieurs groupes et organisations ont, sans doute, contribué à la mise en relief de la situation de nombreuses femmes. D'ailleurs, et comme le souligne Cindy Doucet,

...les partisans du féminisme libéral sont pour la plupart des activistes qui travaillent à des questions telles que la santé reproductive, la violence contre les femmes, le harcèlement sexuel et la discrimination dans l'emploi. Il n'est donc pas étonnant que celles qui se retrouvent dans les luttes quotidiennes sur les politiques et qui doivent confronter les agences étatiques, les cours et le système légal vont choisir d'œuvrer à l'intérieur

¹¹¹Nous pensons, ici, à la situation des femmes dans le conflit en Bosnie-Herzégovine.

¹¹²Tim Wichert, «Seeking Refuge in Geneva : Report on the 47th UNHCR Executive Committee Meeting» Geneva, 7-11 October 1996, *International Journal of Refugee Law*, Vol.9, No.1, Oxford University Press, 1997, p.138.

des paramètres définis par l'État libéral et ses structures économiques capitalistes.¹¹³

Le nouveau visage de la guerre¹¹⁴ combiné aux revendications des féministes libérales a, sans aucun doute, apporté des changements au sein des Nations Unies quant à la reconnaissance de nouvelles réalités. À titre d'exemple, l'article de Stephanie Kuttner souligne que «les droits des femmes et la persécution fondée sur le sexage sont devenus des questions politiques d'importance».¹¹⁵ En fait, plusieurs pays occidentaux considèrent qu'une femme puisse subir une persécution fondée sur le «genre».¹¹⁶ Toutefois, puisque cette «reconnaissance» est laissée à la discrétion des pays, il est de la prérogative de ces derniers de décider si oui ou non il s'agit de persécutions.¹¹⁷ En fait, il apparaît que le biais libéral qui s'impose dans l'élaboration des droits des réfugiés et des raisons pouvant mener à ce statut instaure une certaine hiérarchie de ces mêmes droits.

Ainsi, même si les activistes tenants du féminisme libéral ont réussi à sensibiliser l'ensemble des institutions des Nations Unies aux formes de persécutions pouvant affecter les réfugiées, il n'en reste pas moins que les structures, les bases qui définissent et interpellent les réfugiées ne sont pas remises en question. Il demeure que ce sont des

¹¹³Cindy Doucet, «Le trafic international des femmes et l'exploitation sexuelle : Analyse de l'influence des groupes féministes sur le discours hégémonique des Nations Unies», thèse de maîtrise, département de sciences politiques, Université d'Ottawa, janvier 2002, p.13

¹¹⁴ Par exemple, de plus en plus de civils sont impliqués dans les guerres et la traditionnelle guerre inter-étatique fait place à des guerres entre clans et ethnies.

¹¹⁵Stephanie Kuttner, «Gender-related persecution as a basis for refugee status: The emergence of an international norm», *Refuge*, vol.16, no.4, October 1997, p.17.

¹¹⁶Judith Ramirez, «The Canadian Guidelines on women refugee claimants fearing gender-related persecution», *Refuge*, vol.14, no.7, December 1994, p.3.

¹¹⁷Victoria Foote, «Refugee women as a particular social group: A reconsideration», *Refuge*, vol.14, no.7, December 1994, p.8.

paramètres libéraux qui ont une certaine vision des droits humains¹¹⁸, de leurs importances et de leurs hiérarchies qui prédominent dans notre compréhension des réfugiées. En fait,

While 'his' can easily be read as 'her', feminist critiques of this definition have called attention to its inability to consider the gender-specific ways in which women are persecuted. The main critique stems from the fact that refugee law is founded upon a liberal rights narrative which relies upon gender neutrality and 'universalizability'. The tacit subject in refugee law is a free, autonomous, rational contract-making individual whose rights are violated in the public sphere by the state (Rao 1996).¹¹⁹

De cette façon, la vision libérale du réfugié et de la femme supplante toutes autres conceptions de ce qu'est la réfugiée et ce que représente sa réalité. La façon libérale de «percevoir» et de «cataloguer» la réfugiée constitue, selon nous, un déni des expériences diverses de la femme réfugiée tout en écartant le contexte spécifique qui la caractérise.¹²⁰ Nous observons, notamment, que la vision féministe libérale de la réfugiée trace une ligne entre le privé et le public.

En fait,

While there are such positive case of recognition, in many cases, domestic violence has also been rejected in other jurisprudence. In certain cases, however, the rejection is not based on determination that the harm inflicted by domestic violence is not persecution, but rather that a refugee ground is not established.¹²¹

¹¹⁸Maryanna Schmuki, "Human Rights: Setting the stage for protecting refugee women", *Refugee*, vol.17,no.1, February 1998, p.31

¹¹⁹Natalie Oswin, "An exploration of feminist approaches to refugee law", *International Feminist Journal of Politics*, 3:3, Autumn, Routledge, Vancouver, p.349.

¹²⁰Audrey Macklin, "Refugee women and the imperative of categories", *Human Rights Quarterly*, 17, 1995, The Johns Hopkins University Press, p. 218.

C'est, entre autres, parce que l'angle des féministes libérales n'a pas conscience de ses propres construits sociaux qu'il s'avère inefficace dans l'appréhension de la réfugiée et des problématiques qui l'entourent. Le biais libéral, au cœur même de la définition de ce qu'est un réfugié et ses droits, constitue une réelle difficulté quant à une compréhension «différente» (ou flexible) des réalités existantes et de la multiplicité des réponses qu'il nous serait possible d'apporter. De multiples interrogations nous viennent à l'esprit quant aux difficultés d'acquérir une réelle compréhension de la population réfugiée. D'ailleurs, dans le cas africain et en lien plus direct avec notre thèse,

Tandis que le HCR essayait d'imposer des femmes dans les conseils d'anciens et les tribunaux coutumiers, les réfugiés réécrivaient leur histoire de façon à satisfaire les critères de sélection du système humanitaire en vue d'obtenir un traitement spécial, voire une réinstallation en Occident ».¹²²

Ce dernier point illustre bien la problématique de l'utilisation de l'angle des féministes libérales dans la résolution de conflits et/ou de l'instauration de projets à l'intérieur de nombreux camps. Il ne s'agit pas ici de dire que l'empreinte libérale est mauvaise en soi, mais bien qu'elle ne peut prétendre comprendre et analyser certains concepts qu'elle conçoit comme universalistes et monolithiques. Les différentes notions de «femmes» et de «genre» échappent au féminisme libéral qui écarte trop aisément le lieu, le temps et le contexte socio-culturel dans lequel évolue le corps. D'ailleurs, et notamment depuis les années '90, nous pouvons clairement observer comment le concept de «genre» fut

¹²¹UNHCR division of international protection, "Gender-related persecution: An analysis of recent trends", *International Journal of Refugee Law Special Issue*, Oxford University Press, 1997, p.91.

¹²²Citation tiré de Luc Cambrézy, dossier *Réfugiés, exodes et politique*, éd. des archives contemporaines, 2001, p.55.

récupéré par l'Organisation de façon tout à fait libérale.¹²³ Comme le souligne d'ailleurs Chimni, «UNHCR is an uncritical consumer of concepts and theories which support a particular (Northern) vision of the global refugee order».¹²⁴ C'est notamment parce qu'il refuse de voir que différents concepts prennent différentes formes que le courant féministe libéral, utilisé par le HCR, s'inscrit dans un dialogue de sourds fermant ainsi la porte à de nombreuses opportunités d'agir autrement.

En ce sens, Aurélia Wa Kabwe-Segatti souligne que,

L'approche dirigiste et hégémonique du HCR n'a pas produit les effets escomptés : le compartimentage ethnique des camps a pu attiser les tensions communautaires au lieu de les réduire; les programmes de discriminations positives en faveur des femmes ont pu renforcer le ressentiment des hommes et n'ont pas empêché, «dans les coulisses», l'exacerbation des dominations patriarcales.¹²⁵

Dans l'ensemble des secteurs desservis par le HCR, en camps de réfugiés, on remarque que «Insensitivity and in some instances outright blindness to women's needs were also quite glaring in the health field».¹²⁶ Que doit-on comprendre de ces attitudes actuelles? De quelle façon l'angle libéral utilisé par le HCR amène-t-il de telles problématiques? L'importance de la structure libérale qui englobe les Nations Unies, le HCR et les travailleurs humanitaires qui le desservent est telle qu'il apparaît difficile, pour l'ensemble de ces acteurs, de se détacher de leurs propres construits sociaux lorsqu'ils ont à intervenir, dans notre cas bien précis, à l'intérieur des camps de réfugiés. La conception

¹²³Nous traiterons de ce point de façon précise plus loin dans le chapitre.

¹²⁴B.S. Chimni, "The geopolitics of refugee studies: A view from the south", *Journal of refugee studies*, vol.11, no.4, Oxford University Press, 1998, p. 368.

¹²⁵Aurelia Wa Kabwe-Segatti, «Du rapatriement volontaire au refoulement dissimulé : Les réfugiés mozambicains en Afrique du Sud», *Politique Africaine*, no.85, dossier *Réfugiés, exodes et politique*, Paris : harthala, 2002, p. 75

¹²⁶Roberta Cohen, «'What's so terrible about rape?' and other attitudes at the United Nations», *SAIS Review*, Summer-Fall 2000, p.74.

libérale de l'individu, de la femme et de la réfugiée, parce qu'elle ne reconnaît pas la construction subjective de ses propres termes, perçoit difficilement l'ensemble des problématiques qui reflètent les réalités des réfugiées. Comme la perception des difficultés vécues par les réfugiées est partiellement erronée,¹²⁷ les éléments de solutions apportés par le HCR amènent des résultats pour le moins mitigés.

Également, en comprenant d'une certaine façon les termes spécifiques qui déterminent qu'une personne puisse ou non détenir le statut de réfugié, l'angle libéral laisse dans l'ombre certains éléments pourtant essentiels à la compréhension des nouvelles réalités pouvant mener au statut de réfugié. Ainsi, «Under the refugee definition the refugee is largely constructed according to a liberal concept of a rights-bearing mobile individual, persecuted 'for reasons' of civil or political status».¹²⁸ Ce faisant, la conception des féministes libérales de la réfugiée ne tient pas compte du fait que «...women refugees are less mobile than their male counterparts, and their claims do not fit easily into the construct of 'civil or political status'».¹²⁹ Ce que nous constatons ici, c'est que souvent, parce que les réalités des femmes débordent du cadre pré-établi, leurs expériences se retrouvent dans une catégorie «apolitique» à laquelle la conception libérale du réfugié a peine à répondre. Également, il apparaît maintenant aux yeux de plusieurs intellectuels que les termes à la base de la Convention relative aux réfugiés deviennent de plus en plus problématiques. Parce que cette dernière procède à une individualisation des droits, la

¹²⁷ Par exemple, en effectuant la dichotomie publique/privée, l'angle libérale laisse dans l'ombre une foule d'éléments et de caractéristiques essentiels à la compréhension de la réfugiée.

¹²⁸ Susan Kneebone, "Women within the refugee construct: 'Exclusionary inclusion' in policy and practice—the Australian experience, *International Journal of Refugee Law*, Oxford University Press, 2005, p.8.

¹²⁹ *Ibid.*, p.8

définition de ses principaux termes amène certaines confusions et pousse à faire du «cas par cas».

En fait, comme le souligne Jacqueline Bhabha,

The crucial terms of refugee definition, “well-founded fear” and “persecution”, are not defined in Geneva Convention or in any national legislation. The ethical judgement that decision makers exercise when determining whether a particular asylum seeker meets the Convention test is a product of the complex interplay between concepts of universal rights and concepts of state sovereignty: does this behavior constitute persecution in this culture?¹³⁰

Ainsi, en reconnaissant certaines formes de persécutions subies par les réfugiées plutôt que d'autres, plusieurs États concluent que «...the refugee women (as universal female subject) wants to become the liberal, rational, autonomous subject by gaining entry to western countries». ¹³¹ De plus, le fameux biais libéral, de par sa compréhension de l'individu, conçoit difficilement de reconnaître la sphère privée comme étant pourtant «a 'fundamental political institution' and 'extends standards of justice to life within it' ». ¹³²

En fait,

The construction of the public/private distinction, and the assertion that those social relations deemed private are non-political, leads liberal theorist to marginalize the political significance of power relations within the private sphere altogether and to recognize only certain forms of power relations within the public sphere. ¹³³

¹³⁰Jacqueline Bhabha, “Embodied rights: Gender persecution, state sovereignty, and refugees”, *Public culture*, 1996, 9:3-32, The University of Chicago, p.10.

¹³¹Natalie Oswin, “An exploration of feminist approaches to refugee law“, *International Feminist Journal of Politics*, 3:3, Autumn, Routledge, Vancouver, p.352.

¹³²*Ibid.* p.352.

En omettant de prendre en compte un certain nombre de phénomènes qui traduisent une réalité, l'angle libéral privilégie des aspects du droit humain qui le confirme dans ses conceptions libérales de ce qu'est un individu, une femme et une réfugiée. Il faut bien comprendre que les droits humains, tout comme ceux des réfugiés, constituent un construit social qui prend racine dans un lieu et une époque bien précise.

En ce sens, la Conférence de Nairobi est représentative de l'ensemble des nouvelles conjonctures internationales dans lequel le HCR s'est inscrit et des limites de ses interventions allant dans le sens du féminisme libéral. Il sera donc question, dans les lignes qui suivent, de cette conférence puisqu'elle illustre, de façon éloquente, les préoccupations et les actions actuelles du HCR à l'égard de la réfugiée. Étant donnée l'abondance d'informations qui découle de ce document, nous allons tenter de faire ressortir l'essentiel, c'est-à-dire, ce qui touche, de manière plus directe, l'organisation étudiée.

2.2 La Conférence de Nairobi de 1985

Les années '80 marquent *The United Nations Decade for Women : Equality, Development and Peace*¹³⁴ et s'inscrivent, précisément, dans une décennie ou de nombreux mouvements de décolonisations. Ce point est particulièrement important pour les fins de notre thèse puisque, nécessairement, les conflits qui émergent de ces mouvements

¹³³Judith Squires, *Gender in political theory*, Polity Press, Cambridge, Great Britain, 2000, p.47.

créèrent de nombreux flux de réfugiés difficiles à appréhender pour le HCR. En fait, cette époque posa le malheureux constat à l'effet que,

The threat to peace resulting from continuing international tension and violations of the United Nations Charter, resulting in the unabated arms race, in particular in the nuclear field, as well as wars, armed conflicts, external domination, foreign occupation, acquisition of land by force, aggression, imperialism, colonialism, neo-colonialism, racism, apartheid, gross violation of human rights, terrorism, repression, the disappearance of persons and discrimination on the basis of sex are major obstacles to human progress, specifically to the advancement of women.¹³⁵

C'est dans ce contexte international économiquement et politiquement fragile que les politiques du HCR auxquelles nous nous sommes intéressés ont pris la forme que nous leurs connaissons aujourd'hui. Le paragraphe 259 12b s'adresse principalement au HCR. En fait, après avoir exprimé l'ampleur des désastres survenant en Afrique, ici en Afrique du Sud, le paragraphe mentionne l'importance, pour le HCR, de prodiguer une assistance légale, humanitaire, médicale et matérielle adéquate aux réfugiées. Également, le présent paragraphe (comme bien d'autres) insiste sur le fait qu'il est primordial, pour la réfugiée, d'avoir accès à l'éducation et à une formation lui permettant d'apprendre un métier¹³⁶. Ceci vise, entre autres, à valoriser les femmes et à combattre la vulnérabilité qu'on leur attribue, spécialement, lorsqu'elles deviennent réfugiées et qu'elles demeurent dans les camps. Les prochaines pages de ce chapitre traiteront, plus spécifiquement, des politiques

¹³⁴United Nations, *Report of the World Conference to review and appraise the achievements of the United Nations Decade for Women: Equality, Development and Peace*, Nairobi, 15-26 July 1985, New York 1986, p.3-4.

¹³⁵*Ibid.* p.127.

¹³⁶*Ibid.* p.141.

et des programmes mis sur pied par l'Organisation afin d'appréhender les réfugiées ainsi que leurs réalités dans le cadre des camps.

2.3 Programmes et objectifs généraux du HCR à l'égard de la réfugiée

Comme nous l'avons vaguement énoncé au début de ce travail, l'étude de la situation de la réfugiée nous apparaît significative et pertinente en ce sens qu'elle reflète, notamment, la conduite des relations internationales et ses échecs à l'égard, particulièrement, des femmes réfugiées dans les camps. D'une part, nous constatons que depuis le début des années '90, une série de programmes fut mise sur pied dans le but de contrer certains problèmes spécifiques aux femmes dans ces camps. D'autre part, ces programmes mettent en relief les lacunes de plusieurs projets ainsi que la persistance des problèmes vécus, majoritairement, par les femmes. Les difficultés, dans les camps de réfugiés, sont nombreuses et affectent profondément la réfugiée tant au niveau physique que psychologique. D'ailleurs,

Despite the fact that women and girls make up over half of the world's 18 million refugees, little attention or resources have been dedicated to meeting their needs. Although all refugees face health and protection problems, women are susceptible to additional problems as a result of their gender.¹³⁷

Évidemment, nous ne pouvons attribuer l'entièreté des problèmes que rencontrent les réfugiées à l'absence de politiques et de programmes voulant appréhender cette dernière.

Comme nous l'avons mentionné ci-haut, depuis les années '90, le HCR a élaboré une panoplie de documents faisant état de politiques et de plans d'actions visant à résoudre les problèmes spécifiques de la réfugiée, ici, dans les camps. Il serait donc faux de prétendre à l'inaction de l'Organisation. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons tenté de comprendre, par l'analyse de textes du HCR concernant la réfugiée, pourquoi sa réalité semblait à ce point difficile à saisir. Étant donné l'abondance de la littérature du HCR traitant de la situation des réfugiées dans les camps, il nous a fallu faire une sélection des différents documents afin de démontrer la tangente des féministes libérales que privilégie le HCR dans l'appréhension de la réfugiée et de ses problèmes spécifiques. Nous avons donc procédé à la sélection en tenant compte d'une part, des documents les plus influents dans l'établissement des politiques du HCR à l'égard des réfugiées et d'autre part, du changement qu'a effectué le HCR (et l'ONU de façon générale) en passant de l'importance d'appréhender la femme à la notion de «genre». Les documents sélectionnés sont donc des documents d'époque qui s'inscrivent dans l'évolution des concepts utilisés par le HCR allant de la femme, au «genre» puis finalement à «l'égalité entre les genres» afin d'appréhender la réfugiée dans les camps. La première époque réfère principalement à la reconnaissance des problèmes spécifiquement féminins au niveau international. Le Sommet de Beijing fut l'occasion, pour plusieurs activistes féministes, de mettre en relief les multiples difficultés partagées par un nombre important de femmes, dont la réfugiée. La seconde époque, mettant de l'avant le concept de «genre», reconnaît l'existence persistante des problématiques vécues par les femmes, ici les réfugiées dans les camps. L'appréhension seule de la réfugiée, sans considération des

¹³⁷Amy R. Friedman, *Rape and domestic violence: The experience of refugee women*, p.65 (in *Refugee women and their mental health: Shattered societies, shattered lives*, The Haworth Press Inc., 1992).

structures qui l'entourent (lois, coutumes, relations entre les sexes, etc.), pousse de nombreux acteurs internationaux, notamment le HCR, à investiguer la notion de «genre» afin de cerner plus précisément la réfugiée ainsi que ses problématiques (La distribution des cartes de rationnement alimentaire en est d'ailleurs un exemple auquel on fait référence lors du chapitre empirique). Cette attention portée à l'égard du «genre» (tel que compris par le HCR) n'a toutefois pas suffi à résoudre l'ampleur des problèmes de la réfugiée. L'exacerbation de la violence à l'égard de la réfugiée a même poussé l'Organisation, dans un troisième temps, à considérer l'importance de l'égalité entre les sexes. En fait, pour le HCR, s'il réside toujours des problèmes, c'est que les femmes n'ont pas accès aux mêmes «privilèges» que les hommes (par exemple, le travail dans la sphère publique). Le concept «d'égalité entre les genres» se veut une tentative de résolution des problèmes spécifiquement féminins par l'application de principes libéraux ayant répondu, autrefois, aux problèmes des femmes occidentales. Ainsi, en observant que les réfugiés ne partagent pas les problématiques spécifiques de la réfugiée, le HCR emprunte la voix de «l'égalité entre les sexes» afin de résoudre les difficultés de cette dernière.

L'importance des documents sélectionnés provient de la reconnaissance du fait que l'approche des féministes libérales tente une évolution dans sa compréhension de la situation et des besoins de la réfugiée. Toutefois, les éléments de solutions proposés dans les documents du HCR demeurent fortement influencés par l'approche des féministes libérales. Les autres documents faisant état de la réfugiée recourent, en grande partie, les principaux textes utilisés lors de cette thèse.

Le choix des documents reflète l'évolution des concepts en passant de la «femme» au «genre» à «l'égalité entre les genres» tels que compris par le féminisme libéral. Les différentes politiques élaborées par le HCR, dans le cadre des documents étudiés, démontrent l'insuccès des précédentes ainsi qu'un désir de problématiser la réfugiée. Toutefois, le construit social libéral dans lequel se retrouve l'Organisation rend difficile cette compréhension de la réfugiée et de ses besoins. Les documents choisis représentent bien, à notre avis, le carcan libéral dans lequel «évolue» le HCR en l'empêchant de trouver des solutions alternatives aux problèmes rencontrés par les réfugiées. Bien qu'il tente de résoudre les difficultés qu'on retrouve dans les camps, il n'en demeure pas moins que la lecture que fait le HCR est restreinte à la compréhension des notions libérales de la femme et de la réfugiée. Il s'ensuit, nécessairement, des réponses libérales aux problématiques observées.

Ainsi, nous avons pris soin d'étudier des documents reflétant la ligne de pensée générale de l'Organisation. En ce sens, nous avons observé que les objectifs généraux concernant la réfugiée reviennent dans l'ensemble des documents et donc, qu'ils sont représentatifs de la façon dont le HCR perçoit d'abord, la réfugiée et ensuite, les problèmes qui lui sont spécifiques. À cet effet, nous avons décidé d'observer une série de quatre documents faisant état de la ligne de pensée générale du HCR. Nous décortiquerons donc *The 1990 UNHCR Policy on Refugee Women*, *The Progress report on refugee women and UNHCR's framework for implantation of Beijing platform for action* suite au Sommet de Beijing de 1995, *The Refugee women and a gender perspective approach* de 1999 et

finale, *The UNHCR good practices on gender equality mainstreaming* élaboré en 2001. L'étude des différents documents sélectionnés nous permettra de reconnaître la logique du féminisme libéral qui suit l'Organisation dans l'établissement de ses programmes et de ses actions sur le terrain. Il sera donc question de la réponse du HCR aux problèmes reliés à la violence sexuelle et à la santé sexuelle des femmes, de la distribution des cartes de rationnement et des denrées alimentaires ainsi que de «l'exclusion» de la réfugiée des sphères d'influences telles que l'administration, l'économie (micro-programmes), l'éducation et la santé. Les domaines d'intérêts sélectionnés apparaissent comme étant primordiaux dans l'ensemble des documents impliquant l'établissement de programmes dans les camps de réfugiés. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons privilégié ces catégories. Évidemment, nous aurions pu explorer d'autres avenues telles que les discussions multipartites où le HCR discute, notamment, des droits humains, avec les groupes et les États concernés. Toutefois, ces actions du HCR demeurent marginalisées lorsque l'on veut démontrer son implication dans un cadre où le réfugié réside dans un camp et que son statut demeure précaire. Nous verrons donc, dans un premier temps, les politiques mises sur pied par le HCR (ainsi que leurs évolutions) pour ensuite observer, de façon concrète, les principaux programmes qui en découlent.

2.3.1 The 1990 UNHCR Policy on Refugee Women

L'invisibilité de la réfugiée a poussé plusieurs organisations non-gouvernementales (ONG) et de nombreux activistes à faire pressions sur le HCR afin qu'il prenne des mesures visant à mettre l'emphase sur les difficultés vécues particulièrement par ces

dernières. Les activistes féministes libérales ont observé une vulnérabilité de la femme réfugiée soumise à de nombreux assauts tant physiques que sexuels. La détresse de plusieurs réfugiées a poussé les féministes libérales à «étudier» la femme afin que cessent les supplices qui lui sont infligés. Ainsi, suite aux recommandations de plusieurs ONG et d'une certaine reconnaissance des problèmes spécifiques de la réfugiée, le HCR élaborera un document intitulé, *The 1990 UNHCR Policy on Refugee Women*. De façon générale, le présent document «aims to improve participation of refugee women in all programs through mainstreaming».¹³⁸ Concrètement, les recommandations du HCR visaient à sensibiliser l'ensemble du personnel humanitaire et des États afin qu'ils soient en mesure, d'une part, de reconnaître l'isolement (ou la vulnérabilité) de la femme et d'autre part, qu'ils puissent intégrer cette dernière à l'ensemble des activités la concernant de près ou de loin.

D'abord, le présent document émet un premier constat, soit l'observation d'une grande vulnérabilité de la réfugiée. Bien qu'elle représente, avec les enfants à leur charge, tout près de 80% de la population réfugiée, le manque d'intérêt qu'on lui a porté dans le passé semble être un excellent indicateur des conjonctures dans lesquelles évoluait le HCR.¹³⁹ Les années '90 mettent en lumière le fait que le processus par lequel on devient réfugié affecte différemment les hommes et les femmes. Reconnaisant ce fait, l'Organisation estime qu'il est primordial que les réfugiées soient appréhendées par des programmes et des politiques qui leurs soient propres. Le principe premier du *UNHCR Policy on Refugee*

¹³⁸Maryanna Schmuki, "Shedding their refugee skin: Construction of women refugees and international aid regimes", *Refugee*, vol.17, no.1, February 1998, p.7.

Women de 1990 consiste à l'intégration complète des femmes réfugiées dans l'ensemble des sphères permettant ainsi de briser le cercle vicieux de l'isolation dans lequel elles se trouvent.

Pour arriver à cette fin, l'élaboration d'un programme ou d'un projet du HCR doit impérativement

Achieve greater involvement of refugee women both as participants and beneficiaries in the social and economic activities of the project; increase their status and participation in the community/society provide a catalyst through which they can have access to better employment, education, services and opportunities in their society; take into account the particular social relationship between the refugee women and their families.¹⁴⁰

En fait, il transparaît, dans l'ensemble des objectifs mentionnés ci-haut, une volonté pour le HCR d'assurer une certaine équité pour les femmes réfugiées.¹⁴¹ Nous pouvons d'ailleurs nous interroger sur la pertinence de cette «équité» en ce sens qu'elle réfère à une réalité «masculine» c'est-à-dire, qu'elle suggère qu'il n'y a pas de «participation» ou «d'équité» en dehors des activités où l'on retrouve, généralement, les hommes. Ainsi, si les réfugiées, dans les camps, ne se retrouvent pas dans certains secteurs, il est de notre avis qu'il faut d'abord se demander pourquoi elles ne s'y trouvent guère et où elles se trouvent exactement. Même si l'Organisation semble reconnaître qu'il existe un contexte socioculturel particulier dans lequel évoluent les populations réfugiées, il n'en demeure

¹³⁹En fait, les années '80 ont permis une plus grande ouverture d'une part, sur la littérature féministe (notamment libérale) et d'autre part, une multiplication de forum visant à dénoncer les abus ainsi que les conditions atroces de nombreuses femmes.

¹⁴⁰Executive Committee of the High Commissioner's Programme, Forty-first session *UNHCR Policy on Refugee Women*, A/AC.96/754, 20 August 1990, p.4.

¹⁴¹*Ibid.* p.5

pas moins que l'application de ses principes «libéraux» font fi de l'espace où ils interviennent.

Ainsi, comme le souligne Agnès Callamard en parlant du présent document, «Projects for refugee women aim to provide solutions to this vulnerability, but the matter is adressed in isolation from its root causes and from the specific problems facing refugee men, such as their inactivity, loss of status, etc”.¹⁴² D'ailleurs, le document intitulé *UNHCR policy on refugee women* du Comité exécutif du programme du HCR démontre, d'une part une volonté de comprendre le cadre dans lequel évoluent les réfugiées, notamment, africaines et d'autre part, une incapacité évidente pour l'angle libéral d'y arriver. À cet effet, le point 4 de ce document stipule que

The policy set out in this document is premised on the recognition that becoming a refugee affects men and women differently and that effective programming must recognize these differences. Furthermore, to understand fully the protection needs and assistance resources of the refugee population, and to encourage dignity and self-sufficiency, refugee women themselves must participate in planning and implementing projects.¹⁴³

La dernière partie de la citation nous démontre clairement qu'il est difficile, voire impossible pour l'angle libéral de saisir la complexité ainsi que les différences qui prévalent dans les multiples sociétés. En ce sens, il semble que le concept de «femme» soit compris, lui aussi, sous une forme tout à fait libérale s'associant ainsi au discours

¹⁴²Agnès Callamard, «African refugee women and changing international priorities: Theoretical and political implications”, *Refuge*, vol.12, no.8, march, 1993, p.19.

¹⁴³Executive committee of High Commissioner's Programme, *UNHCR Policy on Refugee Women*, A/AC.96/754, 20 august 1990, p.2

prônant l'égalité et laissant planer une certaine neutralité (ou le besoin impératif d'une neutralité) entre les réfugiés. Bien qu'au départ, le document reconnaisse qu'il existe des différences dans le processus amenant un homme et une femme vers le statut de réfugié, il demeure que la solution « du féminisme libéral » vise à amener la réfugiée à investir la sphère publique afin qu'elle y participe comme le font les hommes. Il en ressort un besoin de « neutralité » entre les sexes que l'angle des féministes libérales tend à taire en récupérant des concepts clés, tels que le « genre », qu' utilisent notamment les féministes critiques. D'ailleurs, le document du Comité Exécutif du HCR (*Refugee Women and Mainstreaming a Gender Equality Perspective*) fait état de cette récupération du concept en parlant, par exemple, de « gender equality ». Le courant des féministes libérales, encore une fois, n'arrive pas à poser un regard critique sur un concept qu'il perçoit comme étant unidimensionnel. Les rapports sociaux de sexes, vus sous cet angle, ne peuvent alors aucunement sortir de ce carcan qui nous empêche d'abord de comprendre une situation complexe et ensuite, de trouver des solutions efficaces. Cette propension à la « neutralité des sexes » entraîne des difficultés profondes quant à l'appréhension des problèmes vécus par les réfugiées africaines.

En ce sens, et parallèlement, l'un des plus importants événements dans l'assistance aux réfugiés et le développement fut la Seconde Conférence sur l'assistance aux réfugiés en Afrique (ICARA II) et démontra clairement que la « ICARA II's resolution and strategies use a gender-neutral language that make difficult to analyse how RAD (refugee assistance and development) will adress the issue of refugee women ».¹⁴⁴ En fait, on

¹⁴⁴Agnès Callamard, « African refugee women and changing international priorities: Theoretical and political implications », *Refuge*, vol.12, no.8, march, 1993, p.18.

considère que d'ajouter la femme dans les hautes sphères de décisions parviendrait à mettre la lumière sur l'ensemble des problèmes rencontrés par ces dernières et ainsi, de les résoudre. Cette vision du HCR à l'égard des réfugiées se retrouve d'ailleurs dans l'ensemble des projets mis en place que se soit dans la résolution du problème de distribution de la nourriture ou celui d'accès aux ressources médicales pour ne nommer que ces derniers.

Comme nous l'avons énoncé ci-haut, la neutralité entre les sexes ainsi que l'investigation de la sphère publique placée au-dessus de tout semblent particulièrement significatives dans le cadre des écrits des féministes libérales. En fait, ce qui apparaît problématique dans le cas des camps de réfugiés, c'est qu'on ne tient pas suffisamment compte des données culturelles et politiques particulièrement imposantes dans plusieurs cas.

2.3.2 The Progress report on refugee women and UNHCR's framework for implantation of Beijing platform for action

Constatant qu'il subsiste toujours de graves problèmes reliés à la situation des réfugiées dans les camps, le HCR décida d'élaborer un «nouveau» plan d'action général reflétant ses politiques privilégiées à l'égard des femmes. Les recommandations du Sommet de Beijing (1995) furent, sans aucun doute, d'une grande influence dans le perfectionnement et l'élaboration de plusieurs politiques du HCR concernant la réfugiée. En fait, «The Beijing Platform for Action (BPFA) calls for the integration of gender perspectives in all

policies and programmes including that of the United Nations system".¹⁴⁵ Bien que ce Sommet n'ait pas traité spécifiquement des problématiques entourant la réfugiée, l'adoption de la ligne de pensée libérale des participants à cette rencontre semble manifester dans le cadre de l'Organisation. En fait, le point 2 du *Progress report on refugee women and UNHCR's framework for implementation of Beijing platform for action* soutient le fait que,

...women's empowerment and their full participation on the basis of equality in all spheres of society, including participation in the decision-making process and access to power, are fundamental to the achievement of equality, development and peace. This premise applies equally to refugee women.¹⁴⁶

L'emphase mise sur les notions de pleine participation, de pouvoir de décision et d'égalité vise un objectif très précis de l'ONU et du HCR; celui d'assurer, de *facto*, une culture organisationnelle prenant en compte, nous dit-on, des besoins spécifiques des hommes et des femmes de tous statuts (ce qui inclut les réfugiés).¹⁴⁷ Le Sommet de Beijing (1995) et le présent rapport qui en découle, ont mis en évidence l'importance d'élargir notre champ d'étude afin de comprendre le rôle des hommes dans l'amélioration de la situation de la femme. La seule étude de la femme n'aura pas permis d'abord, de la saisir et ensuite, de problématiser l'espace dans lequel elle évolue. La notion de «genre», récupérée par les féministes libérales, met l'accent sur les rapports d'égalité devant prévaloir entre les sexes.

¹⁴⁵Executive Committee (UNHCR), *Progress report on refugee women and UNHCR's framework for implementation of Beijing platform for action* (EC/47/SC/CRP.45) <http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/.../opendoc.htm?tbl=EXCOM&id=3ac68d0e30&page=exe>. p.1

¹⁴⁶*Ibid.* p.1

¹⁴⁷United Nations, *Fourth World Conference on Women; Report of the Fourth World Conference on Women*, Beijing, China, 4-15 September 1995, A/CONF.177/20, p.24.

L'ensemble des politiques et des actions du HCR à l'égard de la réfugiée mettent donc l'emphase

...on issues such as sexual violence, mainstreaming of a gender perspective, participation of refugee women in the decision-making structures, mainstreaming of refugee women in peace-building and conflict resolution efforts, integration of refugee women in post-conflict economic revitalisation efforts, self-reliance, food management and distribution, reproduction-health, education, environment conservation and the situation of the girl child.¹⁴⁸

Ici, le terme "gender", bien qu'il marque une nouvelle étape au sein des Nations Unies (et donc du HCR), semble ne devenir que le substitut de «femme». En fait, la seule variante exposée dans ce document faisant état de l'importance de considérer la notion de «genre» consiste à prendre en considération non plus seulement la femme réfugiée mais aussi les hommes de tous âges, les enfants, les aînés, etc. Plus précisément, l'utilisation du concept de «genre» que fait le HCR lui vient de la définition et des principes élaborés par l'ECOSOC en 1997. Ainsi,

Mainstreaming a gender perspective is the process of assessing the implications for women and men of any planned action, including legislation, policies or programmes, in any area and at all levels. It is a strategy for making women's as well as men's concerns and experiences an integral dimension in the design, implementation, monitoring and evaluation of policies and programmes in all political, economic et

¹⁴⁸Executive Committee (UNHCR), *Progress report on refugee women and UNHCR's framework for implementation of Beijing platform for action (EC/47/SC/CRP.45)* <http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/.../opendoc.htm?tbl=EXCOM&id=3ac68d0e30&page=exe.>, p.2

societal spheres so that women and men benefit equally and inequality is not perpetuated.¹⁴⁹

Toutefois, et ce de façon générale, l'ensemble des documents consultés au sujet de L'Organisation (après 1990) fait état des notions précédemment mentionnées¹⁵⁰ ainsi que d'une volonté d'intégrer la réfugiée à l'ensemble des activités du camp afin de diminuer sa vulnérabilité. D'ailleurs, *The Report of the Fourth World Conference on Women* reconnaît cette vulnérabilité de la réfugiée et mentionne que "The factors that cause the flight of refugee women, other displaced women in need of international protection and internally displaced women may be different from those affecting men. These women continue to be vulnerable to abuses of their human rights during and after their flight".¹⁵¹ Il semble que l'ensemble des organisations onusiennes réalise, dorénavant, que le processus menant au statut de réfugiés affecte différemment les hommes et les femmes et qu'il importe de décortiquer les rapports de pouvoirs qui s'instaurent entre les «genres».

Ainsi, même s'il y a une volonté de prendre en considération l'ensemble des inter-actions entretenues au sein d'une communauté de réfugiés, il n'en reste pas moins que les objectifs généraux du HCR demeurent relativement les mêmes à l'égard des femmes.¹⁵² La ligne de pensée des féministes libérales semble favoriser, toujours, des politiques visant un individu ou un groupe d'individus partageant des caractéristiques semblables, par exemple; de jeunes femmes chef de familles monoparentales.

¹⁴⁹United Nations, *Gender Equality Mainstreaming in UNHCR in Americas*, 1997/1998 Report, p.1

¹⁵⁰Égalité, pleine participation, pouvoir de décision, etc.

¹⁵¹United Nations, *Fourth World Conference on Women; Report of the Fourth World Conference on Women*, Beijing, China, 4-15 September 1995, A/CONF.177/20, p.135.

2.3.3 The Refugee women and a gender perspective approach de 1999

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le Sommet de Beijing, tenu en 1995, marqua un tournant important dans l'approche favorisant les «genres». Précisément, «Since then, the 1995 Beijing Platform for Action and the 1997 ECOSOC Resolutions on gender equality mainstreaming¹⁵³ have informed UNHCR's strategies to promote equality between refugee women and men¹⁵⁴.¹⁵⁴ Toutefois, pour y arriver, l'Organisation stipule qu'il vaut mieux ne pas se concentrer uniquement sur la femme si l'on veut apporter des changements qualitatifs et ce, à long terme. L'implication des hommes réfugiés apparaît donc, désormais, d'une importance primordiale afin de permettre aux femmes de sortir de leurs isolements et de régler certains problèmes auxquels elles sont couramment confrontées. Le présent document fait état, notamment, des problèmes de sécurité qui accablent un nombre important de réfugiées et ce, dans plusieurs camps. L'importance de la collaboration entre le HCR, les ONG travaillant dans les camps, les réfugiés eux-mêmes ainsi que le service de police locale semble devenir essentielle dans le règlement des difficultés vécues par les réfugiées. Tous ces acteurs deviennent des éléments clés dans l'établissement de centres «de gestion des crises» pour les femmes, de préventions de la violence sexuelle et domestique (par le biais de séminaires) ainsi que dans le dossier

¹⁵²United Nations, *Gender Equality Mainstreaming in UNHCR in Americas*, 1997/1998 Report, p.13.

¹⁵³Tel que le stipule le document "*Refugee women and gender perspective approach*": «Mainstreaming a gender perspective is the process of assessing the implications for males and females in any planned action, including legislation, policies or programmes, in any area and at all levels. It is a strategy for making women's and girls as well as men's and boy's concerns and experiences an integral dimension in the design, implementation, monitoring and evaluation of policies and programmes in all political, economic and societal spheres so that all benefit equally and inequality is not perpetuated. The ultimate goal is gender equality". (A/52/3, Chapter IV, A.agreed conclusions, 1997/2).

¹⁵⁴Executive Committee of the High Commissioner's Programme, Standing Committee 16th meeting, *Refugee Women and a gender perspective approach*, EC/49/SC/CRP.22, 3 September 1999, p.1.

de la santé sexuelle des femmes (on fait particulièrement référence aux mutilations génitales ou FGM). Ainsi, le HCR s'engage, notamment, à effectuer

Firstly, preventive measures include information, education and communication campaigns targeting refugee leaders, refugee health and community workers, and practitioners of FGM, community/religious leaders and humanitarian workers. Secondly, responses to survivors of violence in the form of protection, psychosocial, medical and legal measures have been developed.¹⁵⁵

Encore une fois, et ce malgré le discours sur les "genres", le HCR semble privilégier l'approche des féministes libérales puisque rien, dans ses documents, nous démontre qu'il a acquis une compréhension plus juste des différentes communautés dans lesquelles il intervient. Tout au plus, il a su observer certaines difficultés vécues par les femmes dans les camps. Sa compréhension de la réalité ainsi que ses réponses, sommes toutes prévisibles, demeurent empreintes de l'angle libéral. La mise sur pied de plusieurs programmes ainsi que les actions entreprises dans certains camps de réfugiés illustrent d'ailleurs très bien cet état des choses. Nous le constaterons d'abord, dans les programmes généraux que l'Organisation a mis sur pied et ensuite, dans le cadre du chapitre 3 traitant spécifiquement des réfugiés de Dadaab au Kenya.

2.3.4 The UNHCR good practices on gender equality mainstreaming de 2001

Le *UNHCR good practices on gender equality mainstreaming; A practical guide to empowerment*, est un document qui élabore, de façon plus détaillée, les principes qui guident les actions du HCR dans l'élaboration de programmes sensibles au "genre". Il est

¹⁵⁵*Ibid.*, p.4.

question, ici, non seulement d'égalité (ou d'équité), mais également de «empowerment» (l'un des objectifs principaux de l'Organisation). Comme il s'agit d'un concept d'importance pour le HCR dans l'élaboration de plans d'actions dirigés vers les «genres», il convient d'en donner la définition. Ainsi, l'Organisation définit le concept de «empowerment» comme étant

A process through which women and men in disadvantaged position increase their access to knowledge, resources, and decision-making power, and raise their awareness of participation in their communities, in order to reach a level of control over their own environment.¹⁵⁶

Le concept de “empowerment” apporte une nouvelle dimension à la perception que l'on a des femmes réfugiées. En fait, l'Organisation prétend que, en plus de diminuer la vulnérabilité de la réfugiée, les méthodes et les concepts proposés lui permettront d'acquérir une estime d'elle-même (qu'on suppose absente avant les interventions du HCR). Bien que le HCR demeure l'acteur principal de la mise en place des politiques libérales discutées, une multitude d'acteurs lui procure les arguments et le soutien dans le sens des politiques et des programmes qu'il propose.¹⁵⁷ Cette réalité nous interpelle en ce sens qu'elle met en lumière la conjoncture libérale dans laquelle s'inscrit présentement le HCR et l'ensemble des Nations Unies. En ce qui nous concerne, et plus précisément, c'est l'observation (depuis le milieu des années '80) du triomphe du féministe libéral dans la compréhension de ce qu'est (ou devrait être) une réfugiée qui ressort du *UNHCR good practices on gender equality mainstreaming; A practical guide to empowerment*.

¹⁵⁶Joyce Mends-Cole, Senior Co-ordinator for refugee women and gender equality unit (UNHCR), *UNHCR good practices on gender equality mainstreaming; A practical guide to empowerment*, Geneva, 2001, p.3.

Également, en plus des solutions préalablement mentionnées¹⁵⁷ afin d'arriver à donner «du pouvoir» aux femmes réfugiées, le présent document suggère, entre autres, que l'on accorde des crédits aux femmes voulant démarrer une petite entreprise (micro-credit project). Les études du HCR, à ce sujet, tendent à démontrer que cette mesure aurait des répercussions positives sur l'ensemble de la communauté des réfugiés, de la société d'accueil et suivrait la réfugiée lors d'un éventuel retour.¹⁵⁹ Également, le *UNHCR good practices on gender equality mainstreaming* exprime l'importance de la participation de la femme réfugiée dans le cadre d'un éventuel traité de paix entre les différentes parties en cause.¹⁶⁰ Ce point s'inscrit dans la logique voulant «add women to politics» en l'intégrant dans les sphères, dites, d'influences. Différentes stratégies sont entreprises afin d'arriver à «amener» la réfugiée dans la sphère publique et d'accroître son pouvoir de décision. C'est d'ailleurs ce que les programmes généraux instaurés par le HCR tentent de nous démontrer.

Ce qui apparaît de façon répétitive dans les documents du HCR qui traitent de la notion de «genre», c'est l'importance de poser des actions menant à des fins d'équité ou d'égalité. Tandis que le concept de «genre» qu'utilisent les féministes critiques pousse à l'observation des rapports sociaux de sexes et des différentes variables contribuant à la construction sociale des hommes et des femmes, les féministes libérales, pour leur part, tentent de résoudre les problèmes de la réfugiée en l'isolant de l'ensemble des éléments

¹⁵⁷Nous parlons ici, par exemples, de conférences telles que Women Peace Conference, de nombreuses ONG affiliées aux Nations Unies et l'UNIFEM.

¹⁵⁸Notamment, l'éducation, la création de centres d'aide, la mise sur pied de comités, etc.

¹⁵⁹Joyce Mends-Cole, Senior Co-ordinator for refugee women and gender equality unit (UNHCR), *UNHCR good practices on gender equality mainstreaming; A practical guide to empowerment*, Geneva, 2001, p.10.

¹⁶⁰*Ibid.*p.12.

qui la constitue et en ne tenant pas compte des caractéristiques socio-politiques qui la définissent. Contrairement à ces dernières, l'analyse des féministes critiques, en prenant en compte la culture, l'ethnicité ainsi que l'ensemble des structures entourant les réfugiées, contribue à notre compréhension des rapports de pouvoirs qui s'exercent entre les hommes et les femmes. Ceci nous pousse à revisiter nos propres construits sociaux, ce qui ne peut être fait par les féministes libérales désirant amener un changement sans avoir observé les différentes formes que prennent les rapports entre les «genres».

Les lignes suivantes feront état des principaux secteurs d'intérêts du HCR en ce qui concerne spécifiquement la réfugiée dans les camps. Nous verrons donc de quelle façon celui-ci essaie de résoudre les problèmes liés à la distribution des rations alimentaires, aux agressions sexuelles et à la santé sexuelle de la femme réfugiée, ainsi que de «l'absence» de la réfugiée dans les sphères d'influences; la vie publique du camp. Bien que nous déterminions trois catégories distinctes, il n'en demeure pas moins que ces dernières sont reliées entre elles, par exemple, le HCR peut difficilement tenter d'établir un programme visant à améliorer la santé sexuelle des femmes sans passer par l'éducation.

Avant toute chose, il importe de mentionner que nous observons, et ce de façon générale, qu'il existe une réelle problématique entre le personnel humanitaire et les réfugiées.

Comme l'exprime Barbara Harrell-Bond

There are insufficient resources to meet needs, with the power to decide their allocation placed in the hands of humanitarian workers who have no responsibility to consider the view of those for whom they are intended. As a consequence, both humanitarian workers and refugees are "trapped" in asymmetrical relationships in a structure in which accountability is skewed in the direction of the donors who pay for the assistance, rather than the refugees.¹⁶¹

Une relation de pouvoir tend à s'instaurer entre le personnel humanitaire et les réfugiés. En fait, de nombreux intervenants perçoivent les réfugiés comme étant redevant envers l'aide qui leur est octroyée. Les difficultés rencontrées lors de l'assistance humanitaire nous pousse à observer quels sont les aspects politiques qui conditionnent les comportements reflétant l'incompréhension, voire même le mépris de certains intervenants humanitaires envers les groupes de réfugiés. L'exemple de la distribution des denrées alimentaires est particulièrement intéressant afin de comprendre la relation de pouvoir qui s'établit entre les travailleurs et les réfugiés. En fait, malgré que les populations réfugiées desservies par le HCR soient hétérogènes et rencontrent des besoins différents, le personnel humanitaire détient le pouvoir de distribuer, à sa guise, les rations alimentaires. Cette mesure entraîne, plus souvent qu'autrement, de fâcheuses répercussions, notamment, sur les femmes qui doivent rencontrer les besoins alimentaires de leurs familles. La méconnaissance des besoins spécifiques des réfugiées ainsi que des portions nécessaires afin de nourrir une famille cause, souvent, de graves problèmes

¹⁶¹Barbara Harrell-Bond, «Can humanitarian work with refugees be humane», *Human Rights Quarterly*, vol.24, 2002, The Johns Hopkins University Press, p.53.

qu'on aurait pu éviter en s'intéressant davantage à la réalité des réfugiés, ici, principalement les femmes.¹⁶²

2.3.5 La distribution des rations alimentaires

Ainsi, le HCR s'est également empressé de répondre aux problèmes occasionnés par la distribution des denrées alimentaires dans les camps de réfugiés. Initialement, il était fréquent, voire même normal, que le personnel humanitaire distribue les cartes de rationnements aux hommes prenant ainsi pour acquis que ces derniers allaient subvenir aux besoins de leurs familles. Toutefois, comme le souligne un rapport de Human Rights Watch (HRW), plusieurs réfugiés échangent les aliments contre des cigarettes et/ou de l'alcool. Il va sans dire que les réfugiées et leurs enfants se trouvent directement touchés par cette triste réalité qui va beaucoup plus loin qu'un manque de denrées alimentaires.¹⁶³ En fait, pour contrer cette situation, plusieurs femmes se voient dans l'obligation d'offrir leurs services sexuels contre un peu de nourriture leur permettant ainsi d'assurer leurs survies et celle de leurs progénitures. Afin de résoudre la problématique, le HCR instaura une politique voulant que les cartes de rations alimentaires soient distribuées aux femmes. Ceci ne semble toutefois pas régler l'entièreté de la situation. En fait, que fait-on de la violence vécue par la réfugiée lorsque des malfaiteurs pillent leur «demeure» et exigent que leur soit donné la nourriture?¹⁶⁴

¹⁶²Le chapitre empirique fait, entre autres, l'illustration des problèmes qui peuvent découler suite aux méthodes et aux décisions appliquées par le personnel humanitaire dans plusieurs domaines touchant directement la vie des réfugiées.

¹⁶³HRW, «Guinée : les réfugiés victimes de graves abus : Éloigner les victimes des zones frontalières ne suffit pas», *HRW World Report 2001 : Africa*, New York, 5 juillet 2001, <http://www.hrw.org.french/press/2001/guinea0705-fr.htm>, p.1.

¹⁶⁴Schmuki, Maryanna, «Shedding their refugee skin : Construction of women refugees and international aid regimes», *Refuge*, vol.17, no.1, 1998, pages 6.

En fait, comme le souligne Ellen Cole,

The system of assistance in some regions encourages this conditions. Relief agencies in Southeast Asia distribute food to women and children only, assuming that men will receive supplies through their families. Often men steal food from the women, and then vow to protect her (or stop the harassment in exchange for food).¹⁶⁵

En effet, le cas de la distribution des cartes de rations alimentaires demeure aujourd'hui fort litigieux. La tendance du HCR de traiter les problèmes de façon individuelle est fort révélatrice dans le cas présent. En fait, le biais libéral de l'Organisation semble l'amener à favoriser des solutions impliquant un individu ou un groupe d'individus sans examiner l'ensemble des facteurs pouvant intervenir dans une résolution effective des problèmes. D'ailleurs, le chapitre empirique a démontré la tendance de l'angle libéral à «l'individualisation» des solutions possibles à une problématique.

Il ne s'agit pas, de par cet exemple, de dénigrer l'entièreté de la solution apportée par le HCR, mais bien de démontrer que l'ensemble des problèmes rencontrés par les femmes provienne de souches beaucoup plus profondes et ne peuvent être pensés de façon inextensible. Ainsi, et parce que plusieurs aspects doivent être sérieusement considérés et approfondis, il nous apparaît logique qu'une simple rectification dans la distribution des cartes de rationnement alimentaire n'aboutisse pas à un véritable changement qualitatif.

¹⁶⁵Amy R. Friedman, *Rape and domestic violence: The experience of refugee women*, p.68 (in Ellen Cole, Olivia M. Espin and Esther D. Rothblum. *Refugee women and their mental health: Shattered societies, shattered lives*, The Haworth Press Inc., 1992).

2.3.6 Les agressions sexuelles et la santé sexuelle des femmes

Pour palier, d'abord à une certaine invisibilité de la problématique du viol et ensuite aux tabous que ce dernier engendre, plusieurs organisations (dont l'ONU et le HCR) ont tenté de mettre sur pied des politiques visant à aider les victimes d'agressions sexuelles. À cet effet, le HCR a, notamment, initié de nombreux centres de santé où les femmes peuvent rencontrer des médecins et psychologues compétents en matière d'agressions sexuelles et il a insisté pour que le personnel humanitaire (médecins, infirmières, psychologues, travailleurs sociaux, etc.) suive une formation lui permettant d'être à la hauteur lorsqu'il est question de viol, de grossesses suite à un viol, d'agressions sexuelles ayant causé de graves blessures génitales, des maladies transmises sexuellement, etc. Derrière l'ensemble des mesures mises de l'avant par l'Organisation, nous pouvons observer que la lutte au problème des agressions d'ordre sexuel passe, pour cette dernière, par une représentation et une participation plus équitable des femmes dans l'ensemble des secteurs (administratifs, de la santé et de l'éducation) pour ainsi accéder à une plus grande égalité entre les «genres» et, par le fait même, diminuer considérablement la vulnérabilité de la réfugiée. À cet effet, le

UNHCR (1995) suggests that one of the most effective ways to identify cases of sexual violence is to facilitate the establishment of women's group and associations, thereby giving individual women a channel to report attacks. It is also important to give special priority to expand protection for refugee women by employing female protection officers in border units, as well as inside refugee camps and other places of settlement.¹⁶⁶

¹⁶⁶ Keiko Osaki, «When refugees are women : Emergence of the issue on the international agenda », *Refuge*, vol.16, no.4 , October 1997, p.15.

Également, comme le souligne Howarth-Wiles dans l'article de Christiane Berthiaume intitulé *Le HCR peut faire mieux*,

Lorsque l'on planifie l'installation d'un camp, les besoins des femmes devraient être automatiquement pris en compte. Car on peut ainsi éviter bien des catastrophes. Si l'on pense à organiser dès le départ les camps de telle sorte que les réfugiées les plus vulnérables-les célibataires, les femmes mariées seules ou avec leurs enfants-soient protégées, on peut ainsi leur épargner les violences sexuelles dont elles risquent d'être victimes si elles vivent éloignées ou si elles doivent parcourir des kilomètres pour aller chercher du bois de chauffage pour faire la cuisine.¹⁶⁷

Ainsi, le HCR tente aujourd'hui de repenser la structure des camps de réfugiés afin de résoudre les risques d'agressions sexuelles dont sont fréquemment victimes les réfugiées. Cependant, il a été particulièrement question du fait que, dans de nombreuses cultures, le viol (et donc l'impureté) est perçu par la victime et sa famille comme un déshonneur. Celle-ci tend alors à taire le crime commis à son égard.¹⁶⁸ De plus, il nous a été possible d'observer que, dans plusieurs cas, la femme avait la même attitude lorsque ce crime était perpétré dans son pays même si, en théorie, la famille assurait une certaine protection à cette dernière. Ainsi, le fait que le HCR conçoive la femme comme étant autonome et détachée de tout provoque une certaine confusion dans l'établissement de programmes et de plans d'actions visant à enrayer toutes agressions sexuelles puisqu'il ne tient pas compte des multiples variables amenant la réfugiée à se taire (coutumes, structures

¹⁶⁷Christiane Berthiaume, « Le HCR peut faire mieux », *Publications du HCR*, <http://www.unhcr.ch/french/pubs/rm100/fm10002.htm>, p.3

¹⁶⁸Commission des droits de l'Homme, «Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de la violence contre les femmes, y compris ses causes et ses conséquences, Mme Radhika Coomaraswamy, présenté conformément à la résolution 1997/44 de la Commission, E/CN.4/1998/54, 26 janvier 1998, <http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/2848af408d01ec0ac1256609004e770b/77ad63231104049cc125661e004a83d2?OpenDocumentchIII>

sociales, grandes responsabilités dans la sphère privée et donc, longues heures de travail).

En ce sens,

...il est impératif de comprendre les relations de symbiose entre le genre et la culture(...) car cela peut nous renseigner sur la manière dont la vie sociale est sexuellement déterminée au sein des communautés. Seule une compréhension approfondie et nuancée de ces déterminations nous permet de repérer l'interface du genre et du principe d'égalité, et les transformations qui en résultent pour l'un comme pour l'autre.¹⁶⁹

Bien plus que le biais culturel qui empêche certaines femmes d'accéder aux services disponibles, nous pouvons nous questionner sur la façon dont le courant féministe libéral, qui conduit le HCR dans ses politiques envers les réfugiées, appréhende et conçoit la sphère privée dans laquelle se retrouvent, majoritairement, les femmes. Le chapitre traitant spécifiquement du Kenya fait état, de façon plus élaborée, de cette problématique qui n'est pas résolue dans l'ensemble des camps de réfugiés.

Étant dans l'impossibilité de sortir du carcan libéral, certains travailleurs humanitaires ont peine à reconnaître l'existence d'une réalité et de besoins différents. Les réactions du personnel humanitaire, à première vue anodines, engendrent de réels problèmes au sein d'une population d'ores et déjà déboussolée et quasi-assujettie.¹⁷⁰ Il est important, à notre avis, de nous questionner sur le pourquoi de l'établissement de cette relation de pouvoir et sur les structures qui semblent favoriser le développement d'une telle relation entre le

¹⁶⁹Seemanthini Niranjana, *Le genre en général et en particulier dans Les mots du monde; masculin-féminin*, sous la direction de Nadia Tazi, éd. La Découverte, Paris, 2004, p.120.

¹⁷⁰Nous pensons, notamment, au type d'aliments distribués qui ne correspond pas au régime quotidien de certaines populations réfugiées. Dans le cas des réfugiées somaliennes au Kenya, les céréales de base que l'on offre nécessitent une préparation plus longue qui occupe une plus grande part de l'horaire quotidien de la réfugiée et les empêche ainsi de vaquer à d'autres occupations.

personnel humanitaire et les réfugiés. Comme en fait état l'article intitulé «Can humanitarian work with refugees be humane?»,

After all, what happens in these personal interactions between humanitarians and refugees at the micro-level can be a "microcosm for the ill-starred relations between (western) humanitarian `charity` and its target populations. What goes wrong at this level both reflects and affects (infects) what is wrong at the macro level.¹⁷¹

Cette problématique, qu'on observe clairement dans les domaines étudiés, affecte la totalité de la vie des femmes et également des hommes des camps de réfugiés.

2.3.7 Les sphères d'influences; la vie publique

Comme nous l'avons mentionné ci-haut, plusieurs des stratégies et des plans d'actions du HCR ne peuvent être étudiés de manière isolée dans l'appréhension des problèmes rencontrés par les réfugiées. Ainsi, afin d'amener la réfugiée à participer à la vie «publique» du camp, le HCR aura recours à certaines méthodes préalablement discutées.¹⁷² Toutefois, et comme le suggère Amy R. Friedman,

Bicultural workers must be incorporated to assist mainstream (non-ethnic) service providers. Refugee women are more likely to be open and comfortable with women of their own ethnicity. This can help address language barriers between refugee women and counselors.¹⁷³

¹⁷¹Barbara Harrell-Bond, "Can humanitarian work with refugees be humane", *Human Rights Quarterly*, vol.24,2002, The Johns Hopkins University Press, p. 53.

¹⁷²Par exemples, la création de comités visant à discuter des problèmes de santé sexuelle ou bien ceux traitant des besoins alimentaires et de la distribution de la nourriture.

¹⁷³Amy R. Friedman, *Rape and domestic violence: The experience of refugee women*, p.75 (in Ellen Cole, Olivia M. Espin and Esther D. Rothblum. *Refugee women and their mental health: Shattered societies, shattered lives*, The Haworth Press Inc., 1992).

Bien que cette mesure ne se soit pas répandue à l'ensemble des camps de réfugiés, l'attrait du HCR pour celle-ci semble manifeste dans les documents faisant état des solutions privilégiées de l'Organisation, notamment, en regard à la participation de la réfugiée à la vie publique. La mise sur pied d'ateliers d'éducation générale apparaît également comme étant d'une importance considérable pour le HCR.¹⁷⁴

Également, le HCR s'est engagé à promouvoir l'importance de la participation des réfugiées dans le domaine de la sécurité et de la paix. En fait, le nouveau visage de la guerre (dont il a été question à la section 2A) a mis en lumière les lourds dommages causés par les crises sur les populations civiles. Les femmes sont, plus souvent qu'autrement, des cibles de choix, des armes de guerres. Le HCR tend à sensibiliser les communautés réfugiées à la nécessité d'inclure les femmes dans tout processus de résolution de la paix, de reconstruction, de désarmement, etc.¹⁷⁵ Les moyens pour y arriver consistent, entre autres, à valoriser l'éducation des femmes en tentant de les inclure à des séminaires de formation traitant des sujets qui les interpellent directement.

Au cours de ce chapitre nous avons vu, qu'historiquement, le HCR a évolué et a opéré de nombreux changements quant à ses pratiques. En fait, les transformations de la scène internationale amenèrent, sans aucun doute, les principaux acteurs clés dans les conflits produisant des mouvements de masses à s'adapter et revoir leurs politiques ainsi que les termes définissant ce qu'est un réfugié. Les mouvements de décolonisation ainsi que

¹⁷⁴Joyce Mends-Cole. Senior Co-ordinator for refugee women and gender equality unit (UNHCR), *UNHCR good practices on gender equality mainstreaming; A practical guide to empowerment*, Geneva, June 2001, 32 p.

l'augmentation des guerres civiles touchèrent, dès lors, 80% de la population civile alors qu'avant les années '70, ce chiffre se situait autour de 20%. Les nouvelles tensions observées attirèrent l'attention de la communauté internationale qui fut interpellée par les crimes commis envers les populations réfugiées. Dès lors, les activistes féministes libérales mirent en lumière les atrocités vécues par les femmes réfugiées représentant près de 80 % de la population des camps avec leurs enfants. Ces féministes libérales, ayant investi la Conférence de Nairobi de 1985, voulaient que s'établissent des politiques ainsi que des plans d'actions afin de remédier à la terrible situation des réfugiées dans les camps. Ayant pris connaissance des problématiques entourant la réfugiée, le HCR instaura des politiques et des programmes allant dans le sens du féminisme libéral afin d'appréhender les réfugiées.

Nous verrons concrètement, dans le cadre du chapitre 3 (le Kenya) de quelle façon s'articule les politiques des féministes libérales de l'Organisation. En fait, nous présenterons quelques programmes ciblés qui sont spécifiques (et semblent indiqués) au cas du Kenya afin d'illustrer, lors de l'élaboration de notre chapitre critique, l'ampleur de l'utilisation des politiques allant dans le sens des féministes libérales ainsi que ses difficultés à appréhender la réfugiée. En regard de notre thèse voulant que les difficultés du HCR dans ses interventions (dans les camps de réfugiés) proviennent de l'angle féministe libéral qu'il utilise; il nous apparaît que le cas du Kenya est fort intéressant. Les trois (3) camps du Kenya que nous avons étudiés sont fortement composés de femmes qui font face, avec leurs enfants, à de nombreux problèmes qui les interpellent de façon

¹⁷⁵United Nations, *Gender mainstreaming in the work of the United Nations on peace and security*, New York, 19 May 2004, E/2004/CRP.3, p.5.

spécifique. Ainsi, suite à la sensibilisation des féministes quant à la situation des réfugiées dans les camps, de plus en plus d'intervenants, notamment le HCR, ont mit la lumière sur une série de problématiques féminines telles que les agressions sexuelles, les grossesses suite à un viol, les difficultés quant à la post-natalité, etc. La compréhension de la femme et de ses difficultés par les tenants du féminisme libéral sur le plan théorique (augmentation de la représentativité de la femme, égalité entre les sexes, autonomie individuelle, etc.) se profile et s'observe dans les documents produits par le HCR ainsi que dans les politiques appliquées à l'intérieur des camps kenyans. Ainsi, il semble que le HCR aille dans le sens du féminisme libéral en tentant d'appliquer les principes et les mesures de ce courant, par exemple, en amenant les réfugiées à «s'intégrer» à la vie publique du camp (conseils administratifs, formations académiques, etc.). Le chapitre empirique concernant le Kenya démontrera, de façon plus pointue, la concrétisation des principes du féminisme libéral par le HCR dans les camps de réfugiés.

Chapitre 3: Le Kenya; la concrétisation des politiques du HCR allant dans le sens du féminisme libéral et les difficultés qui en résultent

L'étude de cas s'attardant particulièrement au Kenya provient également, d'une littérature assez importante sur le sujet (notamment dans le cadre des écrits du HCR) ainsi que d'un exemple dont se sert le HCR lorsqu'il parle de la réussite de projets dans les camps. Ce dernier point sera finement analysé puisqu'il nous faut observer ce que le HCR considère comme étant une «réussite». En fait, le cas du Kenya fait état de manière concrète des politiques du HCR qui y sont appliquées et qui vont dans le sens du

féminisme libéral. L'ampleur des difficultés vécues par les réfugiées dans cette zone particulière nous permet d'observer d'une part, les politiques mises en place afin de résoudre les nombreuses problématiques existantes et d'autre part, les actions concrètement posées par les intervenants du HCR à l'égard des femmes. Ainsi, il nous a fallu prendre connaissance des principaux programmes instaurés au Kenya dans l'élaboration de camps de réfugiés. Nous savons, notamment que

Le HCR a mis en place au Kenya un programme spécial pour les réfugiées somaliennes victimes de violence sexuelle-aménagement spécial du camp, traitement médicaux et psychologiques pour les victimes et leur famille-, un programme qui a fait ses preuves et peut être reproduit partout dans le monde, mais qui demeure toujours une exception.¹⁷⁶

Comme il y a de nombreux projets qui ont vu le jour dans les camps de réfugiés au Kenya, nous avons effectué une sélection précise de ces derniers considérant l'importance qu'ils occupent au sein de l'Organisation. Ainsi, le «Firewood project», the Women Victims of Violence project (WVV) et le Programme de planification orienté vers la population¹⁷⁷ (POP) ont retenu notre attention. Il faut d'ailleurs spécifier qu'ils nous intéressent particulièrement parce qu'ils reflètent le soit disant succès des actions et des décisions prises par le HCR dans cette région. Également, l'étude du cas du Kenya nous paraît appropriée en ce sens que l'existence des différents camps étudiés perdure depuis 1991. Ainsi, les échecs ou les bavures du HCR dans cette région peuvent difficilement résulter d'un manque de temps dans la mise sur pied des programmes.

¹⁷⁶Christiane Berthiaume, « Le HCR peut faire mieux », *Publications du HCR*, <http://www.unhcr.ch/french/pubs/rm100/fm10002.htm>, p. 5.

¹⁷⁷Le WVV comprend plusieurs aspects de la citation de Christiane Berthiaume. Nous les verrons plus en détail tout au long du présent chapitre.

Tout comme l'observation faite des actions et des programmes du HCR lors du Chapitre 2, nous démontrerons, par l'élaboration de cas concrets, l'importance de l'approche des féministes libérales dans la constitution et dans l'application des politiques élaborées à l'égard des réfugiées. Toutefois, avant d'en arriver à élaborer notre critique, il nous apparaît primordial de dresser un portrait global du Kenya qui tentera de faire état d'un climat souvent peu considéré par les organisations onusiennes et, plus particulièrement, par le HCR qui, comme nous l'avons vu, semble avoir de la difficulté à sortir du cadre libéral auquel il est, plus souvent qu'autrement, restreint. Afin d'illustrer le plus fidèlement possible la réalité des programmes choisis, nous avons décidé de nous concentrer sur les trois camps kenyans étant les plus touchés par ces mesures. Il s'agit de camps situés aux alentours de la ville de Dadaab qui se divise en trois espaces; Ifo, Dagahaley et Hagadera ayant été constitués dès 1991.¹⁷⁸ Ces camps sont situés en région éloignée tout près des frontières somaliennes et dans un endroit, somme toute, quasi-désertique. À eux trois, ces camps concentrent une population d'environ 110 000 réfugiés dont 105 000 proviennent de la Somalie.¹⁷⁹ Ces informations, aux premiers abords, assez descriptives, nous permettront de mettre la lumière, notamment, sur les difficultés de l'Organisation à ouvrir son champ d'analyse afin de mieux cerner les problématiques touchant directement les réfugiées.

¹⁷⁸Alexis Masciarelli, «L'espoir de retour des réfugiés somaliens», *Libération*, France, 15 octobre 2004, p.2

¹⁷⁹Jeff Crisp, «A state of insecurity :The political economy of violence in Kenya's refugee camps», *African Affairs*, 2000, 99, p.602.

À partir de notre étude, il nous sera possible de mettre en reliefs les différents aspects observés tout en tentant de comprendre quels en furent les changements réels apportés dans ces camps. En outre, il faudra voir dans quelles mesures les programmes étudiés permettent (ou non) d'appréhender de façon significative la réfugiée et pour quelles raisons il semble difficile, voire improbable, d'étendre ce programme aux autres camps, notamment, de la même région.¹⁸⁰ Il sera également intéressant d'observer de quelle façon la réalité quotidienne des réfugiées est prise en compte par les nombreux acteurs travaillant aux différents projets ainsi que ce que nous pouvons considérer comme étant une réussite. En fait, comme nous l'indique Maryanna Schmuki, «If the policies produced to protect women refugees reflect only what western feminists imagine refugee women need, protection may fail or be skewed toward reflecting a western imagination».¹⁸¹ Nous garderons donc, à l'esprit, cette affirmation qui semble se rapprocher du féminisme critique de Sandra Whitworth voulant que l'on s'intéresse au «genre» dans son contexte social, matériel, politique et ethnique.

¹⁸⁰Christiane Berthiaume, «Le HCR peut faire mieux», *Publications du HCR*, <http://www.unhcr.ch/french/pubs/rm100/fm10002.htm>, p. 5.

¹⁸¹Maryanna Schmuki, «Human rights : Setting the stage for protecting refugee women», *Refuge*, vol. 17, no.1, 1998, pages 6.

3.1 Portrait général de la situation des réfugiées au Kenya

Dresser un portrait général de la situation de nombreuses réfugiées nous permettra d'une part, de constater l'ampleur des difficultés s'apparentant à leur statut et d'autre part, de comprendre à quelle réalité tente de répondre The Wombat Victimes of Violence project, le POP ainsi que «Firewood Project». Bien qu'il existe de nombreuses sources traitant des réfugiées au Kenya, nous nous sommes intéressés, plus particulièrement, aux propos de deux auteurs ayant une connaissance pointue de la situation des réfugiées au Kenya et précisément de celle qui prévaut à Dadaab. Ainsi, deux auteurs clés nous ont permis de tracer un portrait juste de la situation.¹⁸² De par leurs expertises, ils nous ont permis de constater l'importance particulière du climat de violence qui est prédominant dans les trois camps de la région de Dadaab. Bien que cette dernière ne soit pas exclusive à cet espace, il semble qu'elle soit plus répandue et davantage difficile à contrôler.¹⁸³ Il convient donc de décrire brièvement le climat dans lequel s'inscrit la population réfugiée que l'on étudie et qui est, ici, principalement somalienne.

En 1991, un demi million de réfugiés ont traversé les frontières de la Somalie afin de trouver refuge en terres plus paisibles. En fait, la guerre civile qui opposait une vingtaine de fractions différentes ainsi qu'une grave sécheresse ont amené une masse importante de Somaliens à quitter le pays. En 1992, où le taux de déplacement de population atteignait des sommets inégalés, le Kenya recevait environ 420,000 réfugiés provenant

¹⁸²Nous avons évidemment pris soin de scruter les écrits d'organisations et d'auteurs différents, toutefois, les textes de Jeff Crisp (à la tête de l'Unité d'évaluation et de l'analyse des politiques du HCR) et de Jennifer Hyndman (Professeur de géographie imprégnée du courant féministe et du post-structuralisme à l'Université d'Arizona et travailleuse humanitaire pour le HCR et CARE au Kenya) nous semblaient extrêmement bien documentés et recherchés.

majoritairement de la Somalie mais également de l'Éthiopie et du Soudan. Même si l'ensemble des réfugiés ne semblaient pas être les bienvenus, le gouvernement du Kenya fut obligé de les accepter parce qu'il prend part «...to the 1951 Convention and the 1967 Protocol relating to the Status of Refugees as well as the OAU Convention, and partly because it needed the continued support of donor countries-many of which had suspended foreign aid to Kenya at that time».¹⁸⁴ Il est à noter que le pays dit manquer, même actuellement, cruellement de ressources afin d'assurer une qualité de vie décente¹⁸⁵ aux nombreux réfugiés victimes, trop souvent, d'abus, de violence et de discrimination. Combiné aux nombreuses attaques que subissent les Somaliennes ayant trouvé refuge dans les trois camps de Dadaab (tout près de la frontière) ainsi qu'à la corruption de la police du Kenya, il n'est pas étonnant de constater le chaos général qui prévaut dans la région. D'ailleurs,

According to agency staff, refugees and other local informants, the bandits who plague the Dadaab area are mixture of local Kenyans, Somali refugees and, less frequently, Somalia-based militia members engaged in cross-border raids.¹⁸⁶

À la lumière de cette situation, il nous est possible de comprendre que les réfugiées sont la cible de différents groupes tentant de leur démontrer qu'elles ne sont pas les

¹⁸³Jeff Crisp, «A state of insecurity :The political economy of violence in Kenya's refugee camps», *African Affairs*, 2000, 99, p.604.

¹⁸⁴Jennifer Hyndman et Bo Viktor Nylund, "UNHCR and the status of prima Facie refugees in Kenya", *International Journal of Refugee Law*, vol. 10, no. 1, Oxford University Press, 1998, p.23.

¹⁸⁵United Nations Press Release, "Devant le Comité des droits de l'enfant, le Kenya lance un appel en faveur de l'augmentation des ressources visant à aider les réfugiés dans le pays; Aux fins de la mise en œuvre de la Convention, le Kenya est prié de trouver un compromis entre les diverses cultures et traditions du pays», 26 septembre 2001, p.1

¹⁸⁶Jeff Crisp, "A state of insecurity :The political economy of violence in Kenya's refugee camps", *African Affairs*, 2000, 99, p.606.

bienvenues, qu'elles sont vulnérables et faibles¹⁸⁷ et que finalement, leur retour dans le pays d'origine ne peut être envisageable (ou souhaitable). Comme les camps sont constitués afin de regrouper les réfugiés de façon plus homogène, il arrive fréquemment que ces dernières soient plus facilement repérées par les «ethnies ennemies», ce qui pose problème à plusieurs réfugiées victimes d'agressions de tous ordres.¹⁸⁸

Ainsi, on rapporte fréquemment de nombreux viols et de multiples agressions à caractère sexuel à l'intérieur comme aux alentours des camps. Étant donné les tabous entourant le viol au sein de la société somalienne, il est fort à parier que l'ampleur de ces derniers est d'une importance d'autant plus grande. Comme le soulignent les auteurs Jennifer Hyndman et Bo Viktor Nylund, "The security situation in Dadaab camps in the Northeastern Province in Kenya is deplorable. Refugees face banditry, rape and violence on almost a daily basis".¹⁸⁹ Bien que cette réalité prévale dans les nombreux camps de réfugiés de par le monde, différentes explications peuvent être rapportées pour expliquer l'importance des crimes perpétrés dans la région étudiée. En fait, plusieurs auteurs s'intéressant à la question s'entendent pour dire que l'emplacement même du camp constitue un problème en soi, et ce, principalement pour les femmes réfugiées.¹⁹⁰ En fait, parce que ces installations se retrouvent aux abords de la frontière somalienne, la population réfugiée est constamment prise d'assauts par les groupes rebelles pouvant se rendre facilement près des camps. Les premières victimes des agressions de ces groupes

¹⁸⁷Étant donné que plusieurs réfugiées somaliennes ont perdu leurs maris lors des combats, certains réfugiés les perçoivent comme des êtres vulnérables auxquels on peut, plus facilement, soutirer des biens en usant de la violence, notamment, sexuelle.

¹⁸⁸Le chapitre suivant nous permettra d'ailleurs d'observer de quelle façon le HCR appréhende les multiples facettes de cette réalité et comment il tente d'en diminuer les effets négatifs.

¹⁸⁹Jennifer Hyndman et Bo Viktor Nylund, "UNHCR and the status of prima Facie refugees in Kenya", *International Journal of Refugee Law*, vol. 10, no. __, Oxford University Press, 1998, p.41.

de bandits sont, plus souvent qu'autrement, des femmes de tous âges qui doivent vaquer à leurs occupations quotidiennes. Comme le souligne Crips, «Involving female refugees from 12 to 50 years of age, the overwhelming majority (around 80 percent) of these rapes took place in the bush that surround the camps during the hours of daylight, when Somali women and girls are obliged to collect firewood and building material».¹⁹¹ Malgré le fait que les réfugiés soient, théoriquement, protégés par les conventions auxquelles nous avons fait mention plus haut, il n'en demeure pas moins que leurs droits semblent être suspendus pour la durée de leur statut. En fait, plusieurs auteurs, et notamment Jeff Crips, notent que l'impunité des agresseurs contribue à la perpétuation des agressions commises à l'égard des femmes.¹⁹²

Également, en ce qui concerne la réalité quotidienne de ces femmes, nous ne sommes pas sans savoir que l'ensemble des réfugiées doit s'acquitter de nombreuses tâches demandant de longues heures de travail. Comme le souligne Jennifer Hyndman en parlant d'un camp au nord du Kenya,

While there were (and are) a number of policies in place aimed at supporting and promoting refugee women, my findings indicated that camp operations were generally inattentive to the conditions of work and home for these women.¹⁹³

Le travail des narratrices semble ici d'une importance indiscutable afin de mettre en relief la quotidienneté (des réfugiées) souvent peu compatible avec les mesures mises sur pied

¹⁹⁰Nous pensons notamment à Jennifer Hyndman, Jeff Crips, Bo Viktor Nylund et Luc Cambrézy.

¹⁹¹Jeff Crisp, «A state of insecurity :The political economy of violence in Kenya's refugee camps», *African Affairs*, 2000, 99, p.605.

¹⁹²*Ibid.* p.619

¹⁹³Jennifer Hyndman, «Representing refugee Women : Gender and work in three Kenyan Camps», *Refuge*, vol. 17, no.1, 1998, p. 11.

par le HCR et dont nous allons discuter prochainement dans le chapitre. De ce fait, les propos rapportés par l'utilisation des narratrices démontrent l'importance de l'horaire chargé des réfugiées.¹⁹⁴ Concrètement, Jennifer Hyndman illustre ce fait en rapportant les propos d'une narratrice. Une entrevue qu'elle a réalisée dans le camp de Ifo nous plonge dans une journée typique de la vie d'une jeune réfugiée somalienne, mère et «chef» de famille. En fait,

(Ifo Camp, Section A6, a young Somali woman.) She is awake by five, lights the fire, and make tea and food for the family. By seven, she leaves to look for firewood, which takes about three hours, and then takes the wood to the market to sell. She returns home by noon, prepares lunch, and takes a bit of rest until three when she goes to fetch water. This also takes three hours because there is a queue. Supper is prepared and the family eats by seven. Up until about nine, she talks with her neighbours who live within the same fenced compound. Then, she is ready for sleeping. The official ration is not enough. She sells firewood to buy extra food.¹⁹⁵

En ajoutant à cet horaire chargé l'éloignement des commodités¹⁹⁶ ainsi que des ressources¹⁹⁷ essentielles à la quotidienneté des familles, on favorise d'une part, la perpétuation d'actes de violences à l'égard des réfugiées et d'autre part, le HCR démontre une méconnaissance du statut et des relations entretenues entre les hommes et les femmes de cette région.

¹⁹⁴*Ibid.* page 12.

¹⁹⁵Jennifer Hyndman, «Representing refugee Women : Gender and work in three Kenyan Camps», *Refuge*, vol. 17, no.1, 1998, p. 13.

¹⁹⁶À titre d'exemple, les latrines ainsi que les puits sont généralement, dans le cas bien précis de ces trois camps, éloignés de l'endroit où réside les réfugiées. Les services de polices et médicaux s'établissent également dans la zone d'habitation du personnel humanitaire.

¹⁹⁷Il y a, en effet, un déficit dans les ressources essentielles à la vie quotidienne des réfugiés. On note, en particulier, d'importantes difficultés à rencontrer les besoins alimentaires des familles réfugiées ainsi qu'un manque considérable de bois de chauffage disponible pour ces dernières.

De plus, il est pressant de voir les projets et les politiques humanitaires du HCR s'intéresser aux hommes et à leurs conditions (souvent modifiées par leur statut de réfugiés) afin de remettre en perspective la notion de «genre» essentielle à l'élaboration de programmes réellement efficaces. À ce stade-ci, il est davantage essentiel de poser les différents aspects des projets initiés par le HCR afin de comprendre pour quelles raisons nous affirmons que l'influence du féminisme libéral apparaît inadéquat dans l'appréhension des problèmes vécus par la réfugiée.

3.2 The Women Victims of Violence project (WVV)

L'implantation du WVV en 1995 tient principalement à une observation; le haut taux de violence (souvent sexuelle) dirigé contre les femmes réfugiées des camps de Dadaab. Il s'inscrit précisément dans le cadre du *UNHCR's policy of mainstreaming gender issues* sur lequel l'Organisation compte, comme nous l'avons observé lors du chapitre précédent, afin de résoudre les problèmes entourant la réfugiée. Par l'élaboration de ce projet, le HCR tente précisément de résoudre les problèmes (ou du moins d'accompagner) des réfugiées aux prises avec des traumatismes physiologiques et psychologiques suite à un viol. Évidemment, le projet a également pour objectif de contraindre ces actes de violences sexuelles commis contre la population réfugiée.¹⁹⁸

Principalement, le WVV consiste à remplir des objectifs spécifiques qui incluent,

¹⁹⁸Le WVV ne considère aucun autre type de traumatisme que celui du viol.

(1) the provision of counseling, therapy, and medical services for those affected by sexual violence; (2) improved physical security in and around the refugee camps to prevent future violence; (3) material assistance and skills training to enhance the livelihood of victims; and (4) increased awareness of the problem among law enforcement personnel, staff and the general public.¹⁹⁹

De façon plus concrète, le projet a, notamment, favorisé la mise sur pied de meilleurs services médicaux afin de répondre aux besoins des nombreuses victimes. Le personnel médical y est mieux préparé et davantage outillé afin de faire face au fléau de la violence sexuelle particulière dans les trois camps étudiés. L'importance d'une assistance médicale accrue semble d'ailleurs primordiale dans l'élaboration du WVV du HCR. En fait, l'Organisation souligne que

Because of the prevailing traditional practice of female genital mutilation in Somalia, which involves sewing up of the genitalia, many of the women and girls attacked had been cut open by their assailants and were consequently forced to seek medical assistance from the camp hospitals.²⁰⁰

Également, le «WVV project», parallèlement à ses objectifs principaux, entend offrir un service pour aider à long terme les victimes d'actes sexuels. Ainsi, le projet vise également à

Improving the self-esteem of the rape survivor; helping survivors to recreate a support network if the rape has resulted in alienation from the family; enhancing survivor's capacity for economic self-sufficiency; and providing physical space for women to gather in support of each other

¹⁹⁹Jennifer Hyndman, "Managing displacement; refugees and the politics of humanitarianism", *bordelines*, vol.16, University of Minnesota Press, Minneapolis and London, 2000, p.78

²⁰⁰Executive committee of the UNHCR, *UNHCR's Women Victims of Violence Project in Kenya: An evaluation summary*, (EC/1995/SC.2/CRP.22), <http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vt.../opendoc.htm?tbl=EXCOM&id=3ae68bf90&page=exe>, p.2.

without fear of identifying or stigmatizing victims, and to seek solutions to gender specific problems as well as providing child care.²⁰¹

Suite à l'introduction de ce Projet, un rapport du Comité exécutif du HCR a souligné que les mesures adoptées, en ce qui concerne la violence sexuelle, s'avèrent efficaces et significatives. En fait, le rapport stipule, notamment, que «The number of reports of assaults has decreased noticeably over the last six months».²⁰² Bien que ces mesures semblent efficaces selon le HCR, nos recherches démontrent qu'il existe toujours un grave problème de violence sexuelle aux alentours et à l'intérieur des camps de Dadaab.²⁰³ À cet effet, il faudrait être en mesure de vérifier s'il existe d'autres facteurs susceptibles d'expliquer la diminution des plaintes reliées à ces violences sexuelles (Le personnel des camps traitait-il les victimes arrivées en état de crise et manifestement malmenées? Si tel est le cas, les réfugiées installées dans les camps depuis un bon moment ont-elles tendances à recourir à ce programme en cas d'agression?). De plus, malgré l'apport que peut apporter la cueillette de données empiriques démontrant la diminution du nombre d'agressions, il nous apparaît évident que l'exercice, à lui seul, ne nous permet que de façon très limitée de comprendre les rapports d'inégalités qui caractérisent les relations sociales entre les «genres».²⁰⁴ Il nous faudra donc observer un ensemble complexe de variables nous éclairant sur les véritables améliorations des situations, et ce, sur l'ensemble de la vie des réfugiées.

²⁰¹ *Ibid.* p.6.

²⁰² Executive committee of the high commissioner's programme, «Refugee women and a gender perspective approach», 3 September 1999, EC/49/SC/CRP.22, p. 4.

²⁰³ Edward Rackley, «Manager le déplacement», *Multitudes*, no. 3, novembre 2000, p.1 (édition-papier en ligne)

²⁰⁴ Sandra Whitworth, *Feminism and international relations; Toward a political economy of gender in interstate and non-government institutions*, Macmillan, 1994, p. 12-14.

Afin de poursuivre, notamment, les objectifs de ce Projet, le HCR s'est doté d'un programme visant à sensibiliser le personnel humanitaire travaillant dans les camps. Bien que le programme en question ne soit pas exclusif au cas du Kenya, il semble qu'on y ait accordé une importance primordiale afin de répondre aux exigences de la région (ce programme semble en effet prendre différentes tangentes selon le lieu où il est appliqué). Nous allons, à cet effet, discuter des différents points qui caractérisent le Programme de planification orienté vers la population, plus communément appelé le POP.

3.3 Le Programme de planification orienté vers la population (POP)

D'abord, il nous apparaît important de spécifier que même si le POP répond aux exigences de la mise sur pied du «WVV project», contrairement à ce dernier, il tend à couvrir l'ensemble des problématiques entourant la population réfugiée.²⁰⁵ Bien que les intervenants soient «formés» pour répondre aux urgences de type «violences sexuelles», leur formation s'étend de la violence à l'alimentation en passant par la formation académique aux pratiques culturelles. Toutefois, dans le cas précis du Kenya, nous pouvons observer que l'importance de sensibiliser les travailleurs humanitaires aux problèmes de violences sexuelles constitue une part imposante de la formation. En fait, ces sessions de formations dirigées vers les travailleurs humanitaires déployés au Kenya visent, notamment,

...à donner au personnel terrain des conseils pratiques sur les aspects médicaux, psychologiques et juridiques de la violence sexuelle. Elles visent aussi à dissiper le malaise que ressent souvent le personnel face à

²⁰⁵Christiane Berthiaume, «Le HCR peut faire mieux», *Publications du HCR*, <http://www.unhcr.ch/french/pubs/rm100/fm10002.htm>, p. 2.

ces épisodes et à contrarier toute tendance à les considérer comme un effet inévitable et sans importance de la désagrégation sociale.²⁰⁶

Selon le HCR, le POP doit également avoir pour mission d'encourager le personnel à prendre part aux différentes prises de décisions qui concernent la population des camps de réfugiés. Ainsi, en guise d'exemple, le HCR stipule qu'il est de moins en moins rare de voir des travailleurs humanitaires encourager les réfugiées à se former des comités féminins lorsque les hommes tentent de les restreindre, ou invoquent la tradition pour les empêcher de se prononcer.²⁰⁷ C'est d'ailleurs dans cette optique que le HCR a décidé de mettre à exécution la perspective d'une approche générale, soit disant, sensible aux relations entretenues entre les «genres». En fait, le HCR souligne que le POP tente de «train workers in gender analysis and culturally sensitive community planning».²⁰⁸ Cette formation de «l'analyse des genres», dans le cas du Kenya, tente de mettre une emphase particulière sur le grave problème de la violence sexuelle trop largement répandue dans les trois camps de Dadaab. Parallèlement,

A massive advocacy campaign was launched to sensitize the women and men in the camp to the problem of violence against women refugees. Anti-rape committees were set up, in 1996, consisting of both men and women elders of the different ethnic communities.²⁰⁹

²⁰⁶Focus sur les femmes; Quatrième conférence mondiale sur les femmes (écrit en collaboration avec le HCR), *Les réfugiées; Lutte pour l'égalité, le développement et la paix*, septembre 1995, Beijing (Chine), publié par le Département de l'information, New York, p.2.

²⁰⁷*Ibid.* p.2

²⁰⁸Anderson, M.B., M.Bazeau, and C.Overholt. *A Framework for People-Oriented Planning in Refugee Situation Taking Account of Women, Men and Children: A Practical Planning Tool for Refugee Workers*, Geneva, UNHCR, December, 1992.

²⁰⁹Executive Committee (UNHCR), *Progress report on refugee women and UNHCR's framework for implementation of Beijing platform for action (EC/47/SC/CRP.45)* <http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/.../opendoc.htm?tbl=EXCOM&id=3ae68d0e30&page=exe>, page 12.

Par cette campagne, le HCR tente de rejoindre la communauté culturelle, ici Somalienne, afin de mettre en branle une formation complète qui prend en considération des aspects culturels de la population desservie.

Nous allons, à cet effet, étudier plus particulièrement «The Firewood Project» qui fut initié en 1997 et qui visait, notamment, à éliminer la violence et les agressions sexuelles perpétrées à l'égard des femmes et des jeunes filles dans trois camps de réfugiés situés près de Dadaab au Kenya.²¹⁰

3.4 The «Firewood» Project

Notre intérêt pour ce projet provient d'une part, de son élaboration en regard aux problèmes spécifiques rencontrés par les réfugiées des camps de Dadaab et d'autre part, de sa compréhension d'une problématique touchant spécifiquement les réfugiées somaliennes soit; la violence sexuelle. Également, même si le projet est la cible de quelques critiques, nous nous sommes intéressés à l'engouement qu'il entraîne au sein du HCR et de plusieurs de ses travailleurs humanitaires. Ainsi, «It became a generalised belief in Dadaab and Nairobi that firewood was a critical part of an environmental and anti-rape strategy- a fact that did not required serious monitoring».²¹¹ Nous allons, à cette étape, exposer ce projet et ces nombreux aspects afin de mieux comprendre le cheminement théorique du HCR dans l'appréhension des problèmes vécus par les

²¹⁰ Evaluation of Dadaab firewood project Kenya by CASA consulting, Montreal, Canada, June 2001, page 2,
http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/home/+pwwBmeyxkM_wwwnwwwwwwwhFqo20IOE2gltFqoGn5nwGqrAFqo20IOE2glcFqAOnDOwaqwMpMzmeHqwwwwwwDzmxwwwwww/opendoc.pdf

²¹¹ *Ibid.* p.3

réfugiées de la région de Dadaab. Le «Firewood project» vise, comme nous l'avons énoncé plus haut, à éliminer toutes formes de violence perpétrée principalement contre les réfugiées. La proposition du «Projet de bois de chauffage» provient d'abord de l'observation d'une violence sexuelle importante envers les réfugiées somaliennes dans les camps de Dadaab au Kenya et ensuite, de la prédominance de ces agressions dans les sentiers menant à la cueillette du bois de chauffage. Pour ce faire, les États-Unis ont débloqué des fonds afin de permettre au HCR de mener son projet à terme. Ces fonds consistent, notamment, à remettre une part de la responsabilité de la récolte du bois entre les mains d'entrepreneurs. Ces derniers, par la suite, apportent les rations de bois de chauffage qui, théoriquement, doivent desservir l'ensemble des réfugiés touchés par le programme.²¹² De façon concrète, ces mesures se veulent fortement dissuasives et contraignantes pour les potentiels agresseurs. Ainsi, le HCR soutient que de façon générale,

It is the widely expressed view of staff at Dadaab Sub-Office and Nairobi Branch Office that the Firewood Project has been highly successful at reducing the incidence of reported rape of women and girls while collecting firewood. This conclusion is generally based on the decrease in reported rapes following the first firewood distribution (in late July 1998).²¹³

Plusieurs textes vantant les effets positifs du «Firewood Project» ont laissé croire aux travailleurs humanitaires ainsi qu'à certains observateurs que le fameux Projet entraînaient,

²¹²Nous verrons, au cours de ce chapitre, que l'approvisionnement en bois de chauffage est, de cette façon, coûteux et qu'il ne dessert qu'une petite partie de la population visée par le projet.

²¹³Evaluation of Dadaab firewood project Kenya by CASA consulting, Montreal, Canada, juin 2001, page 3, http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/home/+pwwBmeyxkM_wwwnwwwwwwwhFqo20IOE2glFqoGn5nwGqrAFqo20IOE2glcFqAQnDOWaqwMpMzmeHqwwwwwwDzmxwwwwww/opendoc.pdf

en effet, une réelle diminution des agressions sexuelles. Toutefois, il est à souligner que pendant que les viols diminuaient effectivement sur les chemins menant à la collecte du bois de chauffage, «...we see a concomitant increase in non-firewood related rape during the same period».²¹⁴ Ainsi, les tenants de ce programme instauré par le HCR semblent, encore une fois, accorder une grande place à l'individualisme en ce sens qu'ils découpent la réalité du viol en problématisant «les femmes qui vont chercher le bois de chauffage» et non pas les structures (lois, coutumes, cultures, religions, politiques, etc.) permettant l'existence et l'ampleur du viol. En adoptant cet angle libéral, l'Organisation n'arrive pas à mettre la lumière sur les rapports de pouvoir entre les sexes qui constituent, notamment, la base du problème. La prédominance de l'approche féministe libérale pose de sérieux problèmes quant à la problématisation de la réfugiée et de sa réalité. En fait, trop souvent, l'assistance aux réfugiés et au développement «...have ignored the political dimension of the communities and the creation of their power structures».²¹⁵

Également, il est à noter que le «Firewood project » comporte deux autres volets auxquels nous nous sommes intéressés. En fait, «A second objective of environmental rehabilitation was added, and later a third objective of reducing resource-based conflicts between refugees and local communities».²¹⁶ En fait, il semble que la cueillette du bois de chauffage (et de bois servant à la constitution des huttes qu'habitent les réfugiés)

²¹⁴Environment Unit, Engineering and Environmental Service Section, UNHCR, *Refugee Operations and environmental Management; A Handbook of selected lessons learned from the field*, Geneva, December 2002, p.47.

²¹⁶Agnès Callamard, «African refugee women and changing international priorities : Theoretical and political implications», *Refuge*, vol. 12, no.8, 1993, p. 20.

²¹⁶*Ibid.* p. 1.

constitue une problématique à laquelle le HCR s'est empressé de répondre. Bien que cette dimension du projet ne prenne pas d'emblée une propension féminine, il n'en reste pas moins que la tâche de ramener du bois au camp est principalement attribuée aux femmes.²¹⁷ Ainsi, pour les groupes de bandits, elles sont à la fois des femmes vulnérables (sans hommes), provenant «d'ethnies ennemies» ainsi que des pilleuses de ressources ne leur appartenant pas. Par ce fait, les nombreux aspects que tente de problématiser le HCR, par la mise en place de son «Firewood project», nous interpelle grandement. Il y a ici, nécessairement, une vision de la femme et de son rôle qui semble s'inscrire (en partie) dans la violence qu'elle subit. Voyons maintenant de quelle façon le HCR tente d'une part, de résoudre les problèmes environnementaux occasionnés par la cueillette du bois et d'autre part, de réguler les conflits entre les nationaux et les réfugiés pour les ressources naturelles. Bien que ces deux volets s'adressent à l'ensemble de la communauté des réfugiés établie au Kenya, nous observerons principalement ces aspects sous l'angle des «genres» qu'utilise le HCR afin de rendre effectives les mesures envisagées. Nous n'allons donc pas faire l'inventaire des objectifs globaux du HCR concernant l'environnement, mais bien nous concentrer sur les particularités des camps de Dadaab au Kenya. Ainsi, selon le HCR, l'arrivée des 120 000 réfugiés somaliens dans les camps de Dadaab a amené une «...rapid depletion of firewood, construction material and live fencing from around the camps, and a over exploitation of grazing area».²¹⁸ Ce sont donc là les principaux problèmes observés par

²¹⁷Sur ce point, il est à noter que le HCR et l'ensemble des ONG travaillant sur le terrain tentent de convaincre un grand nombre d'homme d'accompagner les femmes sur le chemin menant au bois de chauffage. Ces derniers refusent souvent en raison des dangers pouvant survenir sur le trajet.

²¹⁸Environment Unit, Engineering and Environmental Service Section, UNHCR, *Refugee Operations and environmental Management; A Handbook of selected lessons learned from the field*, Geneva, December 2002, p.47.

les intervenants, notamment, du HCR et auxquels ils ont tenté de répondre en utilisant une perspective «compréhensive des relations qu'entretiennent les genres».

Ainsi, en réponse à la dégradation de l'environnement, «The Rational Energy Supply, Conservation, Utilisation and Education (RESCUE) Programme was started by GTZ in Dadaab in 1994 ».²¹⁹ Ce projet spécifique tend à diminuer les impacts de l'installation des réfugiés dans les camps, notamment, par la conservation (ou préservation) de l'énergie, la plantation d'arbres ainsi que par des initiatives à l'éducation. Contrairement à l'aspect «protecteur» du premier volet du «Firewood Project »²²⁰, les suivants exigent une participation plus active de la part des réfugiés. L'aspect «éducatif» du projet nous intéresse particulièrement en ce sens qu'il doit, de façon concrète, interpeller l'ensemble des réfugiés tout en prenant soin de ne marginaliser aucun groupe puisqu'ils ont tous un rôle à jouer dans le dossier de la sauvegarde de l'environnement. À cet effet, le HCR reconnaît que la tâche d'être «sensible aux genres», comme il l'entrevoit, sera plutôt ardue et difficile à maintenir à long terme. Ainsi,

Efforts to promote gender sensitive approaches may confront resistance within such traditional structures. Decisions must then be made whether to work within these systems, arguably reinforcing them, or attempt to modify them(...)A balance must be struck between gender and cultural sensitivities.²²¹

²¹⁹*Ibid.* p.47.

²²⁰Le premier volet vise principalement à enrayer les agressions sexuelles que subissent les réfugiées allant chercher du bois de chauffage.

²²¹Environment Unit, Engineering and Environmental Service Section, UNHCR, *Refugee Operations and environmental Management; A Handbook of selected lessons learned from the field*, Geneva, December 2002, p.25.

L'implication des femmes dans le projet semble primordiale si l'on conçoit qu'elles utilisent une quantité importante de bois afin de préparer les trois repas quotidiens, qu'elles sont responsables de ramener l'eau (lavage, cuisine, etc.) et qu'elles ont recours au gaz à combustion afin de brûler le bois. Selon les experts, il s'ensuit inévitablement une dégradation générale des forêts ainsi qu'une pollution de l'air occasionnant de graves problèmes de santé (problèmes respiratoires, cardiaques, etc.). L'eau qui, semble-t-il, est une ressource souvent gaspillée, devient un enjeu de taille entre les réfugiés et les nationaux.²²² Afin de répondre aux défis environnementaux des camps de réfugiés, le HCR suggère, notamment, que l'on introduise de la nourriture pré-cuite dans les camps et qu'on tente de préparer des menus qui requièrent une préparation moins longue quitte à changer certains aliments de base.²²³

Également, l'Organisation met une emphase importante sur la reforestation. En fait, la construction même des camps et des huttes devient un enjeu d'envergure en ce qui concerne l'environnement. Les hommes sont principalement interpellés par cet aspect et l'on attend d'eux qu'ils participent activement à la plantation d'arbres autour des camps et dans les camps. Ainsi, l'ensemble des mesures visant à régler les problèmes environnementaux amène nécessairement de grands changements au sein de la communauté des réfugiés. Que l'on pense aux ateliers d'éducation de la femme, aux changements alimentaires ou aux nouvelles responsabilités que l'on impute à l'homme, il va sans dire que ces mesures entraînent des impacts sociétaux non-négligeables. De plus, même si le HCR semble attribuer l'ensemble des problèmes liés à l'environnement au

²²²À cet effet, le HCR suggère, notamment, que l'on "rationalise" l'eau, par exemple, en la réutilisant.

²²³UNHCR, *Environmental Guidelines*, Geneva, June 1996, p.37-38.

mode de vie des réfugiés, il n'en reste pas moins que c'est la constitution en soi des camps qui implique des coupes de bois massives. Il n'est pas question ici de contester l'édification des camps de réfugiés, mais bien de rendre compte d'une réalité que l'angle libéral, parce qu'il ne remet pas en cause ses pistes de solutions, n'arrive pas à cerner. Encore une fois, afin de résoudre le problème, l'angle libéral procède à «l'individualisation» des solutions en les partageant en sous-groupe (femmes qui cuisinent, hommes qui bâtissent des huttes, etc.)

En fait, même s'il n'est aucunement question de dénigrer l'ensemble du travail effectué par le personnel humanitaire du HCR dans la structure et l'administration des camps kenyans, il est essentiel de rendre compte d'une dimension jusqu'ici plutôt négligée dans le cadre des priorités et des mesures à adopter dans un camp de réfugiés. En fait, et comme l'indique Judith Squires dans son ouvrage *Gender in political theory*, «... 'adding women in' will require more than simple quantitative change. Some of the central distinctions within liberalism will need to be rethought if this goal is to be achievable».²²⁴ Cette argumentation démontre, en quelque sorte, la nécessité de pousser plus loin notre compréhension de la réfugiée, de sa réalité complexe afin de l'appréhender avec justesse, quitte à changer les lunettes par lesquelles nous percevons le monde. La simple utilisation de l'approche privilégiée des féministes libérales s'avère incapable, à notre avis, de répondre aux besoins de déconstruction du concept de «genres» et des relations qu'ils entretiennent entre eux, et, par conséquent, assurer une résolution efficace (à long terme) des problèmes des réfugiées. En fait, à cette étape, il nous apparaît inévitable de mettre en relief l'importance de la structure économique, sociale et politique de la réfugiée dans

l'objectif de prendre en considération les possibilités d'actions (ou d'inactions) de cette dernière. En fait, et contrairement à la vision libérale, la réfugiée, dans notre étude ne peut être perçue comme une entité autonome et libre de toutes influences.

De plus, et comme nous l'avons établi plus tôt dans cette thèse, la littérature féministe, entre autres, exprime que le silence de la réfugiée et ses problèmes reposent, notamment, sur la dichotomie privée/publique qui semble s'accroître dans les camps. En fait, la critique des académiciennes féministes s'exprimant «... against the public/private dichotomy in international human rights law »²²⁵ est révélatrice du malaise de nombreuses femmes (ici, les réfugiées) réellement affectées par la politique internationale sans être adéquatement appréhendées. En effet, pour plusieurs de ces réfugiées, la réalité implique qu'elles demeurent sous leurs tentes et s'occupent de leurs enfants ou encore, parcourent des distances très longues dans le but de ramener les matériaux nécessaires au «bon fonctionnement» de la vie quotidienne, ce qui les empêche significativement de profiter des ressources disponibles et du personnel en place. Le personnel humanitaire se trouve d'ailleurs peu enclin à mettre le privé à l'ordre du jour de son agenda de sorte que les objectifs élaborés par le HCR ne correspondent que trop peu aux besoins des réfugiées. Ainsi, «By refusing to recognize childrearing and housework as socially necessary, the social structure of ``success`` makes the achievement of affective life either exploitive or impossible».²²⁶ En plus de marquer le pan affectif de leurs vies (relations de pouvoir entre les sexes), la dichotomie publique/privée empêche de rendre

²²⁴Judith Squires, *Gender in political theory*, Polity Press, Great Britain, Cornwall, 2001, p. 47.

²²⁵Audrey Macklin, «Refugee women and the imperative of categories », *Human rights quarterly*, 17, 1995, p. 233.

compte de l'impact politique (et donc publique) de leurs activités, dites, «quotidiennes», «domestiques». Et ce faisant, notre compréhension «libérale» de la réalité de plusieurs réfugiées contribue à exacerber les problématiques vécues par ces dernières en plus de rendre difficile l'implantation de programmes. Ainsi, la réalité quotidienne des camps de réfugiés doit également être prise en compte par les nombreux acteurs afin d'élaborer des pistes de solutions accessibles et efficaces. Il implique donc de considérer ce qui est «politique» sur une base beaucoup plus complexe qui, elle, interpelle de nombreux éléments intrinsèquement liés (dont les aspects culturels et sociaux). En effet,

Politics, Leftwich and Held tell us, is a phenomenon found in and between all groups, institutions (formal and informal) and societies, cutting across public and private life. It is involved in all the relations, institutions and production in the life societies.²²⁷

La perspective libérale, parce qu'elle accorde une plus value au domaine public, à l'individualité ainsi qu'à l'importance de l'égalité entre les «genres» (ce qui, ici, se traduit par une neutralité), se limite dans ses conceptions, ses actions et aboutit, plus souvent qu'autrement, à un échec. Sa façon d'aborder les difficultés rencontrées dans les trois camps de réfugiés kenyans témoigne d'ailleurs des limites de l'analyse libérale et des féministes libérales des problématiques vécues par la réfugiée.

L'étude des trois camps situés au Kenya, comme nous l'avons vu, est riche en terme de problématiques entourant la réfugiée ainsi qu'en réponses du HCR allant dans le sens du féminisme libéral. Le portrait global de la situation des réfugiés au Kenya fait état d'une

²²⁶Nancy J.Hirschmann et Christine Di Stefano, *Revisioning the political : Feminist reconstruction of traditional concepts in western political theory*, Westview Press, Oxford, p. 63.

²²⁷Judith Squires, *Gender in political theory*, Polity Press, Great Britain (Cornwall), 2001, p. 9.

part, des multiples visages que revêt la violence à l'égard des réfugiés et d'autres part, des problématiques spécifiquement féminines qui perdurent depuis 1991 et ce, malgré les interventions du HCR. Les entreprises de l'Organisation quant à l'élaboration de programmes tels le WVV, le POP ainsi que le Firewood Project, bien qu'elles ne soient pas totalement vaines, présentent de réelles difficultés dans l'appréhension de la réfugiée.

D'autre part, comme nous l'avons observé lors du chapitre précédent, en 1990, le HCR a publié une série de politiques visant à «donner» du pouvoir aux réfugiées. En effet,

Planning for such projects includes more than women's social role as daughter/wife/mother. It highlights a woman's economic role as income-earner for herself and her family, producer and/or manager of food, provider of fuel and water, and her religious, cultural and political activities.²²⁸

Toutefois, malgré l'implantation de politiques voulant une participation accrue de la réfugiée à l'ensemble des secteurs du camp, un rapport de la *Women's Commission for refugee Women and Children* soutient que les réfugiées demeurent vulnérables et marginalisées à l'intérieur même des camps. «Sexual exploitation and domestic violence against women and children are rife in the camps».²²⁹ Le cas du Kenya est particulièrement criant en ce sens qu'il trace un portrait juste des difficultés du HCR à répondre efficacement aux problématiques entourant les réfugiées. Parce que la

²²⁸Executive committee of the High Commissioner's Programme, *UNHCR Policy on Refugee Women*, 41st Session, UN doc. A/AC 96/754, 1990, p.3.

²²⁹Susan Kneebone, "Women within the refugee construct: 'Exclusionary inclusion' in policy and practice-the Australian experience, *International Journal of Refugee Law*, Oxford University Press, 2005, p. 14, tiré de *Women's Commission for refugee Women and Children, 'UNHCR Policy on Refugee Women and Guidelines on Their Protection: An Assessment of ten Years of Implementation'*, May 2002, <http://www.womenscommission.org/pdf/unhcr.pdf>, 108 p.

perspective féministe libérale tend à marginaliser la sphère privée en la considérant comme «apolitique», elle ne peut ni observer adéquatement ni répondre à la résultante des rapports de pouvoir qui s'orchestrent entre les genres sur la sphère publique.

CONCLUSION

Suite au constat de l'invisibilité de la femme dans le cadre traditionnel de l'étude des flux migratoires, nous avons procédé à une recherche plus approfondie et diversifiée concernant spécifiquement la femme migrante. De nombreuses critiques, provenant généralement des approches féministes, ont souligné l'importance de cette lacune. En fait, en omettant de traiter de certains aspects primordiaux de la migration, les chercheurs ne font pas que rendre partiellement une réalité, mais encore, ils accentuent l'invisibilité d'un aspect pourtant bien réel.²³⁰ La multiplication des camps de réfugiés depuis les années '60, aurait dû conduire, par exemple, à de nombreuses études quant aux réalités vécues par les femmes composant, avec les enfants, plus ou moins 80% de la population de ces camps. Toutefois, nous constatons que lorsqu'il y a une analyse de la situation des réfugiées, la prédominance, seule, de la lecture des féministes libérales domine au sein des institutions nationales et internationales et pose maintenant problème.

²³⁰Sylvia Chant et Sarah A. Radcliffe, *Gender and migration in developing countries*, London and New York, Belhaven Press, 1992, pages 1-29, Anette Goldberg-Salinas, «Femmes dans l'immigration », *migrants-formation*, no 105, Centre national de documentation pédagogique, juin 1996, pages 31-44, Pierrette Hondagneu-Sotelo, «Feminism and migration», *ANNALS, AAPSS*, 571, ed. Christine L. Williams, September 2000, pages 107-120, Shirley Hune, «Migrant women in the context of the International Convention on protection of the rights of all migrant workers and members of their families», *International Migration Review*, Vol.xxv, No 4, University of New York, pages 800- 817, Radha Jhappan, «Post-Modern race and gender essentialism or Post-Mortem of scholarship», *Studies in political economy*, 51, Fall, 1996, page 15-63, Eleonore Kofman, «Female 'birds of passage' a decade later : Gender and immigration in European Union », *International Migration Review*, Vol.33, No.2, Summer 1999, p. 269-299, Jacqueline Knörr, Barbara Meier. «Women and migration : Anthropological Perspectives», Campus Verlag St.Martin's Press, New York, 2000, 267 p. Oliva M. Espin, «Women crossing boundaries», Routledge, New York , 1999, 194 pages, Mark J. Miller ,et Robert A. Denmark, «Migration and politics : A critical case for theory and policy », *Center for Migrations Studies*, New York inc., 1993, pages 38-53, Linda.Miller Matthei , «Gender and international labor migration : A network approach », *Social Justice*, Vol.23, No.3, 1996, page 38-53, Jan Jindy Pettman, «Border crossing/shifting identities : Minorities, Gender, and the state in international perspective», p. 261-281 (in M.J Shapiro, University of Minnesota Press, 1996).

Également, l'analyse de certaines approches féministes nous a aussi permis d'établir, dès notre chapitre théorique (1), de nombreuses difficultés quant à l'appréhension de la réfugiée. L'intérêt porté à la réfugiée découle d'une part, d'une littérature faisant état de la problématique traitant des difficultés d'appréhender adéquatement les réfugiées en regard aux différences des «genres» dans le phénomène et d'autre part, du fait que ces dernières semblent dans l'impossibilité de faire entendre leur voix en tant que 'femme' et 'réfugiée'. Ainsi, malgré le processus apparent de féminisation des flux migratoires, il apparaît que certaines sphères reliées au phénomène migratoire demeurent marginalisées autant dans le discours que dans la pratique.²³¹ En effet, jusqu'à récemment, l'analyse féministe n'a eu que très peu d'impact dans la sphère de la politique internationale. D'ailleurs, comme le souligne Cynthia Enloe, rares sont les décideurs politiques et les commentateurs de la politique internationale ayant pris les expériences des femmes au sérieux. Les expériences des femmes dans la guerre, le mariage, le voyage, le travail semblent être reléguées au chapitre des «intérêts humains».²³² L'étude de la situation des réfugiées nous a semblé particulièrement pertinente si l'on considère qu'il y a une certaine reconnaissance, depuis les années '80, des besoins particuliers des femmes réfugiées par de nombreux acteurs (HCR, Human Rights Watch et autres ONG, gouvernements, etc.)²³³ parallèlement à d'énormes difficultés quotidiennes que rencontrent encore aujourd'hui de nombreuses réfugiées dans les camps. En effet, comme nous l'avons démontré dans cette thèse, nous pouvons constater les multiples problèmes

²³¹Eleonore KOFMAN, «Female 'Birds of passage' a decade later : Gender and immigration in European Union», *International Migration Review*, vol. 33, no. 2, Summer 1999, p. 269.

²³²Cynthia Enloe, *Bananas, beaches and bases*, University of California Press, Berkley and Los Angeles, éd.2000, p. 3.

²³³Guida MAN, «Refugee and immigrant women : An international perspective», *Refuge*, vol.16, no.4, Octobre 1997, p. 1-3.

vécus par les réfugiées, notamment, dans les camps (abstraction par le personnel et les réfugiés des besoins sanitaires spécifiquement féminins, viols et agressions de tout ordre, etc.).²³⁴

En effet, en observant ces caractéristiques, il nous est possible d'effectuer des liens reflétant une perception de la femme beaucoup plus globale et donc, débordant des limites d'un camp de réfugiés. En effet, parce que le féminisme libéral s'est imposé au cœur de nombreuses problématiques concernant les femmes et parce qu'il s'avère un courant peu menaçant de par ses idéaux libéraux, il est devenu la norme dans notre compréhension des problématiques et des solutions féminines. Ce fait s'avère d'ailleurs significatif lorsque nous constatons les difficultés d'enrayer les problèmes qui touchent spécifiquement les femmes dans de nombreux secteurs (viols, agressions, grossesses, MTS, malnutrition, prostitution, trafic humain, travail mal rémunéré, etc.).

Malgré les nombreux rapports et plans d'actions effectués, notamment, par le HCR, les changements positifs dans l'état de la réfugiée demeurent minimes. En fait, généralement, les actions et le discours des organisations internationales semblent être empreints du courant allant dans le sens du féminisme libéral étant fort important et qui empêche la problématisation adéquate de la femme et de ses multiples réalités. De cette façon, même si l'on met sur pied des programmes favorisant les femmes, la prédominance de la compréhension «libérale» des difficultés vécues particulièrement par les réfugiées demeure. Ainsi, il nous apparaît désormais clair que des changements substantiels ne

²³⁴Cacic-Kumpes, Jadranka, «War, ethnicity, and violence against women», *Refuge*, vol. 14, no.8, 1995, p.

pourront prendre racine que si nous arrivons à transformer les mentalités et les structures au niveau international. Il nous a donc semblé essentiel d'observer de quelle façon se conduit la politique internationale pour mieux comprendre la situation actuelle de la femme ainsi que les avancées et les échecs en matière de droits de cette dernière. À mesure que les recherches avancèrent, nous avons constaté de quelle façon les acteurs de la sphère internationale (ici, le HCR) réussissent à influencer d'une part, la vie quotidienne des femmes et d'autre part les rapports sociaux de sexes de façon plus empirique. La présente thèse a su, à notre avis, démontrer adéquatement la sensibilité de l'institution envers les idées du moment et les relations entre les «genres».²³⁵ À cet effet, notre chapitre 2 démontre, notamment, que le HCR n'a pas toujours eu les mêmes objectifs et programmes à l'égard des réfugiés. Le triomphe, sur la scène internationale, du féminisme libérale a su interpeller, dès les années '70, le HCR qui fut sensibilisé aux réalités difficiles des réfugiées dans les camps. En fait, Robert W. Cox souligne le fait que les institutions encouragent des images collectives qui convergent dans le sens, notamment, des formes de relations de pouvoir qui existent et dont les «genres», comme le spécifie Sandra Whitworth, font intégralement partie.²³⁶ En ce sens, l'originalité de cette thèse provient, comme nous l'avons souligné au début de notre travail, du fait que «In the corpus of literature which constitutes refugee studies there is little reflection on the role of UNHCR in sustaining a particular vision of world order».²³⁷ Plusieurs chercheurs se sont évidemment intéressés à la structure et aux actions de l'Institution,

13.

²³⁵Sandra Whitworth, «Gender, international relations and the case of ILO », *Review of international Studies*, 1994, 20, p. 389-405.

²³⁶Sandra Whitworth, «Gender, international relations and the case of ILO », *Review of international Studies*, 1994,20, p.391.

²³⁷B.S Chimni, «The geopolitics of refugee studies», *Journal of refugee studies*, vol.11, no.4,1998, p. 365.

cependant, jusqu'à présent, les fonctions idéologiques et de légitimation du HCR ont été très peu exploitées. Ainsi, le HCR, étant préoccupé par les problématiques touchant les réfugiées dans les camps, fut et demeure interpellé par le courant hégémonique du moment qui a une conception libérale de la femme et des solutions à apporter afin de résoudre les problématiques associées à son statut. Comme nous l'avons énoncé dans notre thèse, les féministes libérales, étant plus activistes, ont revendiqué de nombreux droits pour les femmes, depuis les années '70, aussi bien au niveau national qu'au niveau international. Ce courant aux racines libérales, s'est donc imposé comme étant «la façon» de comprendre les difficultés vécues par l'ensemble des femmes. En ce sens, les actions entreprises par le HCR pour contrer les nombreux problèmes vécus par les femmes et les jeunes filles réfugiées vivant à l'intérieur des camps sont fort révélatrices de l'approche dominante des féministes libérales.

La problématique principalement observée lors de cette thèse provient du fait que l'angle libéral a une conception restreinte des notions de réfugiés, de femmes, de «genre» et de réfugiées. Cette réalité théorique, qui s'imprègne dans notre imaginaire, entraîne de nombreuses difficultés quant aux politiques mises en place par le HCR afin de répondre aux besoins des réfugiées. En ce sens, même si les lacunes du biais libéral sont dorénavant fortement dénoncées, l'utilisation du féminisme libéral, au sein du HCR, n'arrive guère à de meilleurs résultats. En fait, l'approche du féminisme libéral par l'Organisation semble vouloir masquer l'angle libéral en question. En effet, parce que le féminisme libéral ne remet pas en cause les fondements des principes libéraux, les

structures demeurent les mêmes et le HCR continue d'être porteur des visées et des politiques libérales.

Lors du premier chapitre, il a fallu présenter la conception et la compréhension libérale de ce qu'est un réfugié dans un contexte, pourtant, en pleine évolution. Ainsi, la façon dont nous dépeignons les réfugiés reflète la prédominance du cadre libéral dans l'importance qu'on accorde aux droits à privilégier, aux politiques à mettre en place ainsi qu'aux solutions à apporter afin de résoudre les problématiques entourant les réfugiées. Les principes libéraux visant, principalement, l'égalité entre les sexes nous empêche d'observer la situation et de comprendre le construit social dans lequel évolue la réfugiée. Le besoin impératif d'action politique sur la sphère publique, pour les féministes libérales, empêche le HCR de prendre en compte d'innombrables variables nécessaires à la connaissance de la réfugiée. En fait, parce que ce féminisme conçoit la femme comme un être autonome, détaché de tout et capable il ne tient pas compte des données culturelles, religieuses, coutumières et politiques de l'espace qu'il investit. Ce sont là, les grandes lacunes du féminisme libéral qui nous ont poussé à observer le discours des féministes critiques. La conception de «genre» telle qu'utilisée par les féministes critiques mettent davantage la lumière sur les réalités des réfugiés et les lacunes des actions du HCR guidé par le courant des féministes libérales. Ainsi, jumelée à l'analyse coxienne des organisations internationales, l'approche des féministes critiques permet d'observer le discours hégémonique libéral du moment dans le cadre des actions du HCR et décortique les différentes problématiques induites par cette conduite des relations internationales.

Au cours de notre chapitre 2 nous avons vu, qu'historiquement, le HCR a évolué et a opéré de nombreux changements dans ses pratiques. Ces évolutions nous ont permis de constater qu'il existe effectivement des idées qui s'imposent dans un espace-temps précis. L'analyse coxienne fut, à cette étape, fort révélatrice de l'importance des idées hégémoniques entretenues par une collectivité importante à un moment précis.²³⁸ Les nombreuses guerres civiles ainsi que les mouvements de décolonisation attirèrent l'attention de la communauté internationale qui fut interpellée par les crimes commis envers les populations réfugiées. Dès lors, les activistes féministes libérales mirent en lumière les atrocités vécues par les femmes réfugiées représentant près de 80 % de la population des camps avec leurs enfants. De plus, ces activistes investirent de nombreuses conférences afin de faire entendre leurs voix et ainsi, sensibiliser le HCR quant aux problématiques entourant la réfugiée. C'est d'ailleurs pour ces raisons que le HCR instaura en place des politiques et des programmes allant dans le sens du féminisme libéral afin d'appréhender les réfugiées.

Afin de cerner plus précisément les politiques du HCR allant dans le sens du féminisme libéral, nous avons, lors du chapitre 3, effectué une étude empirique de trois camps situés au Kenya. Comme nous l'avons vu, le cas du Kenya est particulièrement fertile en problématiques entourant la réfugiée ainsi qu'en réponses du HCR allant dans le sens du féminisme libéral.

Parallèlement, même si notre étude s'en tient à la démonstration du HCR, il demeure que la perception libérale de la femme, de ses problèmes ainsi que de la difficulté d'observer les rapports sociaux de sexes s'étendent à l'ensemble des institutions des Nations Unies. À titre d'exemple, en «problématisant» les missions de paix des Nations Unies au Cambodge, Sandra Whitworth réussit à faire ressortir de nombreux éléments émanant des relations qu'entretiennent les «genres». En fait, loin de n'être qu'une bonne chose, le «peacekeeping» contient, selon l'auteur, de nombreuses failles qui se situent bien au-delà des problèmes d'efficience, de technique, d'administration et de structure. En effet, pendant que le Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros-Boutros Gali, soutenait que nous pouvions être satisfaits des heureux résultats de la mission du maintien de la paix²³⁹, parallèlement, on reportait dans de nombreuses ONG

«...the exponential increase in prostitution to serve UNCTAD personnel. The Cambodian Women's Development Association estimates that the number of prostitutes in Cambodia grew from about 6,000 in 1992 to more than 25,000 at the height of the mission.»²⁴⁰

Ainsi, en percevant la femme comme autonome, libre et détachée de tout, l'analyse des féministes libérales écarte l'importance des «genres» tel que présentés par les féministes critiques et qui met la lumière sur les rapports de pouvoir qui existent entre les sexes ainsi que sur les structures qui permettent que subsistent les problématiques affectant

²³⁸Nous avons vu, notamment, que le HCR répondait aux problèmes des réfugiées de manière différente selon l'époque, les conjonctures politiques et économiques du moment ainsi que selon les idées partagées par une collectivité importante quant aux réfugiés.

particulièrement les femmes. Ainsi, de l'analyse spécifique de Sandra Whitworth à l'ensemble des problématiques dont nous avons fait état dans cette thèse, il apparaît clairement que l'angle des féministes libérales, de par sa conception de la femme et de son objectif «d'égalité entre les genres», demeure incapable de mettre la lumière sur la complexité des problématiques entourant les femmes, notamment, les réfugiées. Entre autres, l'intérêt disproportionné qu'ont les féministes libérales à l'égard de la sphère publique et, surtout, de l'importance pour la femme d'y apparaître comme y apparaît l'homme laisse dans l'ombre un pan important de la réalité quotidienne de plusieurs réfugiées pourtant essentiel afin de les appréhender. D'ailleurs, trop souvent,

...women, by virtue of their absence in standard measures of 'work', are understood not to be involved in productive activities, despite the fact that they may be collecting food and fuel and caring for children and home from well before dawn to well after dusk.²⁴¹

De par cet exemple, et bien d'autres élaborés au cours de cette thèse, nous pouvons observer qu'il en résulte, inévitablement, des difficultés à cerner et à résoudre les problématiques l'entourant. Le chapitre 3 a d'ailleurs fait état, de manière plus pointue, des différentes difficultés rencontrées par les réfugiées dans les camps. Le cas du Kenya fut, à cet effet, un lieu d'analyse fort riche quant aux répercussions du féminisme libéral dans le cadre des actions et des politiques posées par le HCR. Les trois (3) camps kenyans étudiés, loin d'être des exceptions, furent précieux afin de démontrer la concrétisation du féminisme libéral dans l'élaboration de programmes entourant la

²³⁹Sandra Whitworth, *The practice, and praxis, of feminist research in international relations*, p.152 (in Richard Wyn Jones, *Critical Theory and world politics*, ed. Richard Wyn Jones, Lynne Rienner, London, 2001, 258 p.).

²⁴⁰*Ibid.* p.153.

réfugiée. Également, l'étude empirique de l'utilisation par le HCR du féminisme libéral, a su mettre en relief les difficultés du HCR (et de son approche allant dans le sens du féminisme libéral) d'appréhender la réfugiée ainsi que ses problématiques.

En ce sens, la rédaction de cette thèse nous a également permis de constater que les difficultés «d'intégration» de l'approche des féministes critiques dans les travaux des relations internationales semblent révélatrices de la menace de cette dernière sur «l'ordre» établi par l'angle libéral dans sa compréhension de la femme. En fait, les féministes critiques étudiant la sphère des relations internationales continueront, sans aucun doute, à défier l'ordre méthodologique, épistémologique et ontologique qui règne actuellement. L'ouverture théorique qu'elles apportent contribue indéniablement à démocratiser la lecture que l'on fait des événements internationaux entourant les problématiques féminines. Ainsi, la méthodologie des féministes critiques tend à favoriser la transdisciplinarité et l'utilisation de concepts, d'idées qui ne se limitent pas qu'à une catégorie «d'objets» exclusifs. En fait, comme le dit si bien Sandra Whitworth,

If international relations can affect us in the most basic of ways, then so too can it be affected. In this way we see the extent to which we are all engaged in international practices, at all times. In this way too, sites of resistance are always available to those who oppose the status quo.²⁴²

²⁴¹Sandra Whitworth, *Theory and exclusion : Gender, masculinity and international political economy*, p.97 (in Richard Stubbs and Geoffrey Underhill (eds.), *Political economy and the changing global order*, Toronto, McClelland and Stewart, Ltd, 1994).

²⁴²Sandra Whitworth, *Feminism and international relations; Toward a political economy of gender in interstate and non-government institutions*, Macmillan, 1994, p.159.

Ainsi, l'objectif de cette présente thèse vise, de par la critique exposée, à démontrer l'importance de déconstruire notre savoir subjectif afin de revoir l'ensemble des concepts reliés aux réfugiées qui engendrent, malheureusement, des actions inadéquates. Cette étape, essentielle, pourrait permettre que s'installe une compréhension plus juste des nouvelles réalités en prenant soin de mettre la lumière sur la complexité du monde dans lequel nous évoluons. Le HCR, enfermé dans un carcan libéral, a peine à répondre aux différentes problématiques auxquelles les réfugiées sont actuellement confrontées.

En fait, cet angle libéral conçoit la réfugiée comme étant vulnérable, mais tout à fait capable, si l'on applique les méthodes libérales, de devenir autonome et libre. La réfugiée, dans sa définition libérale, sera un être détaché de toute influence et capable de réussite qu'à travers des politiques et des plans d'action fidèles aux principes libéraux ayant été appliqués, notamment, en Occident. En ce sens et afin de présenter plus concrètement une définition libérale de la réfugiée, il convient de faire état des problèmes engendrés par l'angle libéral allant dans le sens du féminisme libéral et qui se situent principalement à quatre niveaux. D'abord, on remarque une tendance de l'approche des féministes libérales à individualiser les solutions. Cette tendance est particulièrement frappante dans l'exemple des femmes allant chercher le bois de chauffage pour résoudre les viols et agressions (chapitre sur le Kenya). Le fait d'atomiser les problèmes de la réfugiée, et donc les solutions à apporter, ne parvient guère à résoudre les nombreuses problématiques qui persistent dans les camps. Également, l'importance de la sphère publique dans la résolution des problématiques vécues par la réfugiée ne prend pas en considération les nombreuses tâches domestiques imputées aux femmes réfugiées. La

dichotomie publique/privée propre à l'approche des féministes libérales jette, quant à elle, une ombre sur la réfugiée très prisée par l'ampleur des tâches domestiques. En laissant pour compte l'ensemble de la sphère privée, l'approche des féministes libérales appréhende difficilement les réfugiées dans les camps.

De plus, il semble qu'il y a une incapacité, pour l'approche féministe libérale, de concevoir le «genre» (ou la relation entre les genres) dans une perspective critique mettant en lumière l'ensemble complexe qui caractérise les relations de pouvoir qu'entretiennent les sexes entre eux. Pour cette approche, le «genre» se comprend plutôt dans la recherche d'égalité entre les hommes et les femmes. Toutefois, de vouloir solutionner les inégalités existantes ne nous permet pas de mettre en lumière les structures qui font en sorte que s'établissent et perdurent les relations inégalitaires. Les remèdes «classiques» que l'approche des féministes libérales ont appliqués en occident (importance de la femme dans la sphère publique, éducation, l'accès aux postes décisionnels, etc.) ne permettent pas, dans le cadre des camps, de comprendre les rapports sociaux de sexes et donc les problèmes qui découlent de ces relations. Cette compréhension essentielle est pourtant une première tentative nous permettant de mieux saisir la réalité des réfugiées afin de l'appréhender plus adéquatement. Enfin, cet angle libéral allant dans le sens du féminisme libéral maintient l'ordre des choses (et donc des problématiques d'ailleurs observées dans le cadre de notre étude de cas de trois camps de réfugiés situés au Kenya) puisqu'il a une conception restreinte et erronée de ce qu'est un réfugié et une femme.

Une ouverture vers l'analyse critique permettrait, sans doute, de révéler les multiples aspects laissés, jusqu'à aujourd'hui, de côté. L'exercice de déconstruction que nous avons effectué dans le cadre de cette thèse constitue un point de départ nécessaire afin que les tentatives de résolutions de problèmes deviennent plus adéquates. Actuellement, l'ensemble des tentatives effectuées par le HCR se sont avérées peu concluantes puisqu'elles maintiennent, comme nous l'avons démontré, l'ordre des choses. Malgré tout, et dans toute son imperfection, nous avons constaté que le HCR tente réellement d'enrayer les problématiques vécues par les réfugiées. En ce sens, il semble impératif de nous questionner sur l'engagement qu'a le HCR envers les réfugiées à savoir vaut-il mieux une absence totale d'actions qu'une collaboration imparfaite dans les camps de réfugiés ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

CAMBRÉZY, Luc. *Réfugiés et exilés : crise des sociétés, crise des territoires*, dossier *Réfugiés, exodes et politique*, éd. des archives contemporaines, 2001, 216 p.

CHANT, Sylvia et RADCLIFFE, Sarah A. *Gender and migration in developing countries*, London and New York, Belhaven Press, 1992, 249 p.

COOLE, Diana. *Contemporary feminism: Towards postmodernism?*(in *Women in political theory: From ancient misogyny to contemporary feminism*, second edition, Harvester Wheatsheaf, London, 1993, 273 p.)

COX, Robert W. *Production, power, and world order : Social forces in making of history*, New York, Columbia University Press, 1987, 500 p.

COX, Robert W. *Structural issues of global governance: Implications for Europe*, Cambridge University Press, 1993, (in *GRAMSCI, historian materialism and international relations*, 320 p.)

COX, Robert W. *Social forces, States and World Order : Beyond International Relations theory*, (in COX, Robert W. and SINCLAIR Timothy J. *Approaches to World Order*, Cambridge University Press, 1996, 552 p.)

CUTTS, Mark. *Les réfugiés dans le monde 2000 : Cinquante ans d'action humanitaire*, Paris : Autrement, 2000, 337 p.

DOUCET, Cindy. *Le trafic international des femmes et l'exploitation sexuelle : Analyse de l'influence des groupes féministes sur le discours hégémonique des Nations Unies*, thèse de maîtrise, département de sciences politiques, Université d'Ottawa, janvier 2002, 130 p.

ENLOE, Cynthia. *Bananas, beaches and bases*, University of California Press, Berkley and Los Angeles, éd.2000, 244 p.

FRIEDMAN, Amy R. *Rape and domestic violence: The experience of refugee women*, The Haworth Press Inc., 1992, p.65-78. (in Ellen COLE, Olivia M. ESPIN and Esther D. ROTHBLUM, *Refugee women and their mental health: Shattered societies, shattered lives*)

GEORGE, Jim. *Thinking Beyond IR: The critical theory challenge*, Lynne Rienner, 1994, pp. 171-190. (in Jim GEORGE, *Discourse of global politics: A critical reintroduction to international relations*, 266 p.).

HCR. *Les réfugiés dans le monde 1997-98 :Les personnes déplacées l'urgence humanitaire*, La Découverte, Paris, novembre 1997, 296 p.

HYNDMAN, Jennifer. *Managing displacement; refugees and the politics of humanitarianism*, Bordelines, vol.16, University of Minnesota Press, Minneapolis and London, 2000, 253 p.

J.HIRSCHMANN, Nancy et DI STEFANO, Christine. *Revisioning the political : Feminist reconstruction of traditional concepts in western political theory*, Westview Press, Oxford, 281 p.

KNÖRR, Jacqueline Barbara MEIER. *Women and migration : Anthropological Perspectives*, Campus Verlag St.Martin's Press, New York, 2000, 267 p.

M. ESPIN, Oliva. *Women crossing boundaries*, Routledge, New York , 1999, 194 p.

MOUFFE, Chantal. *Feminism, Citizenship and radical democratic politics, The return of the political*, New York and London: Verso, 1993, 254 p.

NEUFELD, Mark. *The restructuring of international relations theory*, New York, Cambridge University Press, 1995, 174 p.

PETERSON, V.Spike and TRUE Jacqui. 'New times" and new conversation, p.15-27 (in *The 'man' question in international relations*", edited by Marysia ZALEWSKI and Jane PARPART, Western Press, 1998, USA Colorado and United Kingdom Oxford, 219 p.).

PETTMAN, Jan Jindy. *Border crossing/shifting identities : Minorities, Gender, and the state in international perspective*, p. 261-281 (in M.J SHAPIRO, University of Minnesota Press, 1996)

SEEMANTHINI, Niranjana, TAZY, Nadia et XIAO-JIANG Li. *Les mots du monde; masculin-féminin*, sous la direction de Nadia Tazi, éd. La Découverte, Paris, 2004, 149 p.

SYLVESTER, Christine. *The contributions of feminist theory to international relations*, p.254-278 (in Steve SMITH, Ken BOOTH, and Marysia ZALEWSKI, *International theory: Positivism and Beyond*, 1996, Cambridge University Press, 362 p.).

SQUIRES, Judith. *Gender in political theory*, Polity Press, Great Britain (Cornwall), 2001, 255 pages.

THORNTON, Merle. *Sex equality is not enough for feminism*, p.77-98 (in *Feminist challenges: Social and political theory*, edited by Carole PETEMAN and Elizabeth GROSS, Northeastern University Press, Boston, 1987, 215 p.).

TURENNE-SJOLANDER, Claire. *Globalization and gender: Reflections on human Rights and 'Neutrality' of the Marketplace*, p.221-239 (in Errol P. MENDES and Anik LALONDE-ROUSSY, *Bridging the Global Divide on Human Rights: a Canada-China Dialogue*, Ashgate Publishing Limited, in press).

UNESCO. *Toward a women's agenda for a culture of peace*, cultures of peace series, edited by Ingeborg Breines, Dorota Gierycz and Betty A. Reardon, France, 1999, 225 p.

WHITWORTH, Sandra. *Feminism and international relations; Toward a political economy of gender in interstate and non-government institutions*, Macmillan, 1994, 184p.

WHITWORTH, Sandra. *The practice, and praxis, of feminist research in international relations*, p.150 (in Richard WYN JONES, *Critical Theory and world politics*, ed. Richard Wyn Jones, Lynne Rienner, London, 2001, 258 p.).

WHITWORTH, Sandra. *Theory and exclusion : Gender, masculinity and international political economy*, p.94 (in Richard STUBBS and Geoffrey UNDERHILL (eds.), *Political economy and the changing global order*, Toronto, McClelland and Stewart, Ltd, 1994, 553 p.).

WINSLOW, Anne. «Women, politics, and the United Nations», Greenwood Press, London, 1995, 213 p.

Articles

ADELMAN, Howard. «From refugees to forced migration : The UNHCR and human security», *International Migration Review*, Center for migration studies of New York, Vol. 35, No. 1, Spring 2001, p. 7-32.

BERRIE, Scott D., TRIMARCO Gerard E. Et WEERACKODY Sonali. "The evolution of UNHCR", *Journal of International Affairs*, winter, 1994, vol.47, Iss.2, p.423-430.

BHABHA, Jacqueline. «Embodied Rights: Gender persecution, state sovereignty, and refugees», *Public culture*, 1996, 9, The University of Chicago, p.3-32.

BLACK, Richard. «Fifty years of refugee studies : From theory to policy», University of Sussex, *IMR*, Volume 35, Number 1, spring 2001, p. 57-73.

CACIC-KUMPES, Jadranka. «War, ethnicity, and violence against women», *Refuge*, vol. 14, no.8, 1995, p.12-15.

CALLAMARD, Agnès. «African refugee women and changing international priorities : Theoretical and political implications», *Refuge*, vol. 12, no.8, 1993, pages 18-22.

CHIMNI, B.S. "The meaning of words and the role of UNHCR in voluntary repatriation", *International Journal of Refugee Law*, vol.5, No.3, Oxford University Press, 1993, p. 442-460.

CHIMNI, B.S. "The geopolitics of refugee studies: Aview from the South", *Journal of refugee studies*, vol.11, No. 4, Oxford University press, 1998, p.350-374.

COHEN, Roberta. «What's so terrible about rape?» and other attitudes at the United Nations», *SAIS Review*, Summer-Fall 2000, p.73-78.

COX, Robert W. «Dialectique de l'économie-monde en fin de siècle», *Revue études internationales*, vol.XXI, n.4, décembre 1990, p.693-703.

CRIPS, Jeff. «A state of insecurity :The political economy of violence in Kenya's refugee camps», *African Affairs*, 2000, 99, p.601-632.

DAMME W, Van. Do refugees belong in camps? Experiences from Goma and Guinée. *The lancet*, 1995, 346: 360-362.

FOOTE, Victoria. «Refugee women as a particular social group : A reconsideration», *Refuge*, vol. 14, no.7, 1994, pages 8-14.

GALLAGHER, Dennis. «Durable solutions in a new political era», *Journal of International Affairs*, Winter 1994, vol.47, Iss.2, p.429-440.

GOLDBERG-SALINAS, Anette. «Femmes dans l'immigration », *migrants-formation*, no 105, Centre national de documentation pédagogique, juin 1996, p. 31-44.

HARRELL-BOND, Barbara. «Can humanitarian work with refugees be humane?», *Human rights quarterly*, The Johns Hopkins University Press. 24, 2002, pages 51-85,

HATHAWAY, James C. *The law of refugee status* (Markham/Vancouver :Butterworths,1991). Tiré de l'article de Jennifer hyndman, "Change and challenge at UNHCR: A retrospective of the past fifty years", *Refuge*, vol.19, no.6, August 2001, p.46.

HONDAGNEU-SOTELO, Pierrette. «Feminism and migration», *ANNALS, AAPSS*, 571, ed. Christine L.Williams, September 2000, p.107-120.

HUNE, Shirley. «Migrant women in the contexte of the International Convention on protection of the rights of all migrant workers and members of their families», *International Migration Review*, vol.xxv, No 4, University of New York, p. 800- 817.

HYNDMAN, Jennifer. «Representing refugee Women : Gender and work in three Kenyan Camps», *Refuge*, vol. 17, no.1, 1998, p. 10-15.

HYNDMAN, Jennifer et NYLUND Bo Viktor. “UNHCR and the status of Prima Facie refugees in Kenya”, *International journal of refugee law*, vol.10, No.1/2, Oxford University Press, 1998, p.26-48.

HYNDMAN, Jennifer. «Change and challenge at UNHCR : A retrospective of the past fifty years», *Refuge*, vol.19, no.6, August 2001, p.45-53. L’auteur à tiré cette information de l’ouvrage de Louise Holborn, *Refugees : A problem of our time : The work of UNHCR 1951-72*, (N.J.: Scarecrow Press, 1975), p.838.

JHAPPAN, Radha. «Post-Modern race and gender essentialism or Post-Mortem of scholarship», *Studies in political economy*, 51, Fall, 1996, page 15-63.

KOFMAN, Eleonore. «Female ‘birds of passage’ a decade later : Gender and immigration in European Union », *International Migration Review*, vol.33, No.2 Summer 1999, p. 269-299.

KNEEBONE, Susan. “Women within the refugee construct: ‘Exclusionary inclusion’ in policy and practice- the Australian experience, *International Journal of Refugee Law*, Oxford University Press, 2005, p.7-42.

KUTTNER, Stephanie, «Gender-related persecution as a basis for refugee status : The emergence of an international norm», *Refuge*, vol. 16, no.4, 1997, p.17-21.

LAVIOLETTE, Nicole and WHITWORTH Sandra. “No safe haven: Sexuality as a Universal Human Right and Gay and Lesbian Activism in International Politics”, *Millennium: Journal of International Studies*, 1994, vol.23, No.3, p.563-588.

LOESCHER, Gil. «The international refugee regime : Stretched to the limit? *Journal of international Affairs*, Winter, 1994, vol.47, Iss.2, p.351-364.

MACKLIN, Audrey, «Refugee women and the imperative of categories», *Human rights quarterly*, The Johns Hopkins University Press, 17(1995), p. 213-277

MALKKI, Liisa H. «Refugees and exile : From «refugee studies» to the national order of things», *Annual Review Anthropology*, 1995, 24, p.495-523.

MAN, Guida. «Introduction : Refugee and immigrant women as workers», *Refuge*, vol. 17, no.1, 1998, p.1-3.

MARTIN, Guy. «International solidarity and co-operation in assistance to African refugees: Burden-Sharing or Burden shifting», *International Journal of Refugee Law Special Issue*, Oxford University Press, 1995, p. 250-268.

MASCI, David. «Assisting refugees : Do current aid policies add to the problems?» *CQ Researcher*, février, 1997, p.99-119.

MASCIARELLI, Alexis. «L'espoir de retour des réfugiés somaliens», *Libération*, France, 15 octobre 2004, 2 p.

MILLER ,Mark J. et Robert A. DENEMARK. «Migration and politics : A critical case for theory and policy », *Center for Migrations Studies*, New York inc., 1993, p. 38-53.

MILLER MATTHEI ,Linda. «Gender and international labor migration : A network approach », *Social Justice*, vol.23, No.3, 1996, p. 38-53.

OESTREICH, Joel E. «Liberal Theory and Minority Group Rights», *Human rights quarterly*, 21.1, 1999, p.108-132.

OLOKA-ONYANGO, J. et TAMALE, Sylvia. «`The personal is political`, or why women's rights are indeed human rights : An African perspective on international feminism*», *Human rights quarterly*, 17, 1995, p. 691-731.

OSAKI, Keiko, «When refugees are women : Emergence of the issue on the international agenda», *Refuge*, vol. 16, no.4, 1997, pages 9-16.

OSWIN, Natalie. "An exploration of feminist approaches to refugee law", *International Feminist Journal of Politics*, 3:3, Autumn 2001, Routledge, Vancouver, p.347-364.

RAMIREZ, Judith. «The Canadian Guidelines on women refugees claimants fearing gender-related persecution», *Refuge*, vol. 14, no.7, 1994, p. 3-7.

ROBERT, Adam. "More refugees, less Asylum: A regime in transition", *Journal of refugee studies*, vol.11, no.4, Oxford University Press, 1998, p. 378-395.

SCHMUKI, Maryanna, «Shedding their refugee skin : Construction of women refugees and international aid regimes», *Refuge*, vol.17, no.1, 1998, p.4-9.

SCHMUKI, Maryanna. «Human Rights: Setting the stage for protecting refugee women», *Refuge*, vol. 17, no.1, 1998, p. 31-36.

SUHRKE, Astri. «A crisis diminished : refugees in the developing world», *International Journal*, XLVIII, no. 2, spring, 1993, p.215-239.

THE ASSEMBLY OF HEADS OF STATE AND GOVERNMENT AT ITS SIXTH ORDINARY SESSION (Addis Ababa, 10 September 1969), "OAU Convention governing the specific aspects of refugee problems in Africa", *International Journal of Refugee Law special Issue*, Oxford University Press, 1995, p.322-327.

UNHCR division of international protection, "Gender-related persecution: An analysis of recent trends", *International Journal of Refugee Law Special Issue*, Oxford University Press, 1997, p.79-100.

VÄYRYNEN, Raimo. «Funding dilemmas in refugee assistance: Political interests and institutional reforms in UNHCR», *IMR*, Vol.35, No.1, Spring 2001, p.143-163.

WA KABWE-SEGATTI, Aurélia «Du rapatriement volontaire au refoulement dissimulé : Les réfugiés mozambicains en Afrique du Sud», *Politique Africaine*, no.85, dossier *Réfugiés, exodes et politique*, Paris : harthala, 2002, p. 75-92.

WHITWORTH, Sandra. «Gender, international relations and the case of ILO », *Review of international Studies*, Great Britain, 1994, vol.20, p.389-405.

WHITWORTH, Sandra. «Gender in the Inter-Paradigm Debate”, *Millenium : Journal of international studies*, 1989, vol.18, No 2, p.265-272.

WICHERT, Tim.«Seeking Refuge in Geneva ; Report on the 47th UNHCR Executive Committee Meeting (Geneva, 7-11 October 1996), *International Journal of Refugee Law*, vol.9, No.1, Oxford University Press, 1997, p.131-144.

WORKING GROUP ON INTERNATIONAL REFUGEE POLICY, «Report of the International Conference on the Protection Mandate of UNHCR”, Peace Palace, The Hague, The Netherlands, 18 September 1998(in *Journal of Refugee Studies*, Vol.12, No.2, 1999).

RACKLEY, Edward. “Manager le déplacement”, *Multitudes*, no. 3, novembre 2000, p.1-3, (édition-papier en ligne).

YOUNG, Kristen. «UNHCR and ICRC in the former Yugoslavia : Bosnia-Herzegovina», *IRRC*, September 2001, vol.83, No.843, p.781- 805.

ZALEWSKI, Marysia. «The Women/ ‘Women’ question in international relations”, *Millenium : Journal of internationale studies*, vol.23, No.2, 1994, pp.407-423.

Documents officiels des Nations Unies

ANDERSON, M.B., M.BAZEAU, and C.OVERHOLT. *A Framework for People-Oriented Planning in Refugee Situation Taking Account of Women, Men and Children: A Practical Planning Tool for Refugee Workers*, Geneva, UNHCR, December, 1992.

ENVIRONMENT UNIT, ENGINEERING AND ENVIRONMENTAL SERVICE SECTION UNHCR, «Refugee Operations and environmental Management; A Handbook of selected lessons learned from the field», Geneva, December 2002.

EXECUTIVE COMMITTEE OF THE HIGH COMMISSIONER'S PROGRAMME, Forty-first session "UNHCR Policy on Refugee Women", A/AC.96/754, 20 August 1990, p.1-5.

Focus sur les femmes; Quatrième conférence mondiale sur les femmes (écrit en collaboration avec le HCR), «Les réfugiées; Lutte pour l'égalité, le développement et la paix, septembre 1995, Beijing (Chine), publié par le Département de l'information, New York, p.1-5.

MENDS-COLE, Joyce. UNHCR Senior Co-ordinator for refugee women and gender equality unit (UNHCR), *UNHCR good practices on gender equality mainstreaming; A practical guide to empowerment*, Geneva, June 2001, 32 p.

UNITED NATIONS, *Fourth World Conference on Women; Report of the Fourth World Conference on Women*, Beijing, China, 4-15 September 1995, A/CONF.177/20, 148 p.

UNITED NATIONS, «Gender mainstreaming in the work of the United Nations on peace and security», New York, 19 May 2004, E/2004/CRP.3, p.1-12.

UNITED NATIONS, Conference de Nairobi, "Report of the World Conference to review and appraise the achievements of the United Nations Decade for Women: Equality, Development and Peace", Nairobi, 15-26 July 1985, New York 1986, 215 p.

UNHCR, *Policy on Refugee Women*, 41st Sess, UN doc. A/AC 96/754, 1990.

UNITED NATIONS PRESS RELEASE, "Devant le Comité des droits de l'enfant, le Kenya lance un appel en faveur de l'augmentation des ressources visant à aider les réfugiés dans le pays; Aux fins de la mise en œuvre de la Convention, le Kenya est prié de trouver un compromis entre les diverses cultures et traditions du pays", 26 septembre 2001, p.1-4.

Sites Internet

BERTHIAUME, Christiane. «Le HCR peut faire mieux », <http://www.unhcr.ch/french/pubs/rm100/fm10002.htm>, p.1-6.

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME, «Actions visant à encourager et développer davantage le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales et notamment, question du programme et des méthodes de travail de la commission, E/CN.4/1998/54, <http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/2848af408d01ec0ac1256609004e770b/77ad63231104049cc125661e004a83d2?OpenDocumentchIII>, 26 janvier 1998.

COOMARASWAMY, Radhika. Commission des droits de l'Homme, «Rapport de la Rapporteuse spéciale chargée de la question de la violence contre les femmes, y compris ses causes et ses conséquences», présenté conformément à la résolution 1997/44 de la Commission, E/CN.4/1998/54, 26 janvier 1998, <http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/2848af408d01ec0ac1256609004e770b/77ad63231104049cc125661e004a83d2?OpenDocumentchIII>

EVALUATION OF DADAAB FIREWOOD PROJECT KENYA BY CASA CONSULTING, Montreal, Canada, Juin 2001,
http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/home/+pwwBmeyxkM_wwwnwwwwwwhFqo2OI0E2gltFqoGn5nwGqrAFqo2OI0E2glcFqAQnDOwaqwMpMzmeHqwwwwwwDzmxwwwwww/opendoc.pdf, p.1-23.

EXECUTIVE COMMITTEE (UNHCR), “Progress report on refugee women and UNHCR’s framework for implementation of Beijing platform for action” (EC/47/SC/CRP.45) <http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/.../opendoc.htm?tbl=EXCOM&id=3ae68d0e30&page=exe.>, p.1-20.

EXECUTIVE COMMITTEE OF THE UNHCR, “UNHCR’s Women Victims of Violence Project in Kenya: An evaluation summary”, (EC/1995/SC.2/CRP.22), <http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vt.../opendoc.htm?tbl=EXCOM&id=3ae68bf90&page=exe>, p.1-11.

EXECUTIVE COMMITTEE OF THE HIGH COMMISSIONER’S PROGRAMME, «Refugee women and a gender perspective approach», 3 September 1999, EC/49/SC/CRP.22, <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/excom/opendoc.pdf?tbl=EXCOM&id=3cc41bce7> 5 p.

HRW, «Guinée : les réfugiés victimes de graves abus : Éloigner les victimes des zones frontières ne suffit pas», *HRW World Report 2001 : Africa*, New York, 5 juillet 2001, <http://www.hrw.org.french/press/2001/guinea0705-fr.htm>, 1 p.

UNHCR, *Environmental Guidelines*, Geneva, June 1996, <http://www.reliefweb.int/library/documents/guidelines.pdf>, 71 p.

UNHCR, «Les réfugiés dans le monde; Cinquante ans d’action humanitaire», Chapitre : *Introduction*, 2001, <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/template?page=publ&src=static/sowr2000/tocfre.htm>, 330 p.

UNITED NATIONS, «Gender Equality Mainstreaming in UNHCR in Americas»,
1997/1998 Report,
<http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/protect/openssl.pdf?tbl=PROTECTION&id=3c160a1c4>, p.1-14.

WOMEN'S COMMISSION FOR REFUGEE WOMEN AND CHILDREN," UNHCR
Policy on Refugee Women and Guidelines on Their Protection: An Assessment of ten
Years of Implementation", May 2002,
<http://www.womenscommission.org/pdf/unhcr.pdf>, 108 p.